



Communauté d'Agglomération  
de la Porte du Hainaut

BP 59 Av. Michel Rondet  
59135 - WALLERS



**La Porte du Hainaut**  
Communauté d'Agglomération



Requalification et aménagement des espaces publics et de la friche  
minière du quartier Schneider – Phase 2

ESCAUDAIN, LOURCHES et RŒULX (59)

Étude historique, documentaire et de vulnérabilité

Prestation globale : INFOS / prestations élémentaires : A100 / A110 / A120 / A130



RAPPORT N°	INDICE	DATE	RÉDACTEUR	VÉRIFICATEUR	APPROBATEUR	OBSERVATIONS / MODIFICATIONS
C.24.OR.073	A	19/03/2024	Aurore LECIGNE Chef de Projet	-	Éric CHARDIGNY Superviseur	Version initiale

# TABLE DES MATIÈRES

<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>4</b>
<b>RÉSUMÉ TECHNIQUE</b> .....	<b>6</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
1.1. INTERVENANTS .....	7
1.2. DOCUMENTS REÇUS ET HYPOTHESES .....	7
1.3. CONTEXTE DE L'ÉTUDE ET PROJET .....	8
1.4. MISSIONS .....	10
<b>2. VISITE DE SITE (A100)</b> .....	<b>11</b>
2.1. CONTEXTE SITOLOGIQUE .....	11
2.2. VISITE DE SITE .....	12
2.3. TEMOIGNAGES.....	13
2.4. SYNTHÈSE DE LA VISITE DE SITE .....	14
<b>3. ÉTUDE HISTORIQUE DOCUMENTAIRE ET MEMORIELLE (A110)</b> .....	<b>15</b>
3.1. OBJECTIFS .....	15
3.2. INVENTAIRE DES ACCIDENTS INDUSTRIELS DANS LE SECTEUR D'ÉTUDE .....	15
3.3. INVENTAIRE DES ACTIVITES POTENTIELLEMENT POLLUANTES ET DES ACTIVITES DE SERVICE AU DROIT DU SITE ET DES ENVIRONS ...	16
3.3.1. <i>Description des inventaires</i> .....	16
3.3.2. <i>Cartographies de l'inventaire</i> .....	16
3.3.3. <i>Synthèse des données de l'inventaire</i> .....	16
3.4. SITUATION ADMINISTRATIVE DU SITE .....	17
3.5. HISTORIQUE DE L'ACTIVITE DU SITE .....	17
3.6. ÉVALUATION DU RISQUE PYROTECHNIQUE .....	17
3.7. SYNTHÈSE DES SOURCES DE POLLUTION POTENTIELLES IDENTIFIEES .....	18
<b>4. ÉTUDE DE VULNÉRABILITÉ DES MILIEUX (A120)</b> .....	<b>20</b>
4.1. OBJECTIFS.....	20
4.2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL .....	20
4.3. CONTEXTE GEOLOGIQUE .....	21
4.4. CONTEXTE HYDROGEOLOGIQUE.....	21
4.5. CONTEXTE HYDROLOGIQUE .....	22
4.6. USAGE DES EAUX SOUTERRAINES .....	22
4.7. CONTEXTE METEOROLOGIQUE .....	23
4.8. RISQUES NATURELS.....	23
4.9. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE DE VULNERABILITE .....	23
4.9.1. <i>Impact potentiel du site sur son environnement</i> .....	23
4.9.2. <i>Vulnérabilité et sensibilité du site vis-à-vis de son environnement</i> .....	24
<b>5. ÉTABLISSEMENT DU SCHÉMA CONCEPTUEL</b> .....	<b>25</b>
5.1. IDENTIFICATION DES SOURCES DE POLLUTION .....	25
5.2. IDENTIFICATION DES CIBLES .....	25
5.3. IDENTIFICATION DES VOIES DE TRANSFERT ET D'EXPOSITION .....	25
<b>6. PROGRAMME D'INVESTIGATIONS À METTRE EN ŒUVRE (A130)</b> .....	<b>27</b>
6.1. INVESTIGATIONS SUR SITE – PROGRAMME D'INVESTIGATIONS RECOMMANDE.....	27
6.2. ANALYSES CHIMIQUES EN LABORATOIRE – PROGRAMME ANALYTIQUE RECOMMANDE .....	29
<b>7. CONCLUSIONS ET SYNTHÈSE TECHNIQUE</b> .....	<b>30</b>
7.1. REMARQUES GENERALES.....	30
7.2. RECOMMANDATIONS .....	30
<b>8. ANNEXES</b> .....	<b>34</b>

## Liste des annexes

- ANNEXE 1 : CARTES, PHOTOGRAPHIES ET TEMOIGNAGES DE LA VISITE DE SITE  
ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE SITE  
ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIES, PHOTOGRAPHIES AERIENNES, PLANS ET INFORMATIONS DE L'ÉTUDE HISTORIQUE ET MEMORIELLE  
ANNEXE 4 : CARTOGRAPHIES DE L'ÉTUDE DE VULNERABILITE DES MILIEUX  
ANNEXE 5 : SYNTHÈSE DES RISQUES NATURELS – DOCUMENT ERRIAL  
ANNEXE 6 : CARTOGRAPHIES, SECURITE ET GESTION ENVIRONNEMENTALE POUR LES INVESTIGATIONS RECOMMANDEES  
ANNEXE 7 : GRILLE DE CODIFICATION DES PRESTATIONS

## Liste des figures

FIGURE 1 : PLAN MASSE DU PROJET (SOURCE : CAPH) .....	9
FIGURE 2 : LOCALISATION DES ELEMENTS NOTABLES PRESENTS SUR SITE LORS DES VISITES DE SITE .....	12
FIGURE 3 : SYNTHÈSE DES SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION IDENTIFIEES SUR LE SITE SUITE A L'ÉTUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET MEMORIELLE .....	19

## Liste des tableaux

TABLEAU 1 : SOURCES D'INFORMATION UTILISEES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE HISTORIQUE .....	15
TABLEAU 2 : SOURCES DES SITES ET ACTIVITES AYANT POTENTIELLEMENT UN IMPACT SUR LA ZONE D'ÉTUDE .....	16
TABLEAU 3 : SOURCES D'INFORMATION UTILISEES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DE VULNERABILITE .....	20
TABLEAU 4 : SYNTHÈSE DES USAGES DES EAUX SOUTERRAINES RECENSES .....	22
TABLEAU 5 : CONTEXTE METEOROLOGIQUE DANS LE SECTEUR D'ÉTUDE .....	23
TABLEAU 6 : SYNTHÈSE DES RISQUES NATURELS .....	23
TABLEAU 7 : IMPACT DU SITE SUR SON ENVIRONNEMENT .....	24
TABLEAU 8 : IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE SITE .....	24
TABLEAU 9 : SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION .....	25
TABLEAU 10 : VOIES POTENTIELLES DE TRANSFERT ET D'EXPOSITION .....	26
TABLEAU 11 : PROGRAMME D'INVESTIGATIONS RECOMMANDE SUR LES SOLS ET LES EAUX SOUTERRAINES .....	28
TABLEAU 12 : PROGRAMME ANALYTIQUE RECOMMANDE SUR LES SOLS ET LES EAUX SOUTERRAINES .....	29

\*

\* \*

# GLOSSAIRE

<b>ADES</b>	Portail national d'accès Aux Données sur les Eaux Souterraines
<b>AEP</b>	Alimentation en Eau Potable
<b>BARPI</b>	Bureau d'Analyse des Risques et Pollution Industriels
<b>BASIAS</b>	Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Services
<b>BASOL</b>	Base de données des sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif
<b>BDLISA</b>	Base de Donnée des Limites des Systèmes Aquifères
<b>BTEX</b>	Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques : Benzène – Toluène – Ethylbenzène – Xylènes
<b>BTP</b>	Bâtiment et Travaux Publics
<b>BRGM</b>	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
<b>BSS</b>	Banque du Sous-Sol
<b>CAPH</b>	Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut
<b>CASIAS</b>	Carte des Anciens Sites Industriels et Activités de Services
<b>COFRAC</b>	Comité Français d'Accréditation
<b>COHV</b>	Composés Organo-Halogénés Volatils
<b>COT</b>	Carbone Organique Total
<b>DICT</b>	Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
<b>DLI</b>	Dépôt de Liquides Inflammables
<b>DREAL</b>	Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
<b>EPF</b>	Établissement Public Foncier
<b>EPI</b>	Équipement de Protection Individuelle
<b>ERRIAL</b>	État des Risques Règlementés pour l'Information des Acquéreurs et des Locataires
<b>ETM</b>	Éléments Traces Métalliques
<b>HAP</b>	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques
<b>HCT</b>	Hydrocarbures Totaux C <sub>10</sub> -C <sub>40</sub>
<b>HCV</b>	Hydrocarbures Volatils C <sub>5</sub> -C <sub>10</sub>
<b>ICPE</b>	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
<b>IGN</b>	Institut National de l'information Géographique et forestière
<b>IREP</b>	Installations industrielles déclarant des rejets de polluants
<b>LNE</b>	Laboratoire National de métrologie et d'Essais
<b>M</b>	Mètre
<b>NGF</b>	Nivellement Général de la France
<b>PCB</b>	PolyChloroBiphényles
<b>PID</b>	Détecteur par Photolonisation
<b>PPR</b>	Plan de Prévention du Risque
<b>PPRI</b>	Plan de Prévention des Risques d'Inondations
<b>PPRN</b>	Plan de Prévention des Risques Naturels
<b>SIGES</b>	Système d'Information pour la Gestion des Eaux Souterraines
<b>SIS</b>	Secteurs d'Informations sur les Sols
<b>SSP</b>	Sites et Sols Pollués
<b>ZNIEFF</b>	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

\*

\* \*

## RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

Dans le cadre de la requalification et de l'aménagement des espaces publics et de la friche minière du quartier Schneider, situé sur les communes d'ESCAUDAIN, LOURCHES et ROEULX (59), la CAPH a sollicité le bureau d'études GÉAUPOLE pour la réalisation d'une étude historique, documentaire et de vulnérabilité pour la phase 2 du projet.

Le site est actuellement occupé par la friche minière et les voiries et trottoirs du quartier Schneider. Ces espaces sont publics, librement accessibles et ne font pas l'objet d'une surveillance. Le terril et les terrains en friche sont fréquemment utilisés comme lieux de promenade et les voiries et trottoirs sont quotidiennement utilisés par les piétons et automobilistes empruntant ces voies de circulation.

L'étude historique, documentaire et mémorielle a permis d'établir que le site était occupé par une mine de charbon et des corons depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle jusque dans les années 1950. Les bâtiments et infrastructures de la fosse Schneider sont démantelés entre 1955 et 1971 et le terril est quant à lui partiellement exploité jusque dans les années 2000. Par la suite le site devient un lieu de promenade.

Du fait du passif du site et du contexte industriel dans le secteur, des sources potentielles de pollution ont été identifiées au droit du site et constituent un risque pour les usagers du site en l'état actuel et dans le cadre du projet, ainsi que les travailleurs dans le cadre du chantier.

Dans le cadre du projet nous recommandons la réalisation d'un diagnostic pollution pour vérifier la qualité environnementale des milieux sols et eaux souterraines.

\*

\* \*

## RÉSUMÉ TECHNIQUE

Intitulé de la mission	Étude historique, documentaire et de vulnérabilité
Prestation globale	INFOS : Étude historique, documentaire et de vulnérabilité
Prestations élémentaires	A100 – Visite de site A110 – Études historiques, documentaires et mémorielles A120 – Étude de vulnérabilité des milieux A130 – Élaboration d'un programme prévisionnel d'investigations
Client	Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH)
Localisation du site	Quartier Schneider – ESCAUDAIN, LOURCHES et RŒULX (59)
Superficie du site	25 hectares
État actuel du site	Le site est actuellement occupé par la friche minière et les voiries et trottoirs du quartier Schneider.
Projet futur	Le projet futur consiste en la requalification et l'aménagement des espaces publics et de la friche minière du quartier Schneider.
Visite de site	Le site d'étude correspondant à des espaces publics, est librement accessible et ne fait pas l'objet d'une surveillance. Le terriil et les terrains en friche sont fréquemment utilisés comme lieux de promenade et les voiries et trottoirs sont quotidiennement utilisés par les piétons et automobilistes empruntant ces voies de circulation. Plusieurs dépôts sauvages ont été observés lors de la visite.
Historique du site	L'étude historique, documentaire et mémorielle a permis d'établir que le site était occupé par une mine de charbon et des corons depuis la fin du XIXème siècle jusque dans les années 1950. Les bâtiments et infrastructures de la fosse Schneider sont démantelés entre 1955 et 1971 et le terriil est quant à lui partiellement exploité jusque dans les années 2000. Par la suite le site devient un lieu de promenade.
Vulnérabilité des milieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact du site sur son environnement : vulnérabilité forte et sensibilité forte.</li> <li>• Impact de l'environnement sur le site : vulnérabilité forte et sensibilité moyenne.</li> </ul>
Sources potentielles de pollution identifiées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• remblais d'origine et de nature inconnues utilisés pour l'aménagement du site, ainsi que les remblais et déblais de démolition ;</li> <li>• anciennes activités du site (mine de charbon) ;</li> <li>• dépôts sauvages ;</li> <li>• zones polluées et activités polluantes présentes à proximité du site d'étude dans la zone d'influence hydrogéologique et/ou éolienne.</li> </ul>
Schéma conceptuel	En raison de la présence potentielle de polluants dans les sols et les eaux souterraines au droit du site, des risques subsistent pour les usagers du quartier et des lieux de promenade (en l'état actuel et dans le cadre du projet) et pour les travailleurs dans le cadre du chantier. De plus, le risque de migration hors-site des polluants via les eaux souterraines ne peut être écarté.
Conclusions et recommandations	Sur la base des informations issues de l'étude historique, documentaire et de vulnérabilité, le bureau d'études GÉAUPOLE recommande, une fois la question des risques pyrotechnique et amiante levés, la réalisation d'un diagnostic pollution correspondant à la prestation DIAG conforme à la norme NF X31-620-2 de décembre 2021, intitulée « Prestations de services relatives aux sites et sols pollués – Partie 2 : Exigences dans le domaine d'études, d'assistance et de contrôle ». Cette étude doit permettre, de fournir les données disponibles sur les sols et les eaux souterraines au droit du site d'étude, afin de confirmer la présence ou non d'une pollution dans ces milieux.
Intervenants GÉAUPOLE	
Rédacteur	Aurore LECIGNE, Chef de projet
Approbateur	Éric CHARDIGNY, Superviseur

\*

\* \*

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. Intervenants

Dans le cadre de la requalification et de l'aménagement des espaces publics et de la friche minière du quartier Schneider, situé sur les communes d'ESCAUDAIN, LOURCHES et ROEULX (59), la CAPH a sollicité le bureau d'études GÉauPole pour la réalisation d'une étude historique, documentaire et de vulnérabilité pour la phase 2 du projet.

La présente étude a été réalisée par **Aurore LECIGNE**, Chef de Projet en Sites et Sols Pollués avec le contrôle externe d'**Éric CHARDIGNY**, Superviseur en Sites et Sols Pollués.

## 1.2. Documents reçus et hypothèses

Les documents et renseignements suivants ont été fournis pour l'élaboration de la présente proposition :

- document de présentation générale du projet établi en septembre 2020 par le groupement PAYSAGES – BLAU – QUALIVIA INGENIERIE – ALFA ENVIRONNEMENT (sans référence – 4 pages) ;
- plan masse du projet établi par le groupement PAYSAGES – BLAU – QUALIVIA INGENIERIE – ALFA ENVIRONNEMENT en février 2021 (référence : 2-2021 02 19 Plan masse PRO-PLAN 1500) ;
- plan des travaux – secteur sud établi par le groupement PAYSAGES – BLAU – QUALIVIA INGENIERIE – ALFA ENVIRONNEMENT en juin 2021 (référence : SCH-PG3.2-TRAVAUX\_SUD+perméa) ;
- document de présentation du projet établi par la CAPH et présenté lors du COPIL restreint en janvier 2024 (sans référence – 18 pages).

Nous nous sommes également basées sur les études environnementales menées par nos soins dans le cadre de la phase 1 du projet :

- rapport d'études «Diagnostic pollution» mené sur l'ensemble du quartier Schneider, daté du 23/01/2024 (référence : C.23.OR.087-INFOS/DIAG Quartier Schneider-VB) – 226 pages ;
- rapport d'études «Plan de Gestion» mené sur le terrain vague (future placette), daté du 24/01/2024 (référence : C.23.OR.207-PG Placette-VB) – 125 pages ;
- rapport d'études «Plan de Gestion» mené sur l'aire de jeux (futur square), daté du 24/01/2024 (référence : C.23.OR.207-PG Square-VB) – 118 pages ;
- rapport d'études «Diagnostic complémentaire» mené sur les voiries et trottoirs du quartier, daté du 29/12/2023 (référence : C.23.OR.239-DIAG Voiries) – 174 pages ;
- rapport d'études «Plan de Gestion» mené sur les voiries et trottoirs du quartier, daté du 20/02/2024 (référence : C.23.OR.239-PG Voiries-VB) – 98 pages.

Nous nous sommes également appuyés sur les informations collectées lors de la visite de site qui a permis de rassembler les premiers éléments pour la réalisation de l'étude (schéma conceptuel).

L'étude historique, documentaire et mémorielle s'est également basée sur l'ensemble des documents et informations recueillis auprès des administrations et de la bibliographie disponible (IGN, CASIAS, BASOL...), afin d'obtenir des informations sur l'historique du site et ses environs.

## 1.3. Contexte de l'étude et projet

La phase 2 du projet de requalification et d'aménagement de la cité minière Schneider porté par la CAPH consiste en :

- la création possible d'une voirie « Voie Nouvelle » entre le terril et le quartier résidentiel au Nord ;
- la création d'un parc à l'interface entre le quartier Schneider, le parc des Soufflantes et la friche Marigny via :
  - au Nord : l'aménagement du parc du terril dans une démarche de renouvellement de l'image du quartier tout en préservant les milieux écologiques particuliers et la couronne de bosquets et de clairières ;
  - au centre : l'aménagement de l'entrée principale du parc ainsi que la création d'une aire de jeux à l'ambiance « nature » et d'un pump track ;
  - au Sud : l'aménagement de l'entrée secondaire du parc, la restructuration des prairies et leurs franges boisées destinées à de l'éco-pâturage ainsi que la création d'une aire de jeux plus « urbaine » accompagnée d'une structure sportive et de terrains de pétanque ;
  - le réaménagement des cheminements existants ;
- la requalification des voiries et trottoirs du quartier via la création de chaussées réservoirs et de noues paysagères pour l'infiltration des eaux pluviales.

Selon le décret n°2022-1588 du 19/12/2022 relatif à la définition des types d'usages dans la gestion des sites et sols pollués, les usages du site sont les suivants :

- l'usage actuel correspond à un « autre usage » : terril, terrains en friche sans usage et espaces publics de type voiries et trottoirs ;
- l'usage futur correspond :
  - pour le parc, à un « usage récréatif de plein air, correspondant notamment aux parcs, aux aires de jeux, aux zones de pêche récréative ou de baignade » ;
  - pour les voiries et trottoirs, à un « autre usage ».

Le projet implique donc un **changement d'usage**.

Le plan masse du projet envisagé est présenté sur la figure en page suivante.



Figure 1 : Plan masse du projet (source : CAPH)

## 1.4. Missions

La mission demandée consiste en la réalisation d'une **Étude historique, documentaire et de vulnérabilité** conforme :

- à la méthodologie nationale décrite par le Ministère en charge de l'Environnement dans son guide « Gestion de sites (potentiellement) pollués – version 2017 » ;
- à la note ministérielle du 19 avril 2017 relative aux « sites et sols pollués – mise à jour des textes méthodologiques de gestion des sites et sols pollués de 2007 » ;
- à la prestation globale INFOS comprenant les prestations élémentaires A100, A110, A120, A130 conformes à la norme NF X31-620-2 de décembre 2021, intitulée « Prestations de services relatives aux sites et sols pollués – Partie 2 : Exigences dans le domaine d'études, d'assistance et de contrôle ».

Ainsi, à la demande de la CAPH, les prestations élémentaires suivantes ont donc été réalisées pour répondre aux objectifs et besoins nécessaires à la réalisation du projet, à savoir pour la prestation globale INFOS : une étude historique, documentaire et de vulnérabilité des milieux en vue d'appréhender les contraintes environnementales liées aux activités passées et actuelles du site et des sites voisins dans le but de confirmer la nécessité de réaliser des investigations de terrain :

- une visite de site (A100), permettant de recueillir les informations relatives à l'occupation actuelle du site et ses environs et de relever les éventuelles sources ou indices pouvant être à l'origine d'un impact sur l'environnement ;
- une étude historique et documentaire (A110), permettant de déterminer les aires potentiellement contaminées du site au regard des activités passées et actuelles du site ;
- une étude de vulnérabilité des milieux (A120), permettant d'évaluer la vulnérabilité et la sensibilité du site et de son environnement immédiat au regard d'une potentielle contamination provenant du site ;
- un schéma conceptuel initial du site dont l'objectif est d'appréhender :
  - l'état de pollution potentiel des différents milieux ;
  - les différents milieux de transfert et leurs caractéristiques, ainsi que les voies d'exposition aux pollutions, au regard des usages futurs envisagés ;
  - les cibles à protéger ;
- l'élaboration d'un programme d'investigations prévisionnel (A130) le cas échéant.

La prestation INFOS se termine à la remise du présent rapport.

\*

\* \*

## 2. VISITE DE SITE (A100)

Deux visites de site préalables ont été effectuées par Antoine THELLIER, technicien en Sites et Sols Pollués sur le site d'étude et ses environs. Elles se sont déroulées le 19/12/2023 et le 20/02/2024 en l'absence de responsable du projet, afin de rendre compte de la configuration du site à étudier.

Les objectifs de ces visites sont :

- d'orienter la recherche documentaire, d'en vérifier certaines informations ou de les compléter ;
- d'orienter la stratégie de contrôle des milieux ;
- de repérer visuellement les aires potentiellement contaminées présentes au droit du site ;
- d'identifier visuellement des indices de pollution si présents ;
- de dimensionner à leur juste proportion les premières mesures de précaution et de maîtrise des risques quand elles sont nécessaires.

*Rappel : dans le cadre de cette visite, seuls les indices d'éventuelle pollution directement visible peuvent être relevés.*

### 2.1. Contexte sitologique

Le quartier Schneider est localisé sur les communes d'ESCAUDAIN, LOURCHES et RŒULX (59). Son emprise est d'approximativement 25 hectares.

Le site se compose :

- du terril Schneider au Nord-Est ;
- de terrains en friche en partie Est, anciennement occupés par la fosse Schneider ;
- des voiries et trottoirs du quartier en partie Ouest et en bordure Est.

Les voiries concernées par le projet sont les suivantes :

- rue Paul Bert ;
- rues Cité Paul Schneider ;
- rue Jean Baptiste Lebas (D81) ;
- rue Germain Pilon ;
- rue François Rabelais ;
- rue Paul Hencke ;
- rue Jean Clouet ;
- rue Pierre Lescot ;
- rue Jean Goujon ;
- rue Paul Schneider ;
- rue Blanqui ;
- cité Schneider Allées A, B, C et D ;
- rue Henri Dure.

En dehors de la zone du terril, la topographie du site varie environ entre +33 et +40 m NGF. La cote altimétrique du point haut du terril est de l'ordre de + 54 m NGF.

Le site d'étude s'inscrit dans un contexte mixte à dominance résidentiel.

Un extrait de la carte IGN du secteur d'étude et une vue aérienne du site sont présentés en **annexe 1**.

## 2.2. Visite de site

Le compte-rendu des visites de site est présenté en **annexe 2**.

La figure suivante montre les éléments notables identifiés lors de la visite de site.

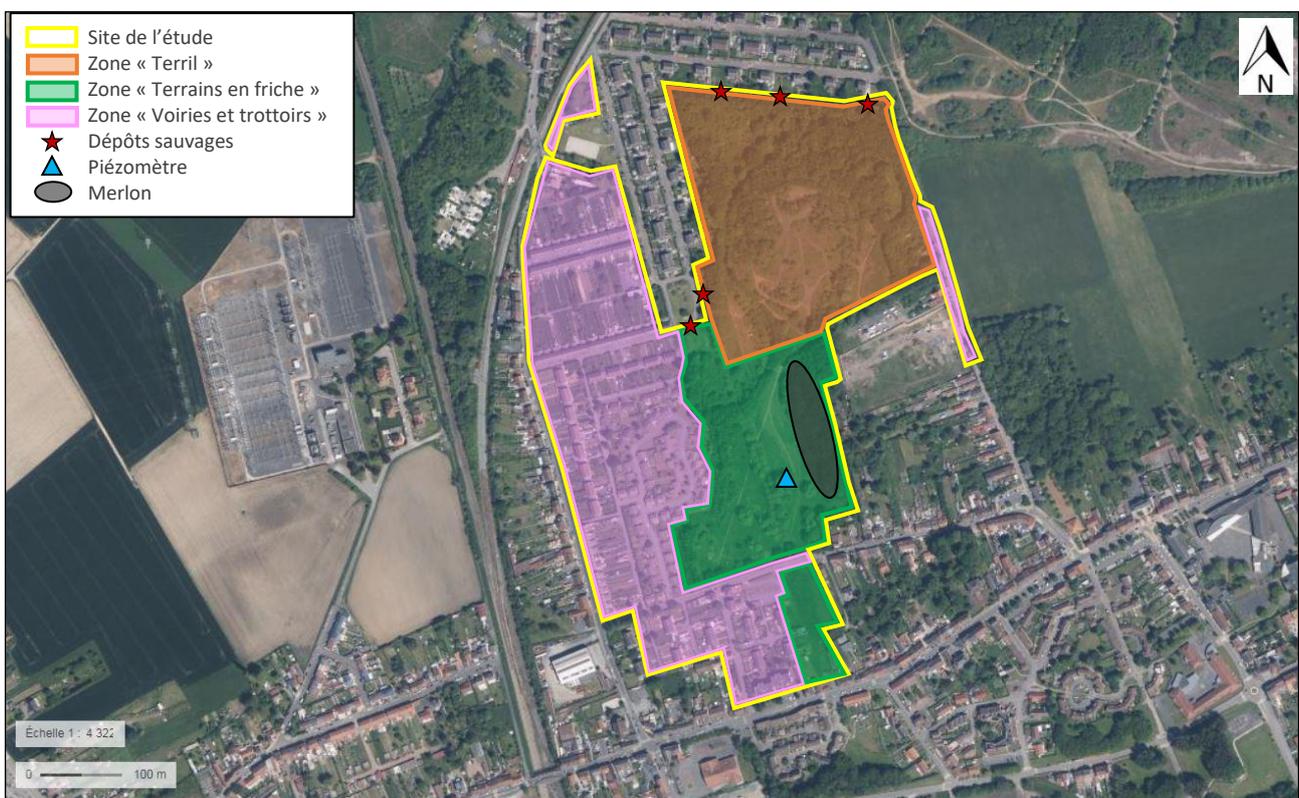


Figure 2 : Localisation des éléments notables présents sur site lors des visites de site

Les photographies réalisées durant les visites de site ainsi que les figures donnant les angles de vue de chacune des photographies sont présentées **annexe 1**.

### **Description générale du site**

Le site d'étude se divise en trois parties distinctes. Il se compose :

- du terril Schneider au Nord-Est. Le terril, en partie végétalisé dispose de plusieurs cheminements menant jusqu'à son sommet. Il est entouré par des espaces densément végétalisés et/ou arborés. Le terril est accessible depuis :

- le quartier Schneider au Nord (rue de Maubeuge) via des cheminements piétons. A noter que les cheminements mènent à des zones densément arborées rendant l'accès au terril difficile. Des dépôts sauvages ont été observés en limite de site au bout des cheminements ;
- la rue Henri Dure via un cheminement piéton dont l'accès est interdit aux véhicules par des enrochements ;
- les terrains en friche au Sud via des cheminements piétons ;
- de terrains en friche en partie Est, anciennement occupés par la fosse Schneider. Ces espaces présentent de vastes zones enherbées et/ou boisées traversées par des cheminements piétons. Un merlon arboré est également présent en bordure Est de cette partie du site. Des arbres fruitiers sont présents sur cette partie du site. Ces terrains en friche sont accessibles depuis :
  - le quartier Schneider au Nord-Ouest (rue de Valenciennes) via des cheminements piétons. Des dépôts sauvages ont été observés en bordure Nord au niveau de la future placette prévue en phase 1 du projet ;
  - la rue Henri Dure via un cheminement piéton dont l'accès est interdit aux véhicules par des enrochements ;
  - la rue Blanqui par des cheminements piétons dont l'accès est interdit aux véhicules par des enrochements, des poteaux en bois et un fossé ;
- des voiries et trottoirs du quartier en partie Ouest et en bordure Est.

Le site d'étude correspondant à des espaces publics, est librement accessible et ne fait pas l'objet d'une surveillance. Le terril et les terrains en friche sont fréquemment utilisés comme lieux de promenade et les voiries et trottoirs sont quotidiennement utilisés par les piétons et automobilistes empruntant ces voies de circulation.

### **Environnement immédiat du site d'étude**

Les alentours du quartier Schneider (rayon de 300 m), sont constitués :

- au Nord par une partie du quartier Schneider (phase 1 du projet) ;
- au Nord-Est par une friche industrielle (USINOR - Parc des Soufflantes) ;
- à l'Est par des terrains agricoles, un terrain utilisé pour du stockage divers et un quartier résidentiel ;
- au Sud-Est et au Sud par un quartier résidentiel et quelques commerces puis une centrale solaire photovoltaïque ;
- au Sud-Ouest par un quartier résidentiel et la gare ferroviaire de LOURCHES ;
- à l'Ouest par des voies ferrées, puis un poste source RTE et des terrains agricoles ;
- au Nord-Ouest par un quartier résidentiel puis une zone tertiaire.

En l'état, tel que constaté, aucune mesure d'urgence n'est nécessaire.

## **2.3. Témoignages**

L'enquête de voisinage menée le 20 février 2024 a permis d'obtenir l'information suivante : l'activité minière aurait cessé sur le site au cours des années 1950 à 1960.

Le détail des témoignages est présenté **annexe 1**.

## 2.4. Synthèse de la visite de site

À l'issue de la visite de site et au regard des témoignages recueillis, les sources de pollution potentielle suivantes ont été identifiées au droit du site :

- le terril et l'ancienne fosse Schneider ;
- les remblais d'origine et de nature inconnues utilisés pour l'aménagement du site, ainsi que les remblais et déblais de démolition ;
- les différents dépôts sauvages constatés à plusieurs endroits sur le site ;
- le merlon présent en bordure Est des terrains en friche.

Remarque : pour rappel, la recherche d'amiante est exclue des prestations d'études, d'assistance et de contrôle en Sites et Sols Pollués. Toutefois, il est à noter qu'au vu du passif du site, et notamment la démolition des différentes infrastructures de la fosse Schneider, la présence de déchets amiantés dans les remblais du site ne peut pas totalement être exclue. Par ailleurs, les différents dépôts sauvages identifiés sur le site peuvent également constituer une source de pollution bien qu'aucun déchet amianté n'ait été identifié lors des visites de site. En outre, du fait de l'ancienneté des voiries du quartier, la présence d'amiante et de HAP dans les enrobés ne peut pas être exclue.

\*

\*      \*

## 3. ÉTUDE HISTORIQUE DOCUMENTAIRE ET MEMORIELLE (A110)

### 3.1. Objectifs

La synthèse historique, documentaire et mémorielle a pour objectif de recenser toutes les informations disponibles sur le site et ses environs afin d'évaluer de manière qualitative les risques potentiels de pollution liés aux activités anciennes et actuelles.

Cette phase de l'étude a comporté la consultation des sources d'informations détaillées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Sources d'information utilisées dans le cadre de l'étude historique

Données recherchées	Sources d'information
Activité du site	Visites de site du 19/12/2023 et du 20/02/2023 Archives départementale du Nord– consultées en présentiel les 01 et 03/03/2023 dans le cadre de la phase 1 du projet (référence : C.23.OR.087) Mairie d'ESCAUDAIN– consultée par courriel le 20/03/2023 dans le cadre de la phase 1 du projet (référence : C.23.OR.087) : absence d'informations concernant le quartier DREAL HAUT-DE-FRANCE – Unité Départementale du Hainaut : consultée par courriel le 27/02/2023 dans le cadre de la phase 1 du projet (référence : C.23.OR.087) : sans réponse
Vues aériennes, prises de vues et IGN	<a href="http://www.geoportail.gouv.fr">www.geoportail.gouv.fr</a> <a href="http://www.remonterletemps.ign.fr">www.remonterletemps.ign.fr</a> Google Earth Google Street View
Risques industriels	<a href="http://www.infoterre.brgm.fr">www.infoterre.brgm.fr</a> <a href="http://www.georisques.gouv.fr">www.georisques.gouv.fr</a> BARPI - <a href="http://www.aria.developpement-durable.gouv.fr">www.aria.developpement-durable.gouv.fr</a>

### 3.2. Inventaire des accidents industriels dans le secteur d'étude

La base de données ARIA (Analyse, Recherche et Information sur les Accidents) du BARPI (Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industriels) ne référence aucun accident ayant eu un impact environnemental et/ou sanitaire sur les communes d'ESCAUDAIN, LOURCHES et ROEULX (59).

## 3.3. Inventaire des activités potentiellement polluantes et des activités de service au droit du site et des environs

### 3.3.1. Description des inventaires

Tableau 2 : Sources des sites et activités ayant potentiellement un impact sur la zone d'étude

Base de données	Source	Informations
CASIAS (ex. BASIAS)	BRGM /Géorisques	Les anciens sites industriels abandonnés ou non, susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement.
Infosol (ex. BASOL)	BRGM /Géorisques	Les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
SIS	BRGM	Les terrains où l'État a connaissance d'une pollution des sols justifiant, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et la mise en place de mesures de gestion de la pollution pour préserver la santé et l'environnement.
ICPE	Géorisques	Les installations industrielles ayant des effets sur l'environnement sont réglementées sous l'appellation Installation Classée pour la Protection de l'Environnement et dont l'exploitation est soumise à autorisation de l'État.
IREP	Géorisques	Les installations industrielles déclarant des rejets de polluants potentiellement dangereux dans l'air, l'eau ou les sols.

Ces bases de données sont accessibles depuis le site INFOTERRE du BRGM et depuis le site GEORISQUES du Ministère en charge de l'Environnement.

### 3.3.2. Cartographies de l'inventaire

Les cartes sont présentées en **annexe 3**.

*Remarque* : L'orientation des vents dominants ainsi que l'orientation du sens d'écoulement hydrogéologique est présentée au chapitre 4.

### 3.3.3. Synthèse des données de l'inventaire

Le tableau en **annexe 3** synthétise les informations relatives aux activités potentiellement polluantes et aux activités de service au droit du site et des environs référencés sur les bases de données consultées en février 2024.

Sur l'ensemble des bases de données et des sites internet consultés il s'avère que :

- le site d'étude est référencé sur la base de données CASIAS (références SSP3961468 et SSP3961216) pour avoir accueilli des activités minières (fosse et terril) ;
- le site d'étude est localisé à proximité (rayon de 300 m) de :
  - 4 sites référencés CASIAS susceptibles d'avoir pu impacter le site d'étude ;
  - 1 site référencé CASIAS, BASOL et SIS susceptible d'avoir pu impacter le site d'étude ;
  - 1 site référencé CASIAS et BASOL susceptible d'avoir pu impacter le site d'étude ;
- 1 ICPE / IREP susceptible d'impacter le site d'étude est recensée moins d'1 km.

### 3.4. Situation administrative du site

D'après les différentes bases de données consultées (cf. paragraphe 3.3), le site d'étude a fait l'objet d'un classement. En effet, les activités du site étaient soumises par arrêté préfectoral, au régime de l'autorisation pour le terril Schneider et de la déclaration pour la fosse Schneider.

L'Etablissement Public Foncier du Nord-Pas-de-Calais (EPF) est actuellement propriétaire du site.

### 3.5. Historique de l'activité du site

L'historique du site a été réalisé sur la base :

- de la consultation des photographies aériennes de l'IGN et de Google Earth ;
- des informations obtenues lors de la consultation des archives départementales ;
- des informations collectées sur les fiches CASIAS et Infosols ;
- des informations fournies par l'EPF propriétaire d'une partie du site ;
- des informations collectées sur les sites [www.mineurdefond.fr](http://www.mineurdefond.fr) et [wikipedia.org](http://wikipedia.org).

Les informations, cartes et photographies aériennes de la zone d'étude sont fournies en **annexe 3**.

L'étude historique, documentaire et mémorielle a permis d'établir que le site était occupé par une mine de charbon et des corons depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle jusque dans les années 1950. Les bâtiments et infrastructures de la fosse Schneider sont démantelés entre 1955 et 1971 et le terril est quant à lui partiellement exploité jusque dans les années 2000. Par la suite le site devient un lieu de promenade.

### 3.6. Évaluation du risque pyrotechnique

Les informations relatives aux bombardements et combats des derniers grands conflits (première et seconde guerres mondiales) disponibles sur le secteur d'étude ont permis de déterminer que la fosse Schneider a été bombardée pendant la première guerre mondiale et a dû être reconstruite après-guerre.

En revanche, les vues aériennes du site d'étude de 1940 et 1947, qui sont les premières vues disponibles post-conflit, ne montrent pas de séquelles liées aux bombardements sur le site (continuité de l'occupation, pas de zone détruite) et l'exploitation de la mine de charbon a perduré jusqu'en 1955.

Par ailleurs, un dépôt de dynamite a été effectué sur une partie du site durant l'exploitation de la fosse Schneider.

Par conséquent, compte tenu du contexte rappelé ci-dessus, la présence de vestiges enterrés ou d'objets pyrotechniques enfouis ne peut pas être totalement exclue dans le cadre des investigations à mener ou des travaux d'aménagement.

## 3.7. Synthèse des sources de pollution potentielles identifiées

En conclusion, les sources potentielles de pollution qui ont été identifiées au droit du site correspondent :

- aux anciennes activités exercées sur le site (activité minière) ;
- aux remblais d'origine et de nature inconnues utilisés pour l'aménagement du site, ainsi que les remblais et déblais de démolition.

En outre, hors site des sources potentielles de pollution ont été identifiées et correspondent aux activités potentiellement polluantes recensées à proximité du site dans la zone d'influence hydrogéologique et/ou éolienne.

La figure en page suivante permet de visualiser les différentes sources potentielles de pollution identifiées sur le site suite à l'étude historique, documentaire et mémorielle.

Légende de la figure :

-  Anciennes installations et/ou infrastructures liées à l'exploitation de la mine de charbon
-  Anciens bâtiments de la fosse Schneider (détail précisé en Annexe 3 – Plan de 1952)
-  Zones remblayées
-  Anciens réservoirs et/ou dépôts de carburant
-  Anciens postes de transformation
-  Anciennes voies ferrées remblayées

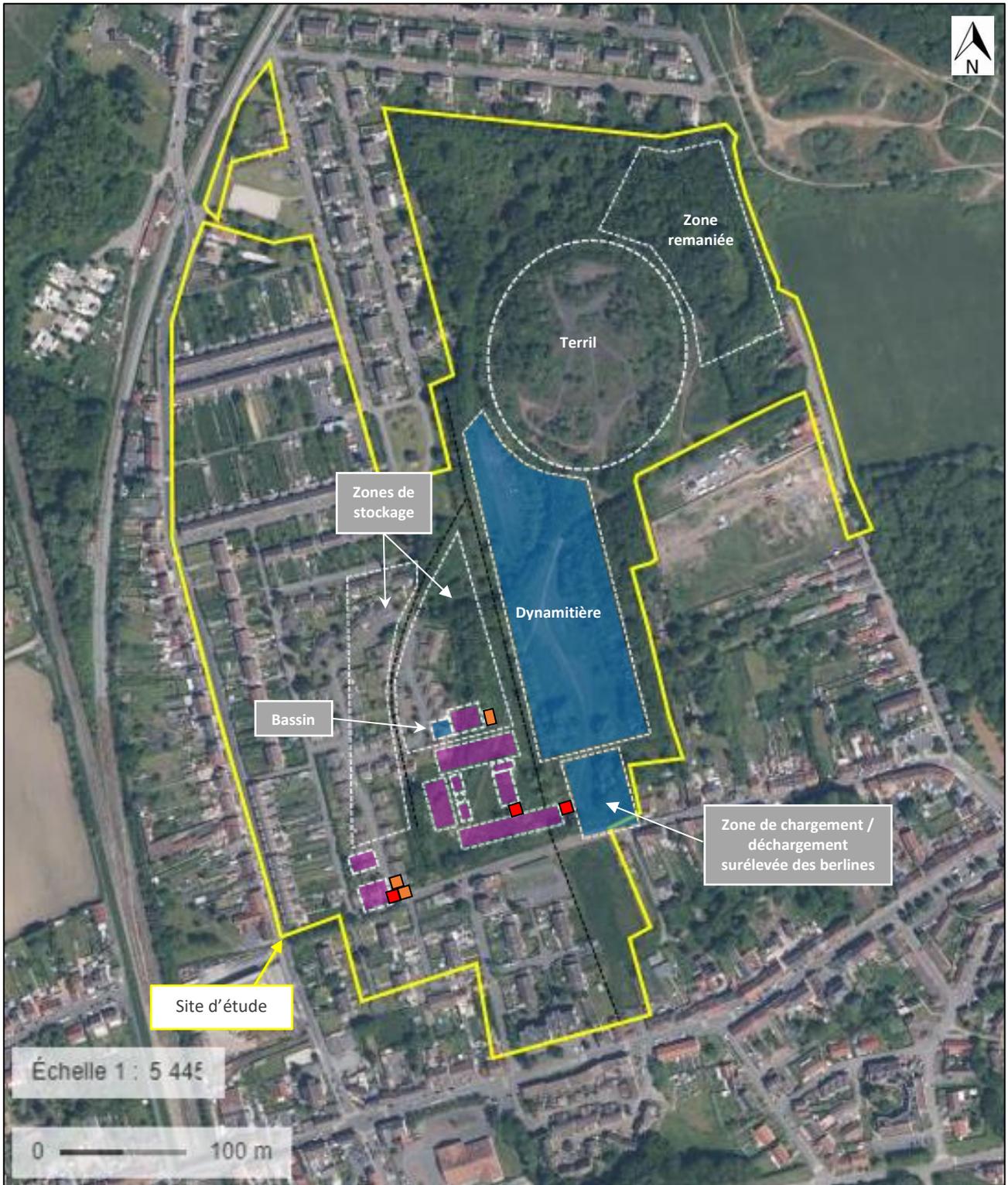


Figure 3 : Synthèse des sources potentielles de pollution identifiées sur le site suite à l'étude historique, documentaire et mémorielle

\*

\* \*

## 4. ÉTUDE DE VULNÉRABILITÉ DES MILIEUX (A120)

### 4.1. Objectifs

La synthèse de vulnérabilité des milieux a pour objectif de décrire le contexte sitologique, géologique, hydrogéologique, hydrologique et météorologique du secteur d'étude dans le but de :

- définir les voies de migration possibles des polluants potentiels venant du site et/ou de l'extérieur du site ;
- d'identifier les facteurs favorisant ou limitant les migrations.

Cette phase de l'étude a comporté la consultation des sources d'information détaillées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Sources d'information utilisées dans le cadre de l'étude de vulnérabilité

Données recherchées	Sources d'information
Données cadastrales	<a href="http://www.cadastre.gouv.fr">www.cadastre.gouv.fr</a>
Données climatologiques	<a href="http://www.meteoblue.com">www.meteoblue.com</a> <a href="http://www.infoclimat.fr">www.infoclimat.fr</a>
Données géologiques et hydrogéologiques	<a href="http://infoterre.brgm.fr">http://infoterre.brgm.fr</a> <a href="https://ades.eaufrance.fr/">https://ades.eaufrance.fr/</a> <a href="https://bdlisa.eaufrance.fr/">https://bdlisa.eaufrance.fr/</a> <a href="https://sigesnpc.brgm.fr/">https://sigesnpc.brgm.fr/</a>
Données sitologiques	<a href="http://www.geoportail.gouv.fr">www.geoportail.gouv.fr</a> <a href="https://inpn.mnhn.fr/accueil/index">https://inpn.mnhn.fr/accueil/index</a> <a href="http://sig.reseau-zones-humides.org">http://sig.reseau-zones-humides.org</a>
Utilisation des eaux souterraines	ARS – <a href="https://carteaux.atlasante.fr/">https://carteaux.atlasante.fr/</a> – consulté le 28/02/2024 <a href="http://infoterre.brgm.fr">http://infoterre.brgm.fr</a>

Les cartographies de l'étude de vulnérabilité des milieux sont disponibles en **annexe 4**.

### 4.2. Contexte environnemental

D'après les informations recueillies sur Infoterre et sur l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), le site d'étude n'est pas localisé au droit d'une zone protégée.

En revanche, plusieurs zones protégées sont présentes dans un rayon de 3 km autour du site d'étude :

- Espace naturel sensible : « Les près du marais » situé à 1,20 km au Sud du site ;
- ZNIEFF de type I : « Ancienne carrière des Plombs » située à 1,50 km au Nord-Ouest du site ;
- ZNIEFF de type I et espace naturel sensible : « Terril et milieux associés de l'ancienne fosse Renard à Denain » située à 1,80 km au Nord-Est du site.

Ces espaces naturels protégés sont repris en annexe.

D'autre part, d'après les informations recueillies sur le site [sig.reseau-zones-humides.org](http://sig.reseau-zones-humides.org), la moitié du site du site d'étude est classée en probabilité assez forte pour les milieux potentiellement humides.

La carte de localisation des milieux potentiellement humides et des zones humides est présentée en annexe.

### 4.3. Contexte géologique

D'après la carte géologique N°28 de VALENCIENNES au 1/50 000 (édition du BRGM) et la base de données Infoterre, le secteur d'étude se situe au niveau des limons de lavage ou limons quaternaires recouvrant la craie blanche du Sénonien. A noter qu'une couche de schistes houillers est également présente au droit du terril.

Ainsi, la succession lithologique susceptible d'être rencontrée sous les couches de remblais liées aux anciennes activités du site serait la suivante :

- limons de lavage ou limons quaternaires sur craie blanche du Sénonien (L/c4) : ces limons se trouvent au pied des pentes ou au fond des vallons secs. Le limon jaune clair (ergeron) se trouve sur les plateaux crayeux. Lorsque la craie à silex du Turonien supérieur est proche, les limons contiennent une quantité de silex non négligeable ;
- craie blanche du Sénonien (c4) : cette formation est constituée d'une craie blanche traçante à rares silex.

Une carte géologique et sa légende sont présentées en **annexe 4**.

### 4.4. Contexte hydrogéologique

D'un point de vue hydrogéologique, au vu de la géologie attendue, d'après la carte géologique de VALENCIENNES, sa notice géologique et la Base de Donnée des Limites des Systèmes Aquifères (BD LISA), la nappe susceptible d'être présente sur le secteur est la nappe de la craie Séno-Turonienne. La nappe de la craie constitue la seule nappe exploitable de la région. Toutes les communes et industries de la région sont alimentées par la nappe de la craie. Dans le secteur, la nappe de la craie est libre et rencontrée à faible profondeur (< 10 m). Elle s'écoule en direction du Nord-Ouest.

À noter qu'une nappe parasite et temporaire peut circuler dans les formations superficielles (remblais et limons) à la faveur de la pluviométrie.

D'après les extraits de cartes des isopièzes de la nappe de la craie présentés en **annexe 4**, établies en période de hautes-eaux et basses-eaux pour l'année 2009, la nappe de la craie s'écoule globalement entre le Nord-Est et le Nord-Nord-Ouest, soit globalement en direction du Nord. Le site d'étude étant localisé entre les isopièzes 25,0 et 30,0 m NGF, le niveau piézométrique de la nappe devrait être compris entre 3,00 et 15,0 m/TA au droit du site (hors zone terril).

A noter que des piézomètres ont été posés sur le quartier Schneider dans le cadre des études environnementales menées pour la phase 1 du projet (référence : C.23.OR.239). La nappe présente au droit du site, à savoir la nappe de la craie, a été mesurée à une profondeur comprise entre 4,15 et 9,21 m/repère, soit entre 29,22 et 29,47 m NGF le 20/11/2023 et s'écoulait en direction du Nord (période de basses eaux).

## 4.5. Contexte hydrologique

D'un point de vue hydrologique, les plans et cours d'eau suivants sont recensés dans un rayon de 2 km autour du site :

- des bassins à moins de 450 m au Nord-Ouest du site ;
- la Navie Malvaux, un affluent de l'Escaut situé à 1,15 km au Sud du site ;
- les près du marais situés à 1,25 km au Sud-Ouest du site ;
- l'Escaut situé à 1,50 km au Sud du site.

La figure en **annexe 4** présente le réseau hydrographique autour du site d'étude.

## 4.6. Usage des eaux souterraines

D'après la base de données du sol et du sous-sol (BSS) du BRGM, il existe plusieurs points d'eau référencés dans le secteur d'étude. Parmi ces points d'eau, tous n'ont pas vocation à être utilisés en qualité de forage.

Les captages sensibles pour leur usage sont les suivants :

- captage pour l'alimentation en eau potable (captage très sensible) ;
- captage pour l'eau individuelle (puits privés) ;
- captage agricole (irrigation) ;
- captage industriel.

Tableau 4 : Synthèse des usages des eaux souterraines recensés

Type de captage	Base de consultation	Date de consultation	Remarque
Captage eau potable (AEP)	Cart'Eaux de l'ARS	29/02/2024	Le site d'étude ne se trouve pas dans un périmètre de Protection de Captage (PPC). Toutefois deux captages AEP actifs captant la nappe de la craie sont présents en aval hydrogéologique à 1,50 km au Nord-Ouest du site d'étude.
Puits privé	BSS	29/02/2024	Un puit privé (référéncé BSS000CUDJ) est présent en aval hydrogéologique à 1,20 km au Nord du site. L'ouvrage a été réalisé en juin 1998 à une profondeur de 14,5m. Un niveau d'eau a été mesuré en 1998 à 5,55m/sol soit à +28,25 m NGF. Aucune information sur la nappe captée n'a pu être collectée.
Captage d'eau collective	BSS	29/02/2024	Aucun captage d'eau collective n'est répertorié en aval hydrogéologique immédiat du site (périmètre de 2 km).
Captage agricole	BSS	29/02/2024	Aucun ouvrage agricole n'est répertorié en aval hydrogéologique immédiat du site (périmètre de 2 km).
Captage industriel	BSS	29/02/2024	Des captages industriels sont présents dans un périmètre de 2 km autour du site d'étude

La présence d'autres ouvrages (puits ou captage) non déclarés ne peut toutefois pas être écartée.

## 4.7. Contexte météorologique

Les informations collectées sur le contexte météorologique sont synthétisées dans le tableau suivant.

Tableau 5 : Contexte météorologique dans le secteur d'étude

Pluviométrie	Année 2022	Station météorologique
Hauteur de pluie totale annuelle (mm)	715	SARS ET ROSIERES (59)
Moyenne nationale (mm)	613	-
Direction du vent dominant		Commune
Sens du vent dominant	Sud-Ouest vers le Nord-Est	ESCAUDAIN (59)

La pluviométrie peut avoir une influence directe sur la pollution des sites au droit des espaces non recouverts par un recouvrement étanche (de type dalle béton ou enrobé). Ici, la pluviométrie est légèrement supérieure à la moyenne nationale.

## 4.8. Risques naturels

Les informations collectées sur la base de données Géorisques du Ministère en charge de l'Environnement permettent de synthétiser les risques naturels dans le tableau suivant.

Tableau 6 : Synthèse des risques naturels

Risque naturel	Aléa / sensibilité
Risque sismique	Zone de sismicité 3/5 : <b>risque modéré</b>
Inondations	Pas de risque connu – hors zone d'interdiction
Retrait-gonflement des argiles	Zone d'exposition 1/3 : aléa faible
Cavités	Pas de risque recensé
Mouvements de terrain	Pas de risque recensé
Radon	Potentiel radon 2/3 : <b>risque moyen</b>

Le détail des risques naturels est donné en annexe 5 et correspond au document ERRIAL.

## 4.9. Synthèse de l'étude de vulnérabilité

### 4.9.1. Impact potentiel du site sur son environnement

Dans ce qui suit, la vulnérabilité des milieux est définie comme la possibilité qu'une pollution potentielle issue du site rejoigne le milieu récepteur. La sensibilité correspond au risque que ces milieux soient en contact avec des récepteurs humains. Le tableau suivant récapitule la vulnérabilité et sensibilité en fonction du milieu.

Tableau 7 : Impact du site sur son environnement

Milieux		Vulnérabilité	Sensibilité
Sols	Sur site	<b>Forte</b> : site non recouvert dans sa totalité et substratum très perméable	<b>Forte</b> : espaces publics librement accessibles
	Hors site	<b>Moyenne</b> : présence de sols non recouverts et sols perméables	<b>Forte</b> : présence d'un quartier résidentiel à proximité immédiate
Eaux souterraines	Nappe de la craie	<b>Forte</b> : nappe non recouverte et présente à faible profondeur (< 10 m)	<b>Forte</b> : présence de captages sensibles en aval hydrogéologique immédiat et ressource en eau régionale
Eaux superficielles	Bassins	<b>Moyenne</b> : plans d'eau relativement éloignés	<b>Faible</b> : pas d'usage sensible
	Navie Malvaux, Près du Marais et Escaut	<b>Moyenne</b> : plans d'eau relativement éloignés	<b>Forte</b> : cours d'eau à usage halieutique et récréatif
Faune / Flore		<b>Faible</b> : Absence de zones protégées sur et à proximité immédiate du site d'étude.	

#### 4.9.2. Vulnérabilité et sensibilité du site vis-à-vis de son environnement

Dans ce qui suit, la vulnérabilité du site est définie comme la possibilité qu'une pollution potentielle provenant de l'extérieur rejoigne le site d'étude. La sensibilité correspond aux risques encourus par les usagers du site. Le tableau suivant récapitule la vulnérabilité et sensibilité en fonction des risques.

Tableau 8 : Impact de l'environnement sur le site

Risque	Vulnérabilité	Sensibilité
Hydrogéologie (eaux souterraines)	<b>Forte</b> : présence d'activités potentiellement polluantes dans la zone d'influence hydrogéologique (cf. chapitre 3.3) et nappe à faible profondeur	<b>Faible</b> : pas d'usage connu de la nappe sur site
Hydrologie (eau de surface)	<b>Faible</b> : pas de liaison hydraulique entre les cours d'eau du secteur et le site d'étude	<b>Faible</b> : pas d'usage sur site
Vents dominants	<b>Forte</b> : présence de sites industriels pouvant rejeter des polluants dans l'atmosphère en amont éolien du site (cf. chapitre 3.3)	<b>Forte</b> : espaces publics librement accessibles
Aléas	Radon → <b>risque moyen</b> Risque sismicité → <b>risque modéré</b> Les autres aléas sont faibles ou limités.	<b>Faible</b> : absence de bâtiment en l'état et dans le cadre du projet.

\*

\* \*

## 5. ÉTABLISSEMENT DU SCHÉMA CONCEPTUEL

Selon la méthodologie de gestion des sites et sols pollués en application de la note du 19 avril 2017, le schéma conceptuel est réalisé pour établir un bilan factuel de l'état d'un site ou d'un milieu.

Cet état des lieux permet d'appréhender l'état des pollutions des milieux et les voies d'exposition aux pollutions au regard des activités constatées ou prévues.

Le schéma conceptuel, qui traduit le concept de « Source-Vecteur-Cible », présente : la (ou les) source(s) de pollution, les voies de transferts possibles, les cibles potentielles et les milieux d'exposition.

Le but du schéma conceptuel est de représenter de façon synthétique tous les scénarii d'exposition directe ou indirecte, susceptibles d'intervenir. Il identifie les enjeux sanitaires et environnementaux à considérer dans la gestion du site. Le schéma conceptuel est détaillé dans les chapitres suivants.

### 5.1. Identification des sources de pollution

La « source » désigne le milieu ou l'activité à partir desquels les substances non désirables s'accumulent ou initient le transfert vers les autres milieux.

À l'issue de la visite de site et sur la base des informations recueillies auprès des bases de données et des différentes administrations, les sources potentielles de pollution ainsi que les polluants associés, sont listées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Sources potentielles de pollution

Matrice	Localisation	Sources potentielles de pollution	Polluants associés / Famille de polluants
Sols Eaux souterraines	Sur site	Remblais d'aménagement et déblais de démolition	HCT, HCV, HAP, BTEX, COHV, PCB, cyanures, composés soufrés, métaux et métalloïdes.
		Anciennes activités du site (mine de charbon)	
		Dépôts sauvages	
Sols Eaux souterraines	Hors site	Zones polluées et activités polluantes présentes à proximité du site d'étude dans la zone d'influence hydrogéologique et/ou éolienne	HCV, HCT, HAP, BTEX, COHV, PCB, cyanures, composés chlorés et soufrés, sulfates, paramètres azotés et phosphorés, phénols, métaux et métalloïdes

### 5.2. Identification des cibles

En l'état actuel et dans le cadre du projet, les cibles sont les personnes (adultes et enfants) se rendant sur le quartier Schneider et ses lieux de promenades (terril et terrains vague destinés à devenir un futur parc intercommunal), ainsi que les travailleurs dans le cadre du chantier.

### 5.3. Identification des voies de transfert et d'exposition

Sur la base de l'usage du site dans son état actuel / futur, les modes de transfert et voies d'exposition potentiels synthétisés dans le tableau en page suivante ont été retenus.

Tableau 10 : Voies potentielles de transfert et d'exposition

Sources considérées	Modes de transfert possibles	Milieux d'exposition	Voies d'exposition potentielles	Pertinence		Sources considérées
				Sur site	Hors site	
Sols pollués	Contact direct	Sol	Contact cutané	<b>POSSIBLE</b>	<b>POSSIBLE</b>	<u>État actuel</u> : le site présente des surfaces non recouvertes. <u>État projet</u> : le projet prévoit des surfaces non recouvertes.
	Contact direct	Sol	Ingestion	<b>POSSIBLE</b>	<b>POSSIBLE</b>	
	Émissions volatiles	Air	Inhalation de vapeurs	<b>DESACTIVÉE</b>	<b>POSSIBLE</b>	<u>État actuel</u> : aucun bâtiment n'est présent sur le site. <u>État projet</u> : aucun bâtiment n'est prévu dans le cadre du projet. Hors site, le quartier comporte de nombreux logements. D'après la circulaire du 8 février 2007 relative aux modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués, la voie d'exposition par inhalation de composés volatils depuis les sols ou les eaux souterraines vers l'air ambiant est considérée comme désactivée pour des aménagements sensibles en extérieur.
	Envol de poussières	Poussières	Inhalation et ingestion	<b>POSSIBLE</b>	<b>POSSIBLE</b>	<u>État actuel</u> : le site présente des surfaces non recouvertes. <u>État projet</u> : le projet prévoit des surfaces non recouvertes.
	Absorption par les fruits ou les légumes	Fruits et légumes	Ingestion de fruits et de légumes	<b>POSSIBLE</b>	<b>POSSIBLE</b>	<u>État actuel</u> : présence d'arbres fruitiers sur le site. <u>État projet</u> : arbres fruitiers en place conservés dans le cadre du projet.
	Diffusion vers les canalisations	Eau de distribution	Inhalation, ingestion et contact cutané	<b>POSSIBLE</b>	<b>POSSIBLE</b>	<u>État actuel</u> : des canalisations eau potable sont présentes sur site au droit des trottoirs et voiries du quartier. <u>État projet</u> : canalisations en place conservées dans le cadre du projet.
Nappe ou eau de surface polluée	Contact direct	Eau	Contact cutané	<b>NON</b>	<b>POSSIBLE</b>	<u>État actuel</u> : pas d'usage des eaux souterraines sur site. <u>État projet</u> : le projet ne prévoit pas l'usage des eaux souterraines.
	Contact direct	Eau	Ingestion	<b>NON</b>	<b>POSSIBLE</b>	
	Émissions volatiles	Air	Inhalation de vapeurs	<b>DESACTIVÉE</b>	<b>POSSIBLE</b>	<u>État actuel</u> : aucun bâtiment n'est présent sur le site. <u>État projet</u> : aucun bâtiment n'est prévu dans le cadre du projet. Hors site, le quartier comporte de nombreux logements. D'après la circulaire du 8 février 2007 relative aux modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués, la voie d'exposition par inhalation de composés volatils depuis les sols ou les eaux souterraines vers l'air ambiant est considérée comme désactivée pour des aménagements sensibles en extérieur.
	Aspersion de fruits et légumes	Fruits et légumes	Ingestion	<b>NON</b>	<b>POSSIBLE</b>	<u>État actuel</u> : pas d'usage des eaux souterraines sur site. <u>État projet</u> : le projet ne prévoit pas l'usage des eaux souterraines.
	Bioaccumulation (eau de surface)	Poissons	Ingestion	<b>NON</b>	<b>POSSIBLE</b>	Voie non retenue sur site mais est possible hors site. À noter toutefois que le projet n'a pas d'impact pénalisant sur cette voie d'exposition.

\*

\* \*

## 6. PROGRAMME D'INVESTIGATIONS À METTRE EN ŒUVRE (A130)

Au vu des informations collectées dans le cadre de l'étude historique, documentaire et de vulnérabilité, GÉauPole recommande la réalisation d'un Diagnostic Pollution (prestation globale DIAG – prestations élémentaires A200, A210 et A270) dans le but de vérifier la qualité environnementale du site et de confirmer la compatibilité du site et l'absence de risque pour les futurs usagers dans le cadre du projet envisagé.

La cartographie et engagements liés à la sécurité, à la gestion environnementale et aux prestations d'analyses en laboratoire sont présentés en [annexe 6](#).

### 6.1. Investigations sur site – Programme d'investigations recommandé

Au regard des informations recueillies lors de la prestation INFOS (étude historique, documentaire, mémorielle et de vulnérabilité) et des sources potentielles de pollutions identifiées pour le site, le bureau d'études GÉauPole recommande la réalisation d'investigations sur les milieux « sols » et « eaux souterraines ».

Le programme d'investigations recommandé est présenté dans le tableau en page suivante.

Précisons que :

- les sondages à la tarière mécanique et à la tarière manuelle seront réalisés par une équipe de techniciens de la société GÉauPole ;
- les fouilles à la pelle mécanique seront réalisées par une entreprise de terrassement locale sous la conduite d'un membre de la société GÉauPole ;
- la pose des piézomètres sera réalisée par la société HYDROGEOTECHNIQUE Nord sous la conduite d'un membre de la société GÉauPole ;
- la réalisation des mesures in-situ (PID) et la confection des échantillons de sol et d'eau souterraine seront assurés par un membre de la société GÉauPole.

Remarque : les sondages ne pourront être réalisés qu'après avoir levé :

- les incertitudes sur la présence d'amiante et de HAP dans les enrobés des voiries du quartier ;
- le risque pyrotechnique.

Le plan prévisionnel de localisation des investigations est présenté en [annexe 6](#).

Tableau 11 : Programme d'investigations recommandé sur les sols et les eaux souterraines

Sondage	Zone associée	Nombre	Profondeur	Technique de forage	Objectifs	Implantation	
						Source de pollution associée	Projet d'aménagement
S1 à S19	Voiries et trottoirs	<b>19 sondages</b> <u>Justification</u> : La répartition des sondages permet de : - viser les sources de pollution généralisées et diffuses - tenir compte du projet d'aménagement	<b>2 m /TA</b> <u>Justification</u> : caractérisation des remblais potentiels et du terrain naturel sous-jacent	<b>Sondages à la tarière mécanique (S1 à S17)</b> <u>Justification</u> : sols compatibles et profondeur adaptée  <b>Sondages à la pelle mécanique (S18 et S19)</b> <u>Justification</u> : contraintes d'accès (zones arborées sur terrain en friche)	- Caractérisation de la pollution - Caractérisation des déblais générés par le projet - Recherche de polluants en lien avec la problématique d'infiltration des eaux pluviales - Vérification des hypothèses du schéma conceptuel et caractérisation des vecteurs de transfert	- Remblais d'aménagement - Zones polluées et activités polluantes présentes à proximité immédiate du site d'étude	- Voiries et trottoirs - Stationnements verts - Chaussées réservoir - Noues d'infiltration
S20 à S37	Terril	<b>18 sondages</b> <u>Justification</u> : La répartition des sondages permet de : - viser les sources de pollution généralisées et diffuses - viser les sources de pollution localisées - tenir compte du projet d'aménagement	<b>1 ou 4 m /TA</b> <u>Justification</u> : caractérisation des remblais potentiels et du terrain naturel sous-jacent	<b>Sondages à la tarière manuelle (S20 à S26)</b> <u>Justification</u> : contraintes d'accès (zone densément arborée ou présentant des dépôts sauvages)  <b>Sondages à la pelle mécanique (S27 à S37)</b> <u>Justification</u> : contraintes d'accès (terrill végétalisé et arborée présentant une topographie variable)	- Caractérisation de la pollution - Caractérisation des éventuels déblais générés par le projet - Recherche de polluants en lien avec la problématique d'infiltration des eaux pluviales - Vérification des hypothèses du schéma conceptuel et caractérisation des vecteurs de transfert	- Dépôts sauvages - Potentiels remblais - Anciennes activités relatives à la mine de charbon (terrill et dynamitière) - Mouvements de terre - Zones polluées et activités polluantes présentes à proximité immédiate du site d'étude	- Voie Nouvelle - Parc du terril - Entrée principale du parc - Aire de jeux nature - Pump track - Stationnements verts
S18 et S19 S38 à S65	Terrains en friche	<b>30 sondages</b> <u>Justification</u> : La répartition des sondages permet de : - viser les sources de pollution généralisées et diffuses - viser les sources de pollution localisées - tenir compte du projet d'aménagement	<b>4 m /TA</b> <u>Justification</u> : caractérisation des remblais potentiels et du terrain naturel sous-jacent	<b>Sondages à la pelle mécanique</b> <u>Justification</u> : contraintes d'accès (terrains en friche végétalisés et arborés présentant un merlon arboré)	- Caractérisation de la pollution - Caractérisation des éventuels déblais générés par le projet - Recherche de polluants en lien avec la problématique d'infiltration des eaux pluviales - Vérification des hypothèses du schéma conceptuel et caractérisation des vecteurs de transfert	- Remblais d'aménagement et/ou de démolition - Anciennes activités relatives à la mine de charbon (bâtiments et infrastructures de la fosse Schneider, dynamitière, zones de stockage, zone de chargement / déchargement surélevée et voies ferrées) - Zones polluées et activités polluantes présentes à proximité immédiate du site d'étude	- Parc intercommunal - Entrée secondaire du parc - Prairies et franges boisées - Aire de jeux urbaine - Stationnements verts
PZ4 à PZ6	Terrains en friche	<b>3 piézomètres</b> <u>Justification</u> : - Compléter le réseau initial mis en place en phase 1 - État initial de la nappe sur l'ensemble du périmètre projet	<b>20 m /TA</b> <u>Justification</u> : caractérisation de la nappe de la craie	<b>Sondages destructifs équipés en piézomètres</b>	- Caractérisation de la pollution dans la nappe de la craie - Vérification des hypothèses du schéma conceptuel et caractérisation des vecteurs de transfert	- Zones polluées et activités polluantes présentes à proximité immédiate du site d'étude	-

## 6.2. Analyses chimiques en laboratoire – Programme analytique recommandé

Concernant le programme d'analyses en laboratoire, les échantillons de sols confectionnés seront confiés au laboratoire EUROFINs ENVIRONNEMENT, agréé et accrédité COFRAC pour la réalisation des bilans analytiques.

On note que les bilans analytiques reprennent les principaux polluants traceurs associés aux sources potentielles de pollution identifiées, précisés au chapitre 5.1.

Les analyses sur les sols permettront de :

- définir la qualité environnementale des terrains au droit du site par la recherche des polluants ;
- définir d'éventuels risques sanitaires en lien avec le projet ;
- de déterminer, en première approche, la valorisation possible des matériaux à excaver ;
- de déterminer dans un second temps, l'orientation des matériaux en filières adaptées en cas d'excavation et d'évacuation de ces derniers si la valorisation n'est pas possible ;
- d'étudier la problématique d'infiltration des eaux pluviales.

Les analyses sur les eaux souterraines permettront de :

- définir la qualité des eaux souterraines (nappe de la craie) par la recherche des polluants ;
- définir d'éventuels risques sanitaires en lien avec le projet.

Tableau 12 : Programme analytique recommandé sur les sols et les eaux souterraines

Milieu	Zone associée	Sondage / Ouvrage	Nombre	Type d'analyse
Sols	Voiries et trottoirs	S1 à S19	<b>38 analyses, soit 2 analyses par sondage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 échantillon de surface</li> <li>• 1 échantillon plus en profondeur</li> </ul>	Analyses pour l'évaluation des niveaux de polluants présents vis-à-vis des seuils d'admissibilité en Installation de Stockage des Déchets (ISD) conformes à l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014. <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>sur brut</u> : les Hydrocarbures Totaux C<sub>10</sub>-C<sub>40</sub> (HCT), les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), les Polychlorobiphényles (PCB), les Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques (BTEX) et le Carbone Organique Total (COT) ;</li> <li>• <u>sur lixiviat</u> : la fraction soluble, le Carbone Organique Total (COT), l'indice phénol, les sulfates, les chlorures, les fluorures et les 12 métaux lourds et métalloïdes associés (antimoine, arsenic, baryum, cadmium, chrome, cuivre, mercure, molybdène, nickel, plomb, sélénium et zinc).</li> </ul> Ces analyses sont complétées par la recherche des paramètres suivants sur brut : les Hydrocarbures volatils C <sub>5</sub> -C <sub>10</sub> (HCV), les Composés Organo-Halogénés Volatils (COHV), les 12 métaux lourds (antimoine, arsenic, baryum, cadmium, chrome, cuivre, mercure, molybdène, nickel, plomb, sélénium et zinc) et les cyanures.
	Terril	S20 à S37	<b>7 analyses, soit 1 analyse par sondage pour les sondages S20 à S26</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 échantillon de surface</li> </ul>	
			<b>33 analyses, soit 3 analyses par sondage pour les sondages S27 à S37</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 échantillon en surface</li> <li>• 2 échantillons plus en profondeur</li> </ul>	
Terrains en friche	S18 et S19 S38 à S65	<b>90 analyses, soit 3 analyses par sondage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 échantillon en surface</li> <li>• 2 échantillons plus en profondeur</li> </ul>		
Eaux souterraines	Ensemble du projet	PZ1 à PZ6 PZC4 si possible	1 (1 par ouvrage)	Hydrocarbures volatils C <sub>5</sub> -C <sub>10</sub> (HCV), Hydrocarbures Totaux C <sub>10</sub> -C <sub>40</sub> (HCT), Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), hydrocarbures aromatiques monocycliques (BTEX), Composés Organo-Halogénés Volatils (COHV), polychlorobiphényles (PCB), et 12 métaux lourds (antimoine, arsenic, baryum, cadmium, chrome, cuivre, mercure, molybdène, nickel, plomb, sélénium et zinc).

\*

\* \*

## 7. CONCLUSIONS ET SYNTHÈSE TECHNIQUE

### 7.1. Remarques générales

Les conclusions et recommandations proposées dans le présent rapport sont fondées sur :

- les données fournies par le client ;
- les informations recueillies auprès des administrations consultées pour l'étude historique et documentaire ;
- les observations faites sur le site ;
- les bases de données publiques et institutionnelles consultées.

Ce rapport reflète l'état au moment de nos investigations et ne tient pas compte des données fournies ultérieurement à sa date d'émission.

### 7.2. Recommandations

Sur la base des informations issues de l'étude historique, documentaire et de vulnérabilité, le bureau d'études GÉAUPOLE recommande, une fois la question des risques pyrotechnique et amiante levés, la réalisation d'un diagnostic pollution correspondant à la prestation DIAG conforme à la norme NF X31-620-2 de décembre 2021, intitulée « Prestations de services relatives aux sites et sols pollués – Partie 2 : Exigences dans le domaine d'études, d'assistance et de contrôle » (cf. chapitre 6).

Cette étude doit permettre, de fournir les données disponibles sur les sols et les eaux souterraines au droit du site d'étude, afin de confirmer la présence ou non d'une pollution dans ces milieux.

\*

\*      \*

## **Conformité avec la norme NF X31-620 :** **Prestations de services relatives aux sites et sols pollués**

Le bureau d'études GÉAUPOLE applique les recommandations de la politique de gestion des sites et sols pollués du Ministère de l'Environnement, initiée en février 2007 et exprimée dans les circulaires de 2007 et 2017. Le bureau d'études GÉAUPOLE réalise ses prestations dans le respect de la norme AFNOR NF X31-620.

Le bureau d'études GÉAUPOLE est certifié LNE pour des prestations de services relatives aux domaines A et D des Sites et Sols Pollués, concernant les parties de la norme NF X31-620 suivantes :

- Partie 1 : Qualité du sol – Prestations de services relatives aux sites pollués – Exigences générales.
- Partie 2 : Qualité du sol – Prestations de services relatives aux sites pollués – Exigences dans le domaine des prestations d'études, d'assistance et de contrôle.
- Partie 5 : Qualité du sol – Prestations de services relatives aux sites et sols pollués – Exigences pour la réalisation des attestations de prise en compte des mesures de gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines dans la conception des projets de construction ou d'aménagement.

La codification des prestations selon le référentiel de certification des sites et sols pollués, pour le domaine A, est présentée en **annexe 7**.

\*

\* \*

Nous restons à la disposition des responsables du projet et de tous les intervenants pour tous renseignements complémentaires.

**Dressé par les Ingénieurs soussignés**

<b>Rédacteur</b> Aurore LECIGNE, Chef de Projet	<b>Approbateur</b> Éric CHARDIGNY, Superviseur
	

\*

\* \*

## Conditions d'utilisation du rapport

Le présent rapport et ses annexes constituent un tout indissociable. Toute communication ou reproduction de ce rapport et annexes ou toute interprétation dépassant les recommandations émises ne saurait engager la responsabilité de GÉauPole, sauf en cas d'accord préalablement établi.

\*

\* \*

## Limites d'utilisation d'une étude de pollution

Une étude de pollution du milieu souterrain a pour objectif de renseigner sur la qualité des milieux de type, sols, eaux, etc. Ainsi, toute utilisation en dehors de ce contexte ne saurait engager la responsabilité de notre société.

On précisera que la représentativité des analyses et des résultats ne peut s'appliquer à l'ensemble du site étudié, compte tenu de la non-reconnaissance dans sa totalité et/ou de l'inaccessibilité de certaines zones par les investigations exécutées. Ainsi, les données et résultats obtenus sont applicables uniquement au droit des investigations réalisées et des analyses en découlant, soit selon un maillage régulier, soit de façon orientée en fonction des informations historiques collectées ou indiquées par l'exploitant comme pouvant être à l'origine d'une pollution.

Ce dispositif ne permet pas de lever la totalité des aléas, dont l'extension possible est en relation inverse de la densité du maillage de fouilles, et qui sont liés à des hétérogénéités toujours possibles en milieu naturel et/ou artificiel.

Cette étude reflète l'état au moment de nos investigations et ne tient pas compte des événements ultérieurs pouvant modifier la situation observée à cet instant.

\*

\* \*

## Accord de confidentialité

GÉauPole s'engage à garder strictement confidentiel et à ne pas divulguer ou communiquer à des tiers, par quelque moyen que ce soit, les documents, photos, données, savoir-faire, informations et autres renseignements qui lui seront transmis pour l'élaboration de la présente étude.

De plus, GÉauPole s'engage à ne communiquer les informations confidentielles indiquées comme telles par le client, qu'aux membres de son personnel, et si nécessaire aux sous-traitants (internes et/ou externes), dans le cadre d'un strict usage dû à l'étude.

Les informations confidentielles ne pourront être utilisées par GÉauPole que pour l'exécution de la présente mission définie dans l'offre. Toute autre utilisation sera soumise à l'autorisation écrite et préalable du Client qui les aura émises.

Toutefois, ces dispositions ne s'appliqueront pas aux informations pour lesquelles GÉauPole peut prouver :

- qu'elle les possédait avant la date de communication par l'autre partie,
- que ces informations étaient du domaine public avant leur communication par l'autre partie ou qu'elles y soient entrées, par la suite, sans qu'une faute puisse être imputée à la partie qui les a reçues,
- qu'elle les ait reçues, sans obligation de secret, du client ou d'un tiers autorisé à les divulguer.

De plus, GÉauPole s'engage à ne transmettre une copie des produits finis (rapport, note, compte-rendu, etc.) qu'à son client, ou aux personnes que le client indique par écrit. En cas de sollicitation par d'autres parties pour en avoir copie, il devra faire état de cette demande au client et devra agir en stricte conformité avec les instructions du client.

Par accord de cette proposition, le client autorise GÉauPole à le nommer pour une référence scientifique ou commerciale. À défaut, GÉauPole s'entendra avec le client pour définir les modalités de l'usage commercial et scientifique de la référence.

\*

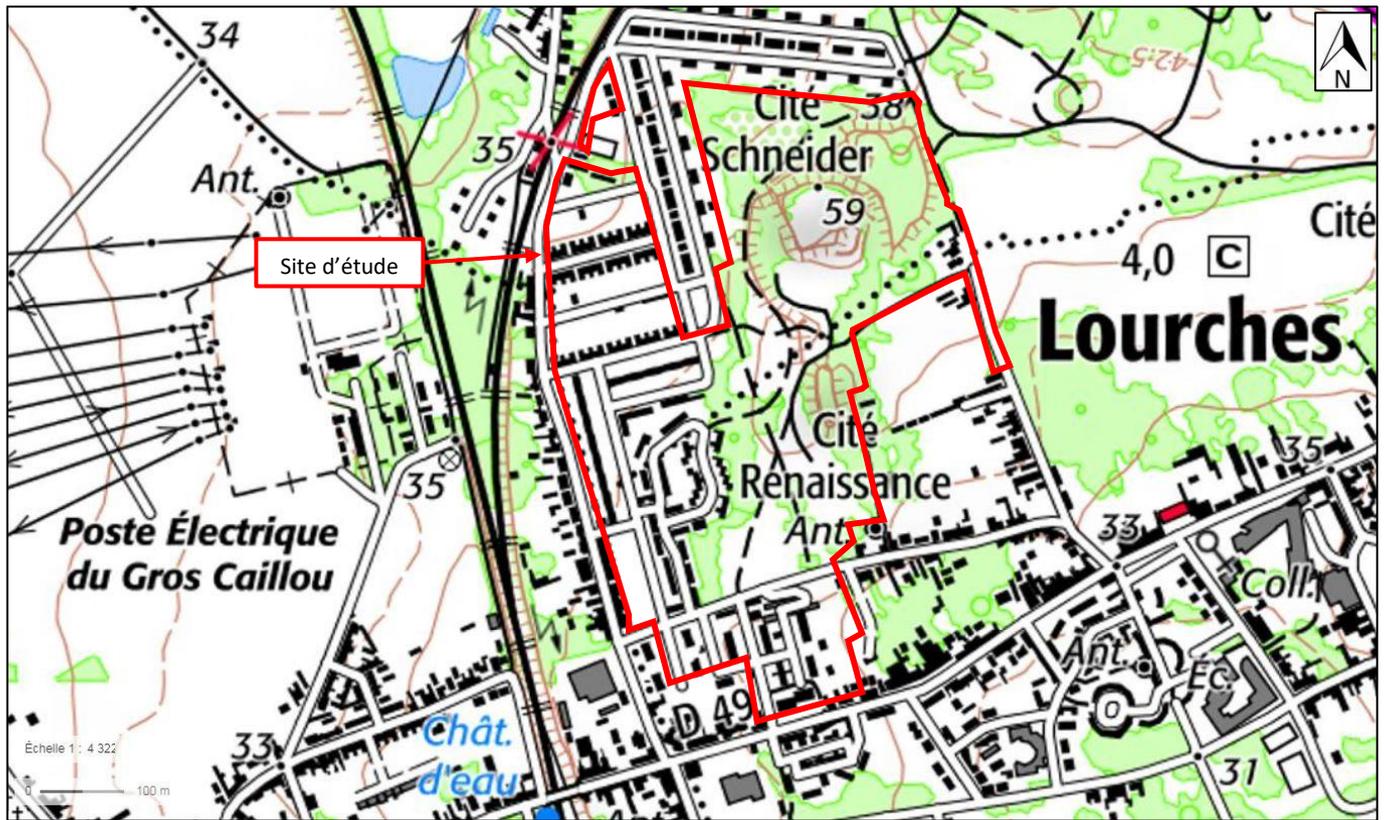
\* \*

## 8. ANNEXES

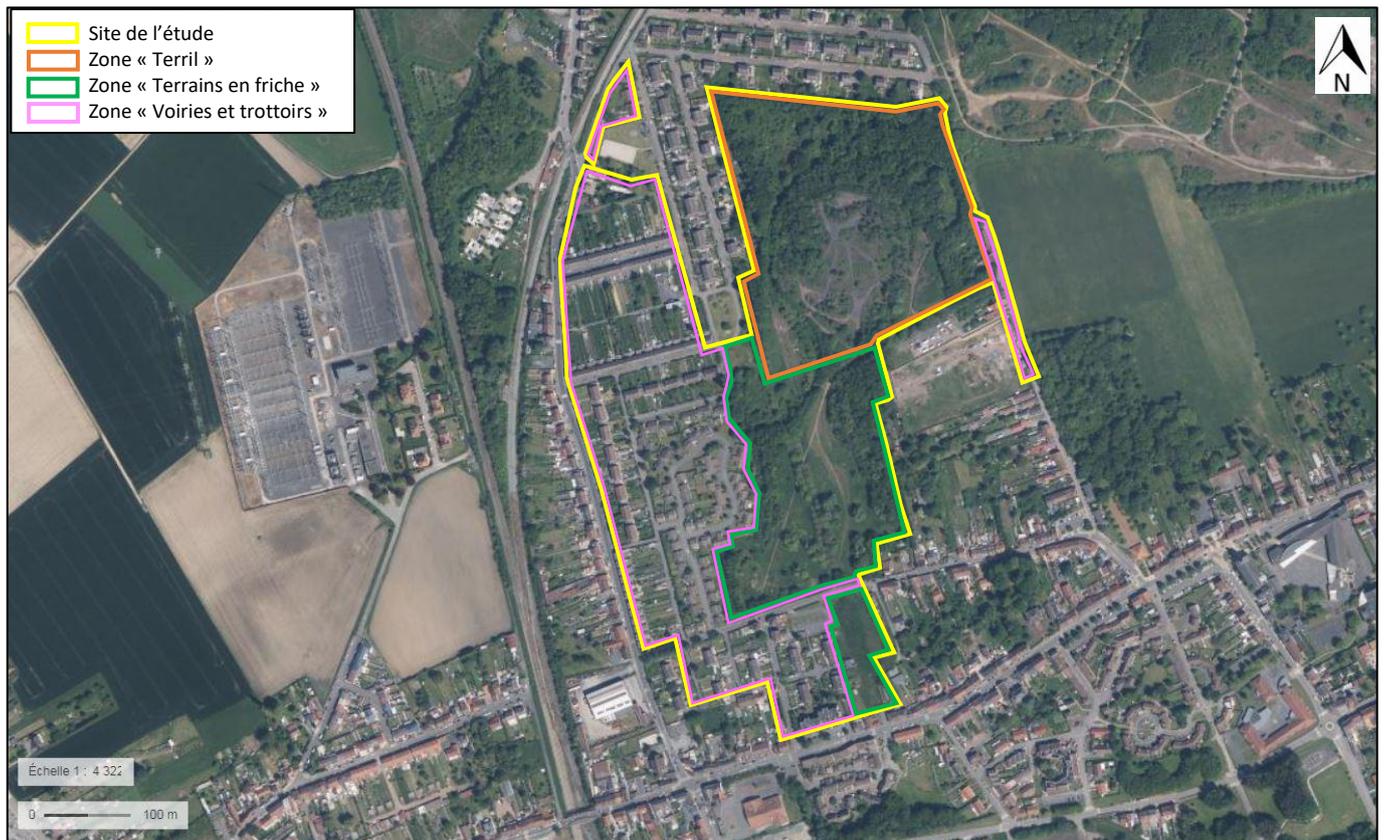
# Annexe 1

## Cartes, photographies et témoignages de la visite de site

Contexte sitologique



Localisation du site d'étude (source : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr))



Vue aérienne du site d'étude (source : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr))

Visite de site

Angles des photographies sur la base d'une vue aérienne - Zone « Terril »



Angles des photographies sur la base d'une vue aérienne – Zone « Terrains en friche »



Angles des photographies sur la base d'une vue aérienne (Zone du quartier résidentiel avec voiries)



Zone « Terril »



Photographie 1 : cheminement piétons au Sud-Ouest du terril menant aux terrains en friche



Photographie 2 : cheminement piétons au Sud-Ouest du terril



Photographie 3 : vue du terril et des cheminements piétons menant au terril depuis le Sud-Ouest



Photographie 4 : cheminement piétons sur le terril



Photographie 5 : vue depuis le sommet du terril vers le Sud-Ouest



Photographie 6 : vue depuis le sommet du terril vers le Sud-Est



Photographie 7 : cheminements piétons au Sud-Est du terril



Photographie 8 : cheminements piétons au Sud-Est du terril



Photographie 9 : cheminement piéton d'accès au terril depuis la rue Henri Dure



Photographie 10 : cheminement piéton longeant le terril à l'Ouest menant à la rue de Maubeuge



Photographie 11 : dépôts sauvages au bout des cheminements piétons depuis la rue de Maubeuge



Photographie 12 : cheminement piétons d'accès au terril depuis la rue de Maubeuge



Photographie 13 : cheminement piétons d'accès au terril depuis la rue de Maubeuge et dépôts sauvages



Photographie 14 : dépôts sauvages au bout des cheminements piétons depuis la rue de Maubeuge



Photographie 15 : cheminement piétons d'accès au terril depuis la rue de Maubeuge



Photographie 16 : dépôts sauvages au bout des cheminements piétons depuis la rue de Maubeuge

Zone « Terrains en friche »



Photographie 17 : cheminements piétons d'accès aux terrains en friche depuis la rue de Valenciennes



Photographie 18 : cheminements piétons d'accès aux terrains en friche depuis la rue de Valenciennes et dépôts sauvages



Photographie 19 : espace vert et cheminements piétons d'accès aux terrains en friche depuis la rue de Valenciennes et dépôts sauvages



Photographie 20 : espace vert au Nord des terrains en friche donnant sur la rue de Valenciennes



Photographie 21 : espaces enherbés et arborés et cheminement piétons au Nord des terrains en friche menant au teruil



Photographie 22 : espace enherbé et arboré au centre des terrains en friche présentant des arbres fruitiers



Photographie 23 : espaces enherbé et merlon arboré à l'Est des terrains en friche



Photographie 24 : piézomètre « PZC4 »



Photographies 25 : tête de puits de mine n°5 / plaque de la tête de puits de mine n°5



Photographie 26 : cheminement piétons d'accès aux terrains en friche depuis la rue Blanqui et borne indiquant la présence potentielle d'un réseau de transport d'hydrocarbures



Photographie 27 : cheminement piétons d'accès aux terrains en friche depuis la rue Blanqui et poste de transformation



Photographie 28 : espace enherbé au Sud de la rue Blanqui



Photographie 29 : espace enherbé au Sud de la rue Blanqui



Photographie 30 : espace enherbé au Sud de la rue Blanqui



Photographie 31 : espace enherbé au Sud de la rue Blanqui

Zone « Voiries et trottoirs »



Photographie 32 : espace vert entre la rue Paul Bert et la rue de Cambrai



Photographie 33 : rue Paul Bert



Photographie 34 : rue Cité Paul Schneider n°1



Photographie 35 : rue Cité Paul Schneider n°1



Photographie 36 : rue Cité Paul Schneider n°2



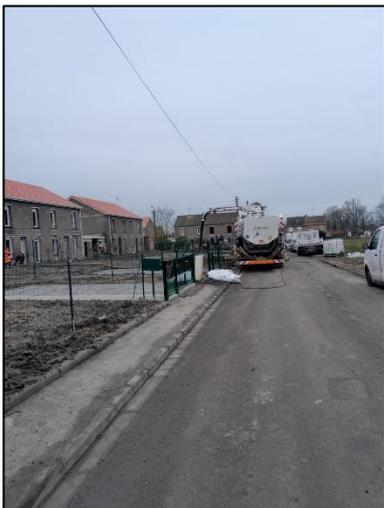
Photographie 37 : voyette entre rues Cité Paul Schneider n°2 et n°3



Photographie 38 : jonction entre la rue Cité Paul Schneider n°2, la rue Paul Bert et la rue Jean Baptiste Lebas



Photographie 39 : rue Cité Paul Schneider n°3



Photographie 40 : rue Cité Paul Schneider n°4



Photographie 41 : rue Jean-Baptiste Lebas



Photographie 42 : rue Germain Pilon



Photographie 43 : rue François Rabelais



Photographie 44 : rue Jean Clouet



Photographie 45 : rue Pierre Lescot



Photographie 46 : rue Paul Hencke



Photographie 47 : rue Blanqui



Photographie 48 : rue Blanqui



Photographie 49 : Cité Schneider Allée A



Photographie 50 : Cité Schneider Allée B



Photographie 51 : Cité Schneider Allée C



Photographie 52 : Cité Schneider Allée D



Photographie 53 : entrée du parking condané de la Cité Schneider Allée B



Photographie 54 : parking et garages condanés de la Cité Schneider  
Allée B



Photographie 55 : rue Henri Durre

Enquête de voisinage			
Localisation	Date	Personne interrogée	Témoignage
LOURCHES Rue Jean Goujon	20/02/2024	Habitant de la rue Jean Goujon	L'activité minière aurait cessé sur le site dans les années 1950 à 1960.
LOURCHES Rue Pierre Lescot	20/02/2024	Habitants de la rue Pierre Lescot	Aucun témoignage pertinent pour l'étude.
LOURCHES Cité Schneider Allées A à D	20/02/2024	-	Logements sans sonnette avec portail.
ESCAUDAIN Cité Paul Schneider	20/02/2024	-	Rues présentant beaucoup de logements vides et inoccupés.

# Annexe 2

## Compte-rendu de la visite de site



**QUESTIONNAIRE DE VISITE DE SITE**  
( 1 / 4 )

**DATE ET INTERVENANTS**

N° dossier :	C.24.OR,073	Dates :	1912/23 et 20/02/24	Auteur :	A. THELLIER
Contact principal :	Corinne TOMCZAK	Organisme :	Communauté d'Agglomération La Porte du Hainaut (CAPH)		
Donneur d'ordre / MOE :	CAPH	Exploitant :	-	Propriétaire :	EPF / CAPH

**LOCALISATION ET IDENTIFICATION DU SITE**

Nom usuel du site :	Quartier Schneider		Adresse :	ESCAUDAIN / LOURCHES / ROEULX (59)	
Type de site (décharge, site en activité, friche industrielle, habitation...) :	Espaces publics + friche minière				
Cadre de l'étude :	<input type="checkbox"/>	cessation d'activité	<input type="checkbox"/>	cession / acquisition	démarche environnementale
	<input type="checkbox"/>	demande DREAL	<input type="checkbox"/>	pollution accidentelle	dommage aux tiers
	<input checked="" type="checkbox"/>	autre : <b>Projet de requalification et d'aménagement</b>			
Zone d'étude :	<input checked="" type="checkbox"/>	Site entier	Superficie :	25	ha
	<input type="checkbox"/>	Sous partie	Topographie :	Variable	
Population :	<input checked="" type="checkbox"/>	Occasionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Fréquente	Nombre : -
	<input type="checkbox"/>	Travailleurs	<input checked="" type="checkbox"/>	Adultes	Enfant / Personne âgée (sensible)
Accès au site :	<input type="checkbox"/>	Site clôturé et surveillé	<input type="checkbox"/>	Site non clôturé / clôtures en mauvais état, mais surveillé	
	<input type="checkbox"/>	Site clôturé mais non surveillé	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non clôturé / clôtures en mauvais état et non surveillé	

**ACTIVITÉS ET PRATIQUES AU DROIT DU SITE**

**Chronologie des activités :**

Activité 1 :	<b>Mine de charbon</b>	Exploitée de :	fin XIXème	à	1950	statut ICPE :	Autorisation
Activité 2 :	-	Exploitée de :	-	à	-	statut ICPE :	-
Activité 3 :	-	Exploitée de :	-	à	-	statut ICPE :	-

**Chronologie des exploitants / propriétaires :**

Exploitant 1 :	Compagnie des Mines de Douchy	de :	1906	à	1946
Exploitant 2 :	HBNPC	de :	1946	à	1997
Exploitant 3 :	SA Terrils	de :	1997	à	2004
Exploitant 4 :	EPF HAUTS DE France	de :	2004	à	Actuellement

**DESCRIPTION ET SCHÉMA DU SITE**

**Bâtiments :** (à localiser sur un plan)      Nombre : -      % bâti/surf. étude : -      %

	Bâtiment 1	Bâtiment 2	Bâtiment 3
Nom usuel du bâtiment	-	-	-
Surface (m²)	-	-	-
Usage	-	-	-
Hauteur plafond rdc	-	-	-
Nombre d'étages	-	-	-
Nombre sous-sol + hauteur	-	-	-
Description sous-sol	-	-	-
Vide sanitaire	-	-	-
Revêtement + état	-	-	-
Usage RDC	-	-	-
Stockage	-	-	-
Nombre personnel	-	-	-
Zone(s) source(s) de pollution	-	-	-
Autre	-	-	-

**Infrastructures :** (Fosse, Puitsards, Cabine de peinture, Transformateur, Zone de stockage de déchets, Local produits chimiques, Poste de chargement, Poste ou îlots de distribution, Séparateur, Décanteur...) → à localiser sur le plan avec un indice

Indice plan	infrastructure	Description (dimension, état, rétention, revêtement, aspect, qualité du sol, infrastructures détruites ?)	Produits utilisés/stockés (actuels ou passés)	Dates d'exploitation	Indice de pollution / Incidents ?
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-



**QUESTIONNAIRE DE VISITE DE SITE**  
( 2 / 4 )

**Cuves :** (à localiser sur un plan)

Indice plan	Caractéristiques des cuves					Dates d'exploitation	Indice de pollution / Incidents ? / Épreuves régulières ? (si retirée, préciser état des sols après travaux)
	Enveloppe	Volume (m3)	Produits stockés (actuellement et par le passé)	Enterrée / aérienne	Rétention / fosse		
-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-

**Dépôts sauvages :** (à localiser sur plan avec indice)

Indice plan	Confinement	Produits ou déchets identifiés	Volume (m3)	Risques
★	Non	Ordures ménagères, déchets du BTP; déchets de démolition	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-

**Accessibilité pour travaux :**

Réseaux existants : **oui** lesquels : **Électricité, Gaz, Assainissement, Eau potable**  
 Accessibilité atelier de forage / pelle mécanique : **oui** quel type : **selon les secteurs : GEAU300 / pelle mécanique / Tarière manuelle**  
 (Pour rappel : dimension GEAU3000 : Htransport 1,72 m, Htravail 4,00 m x L 2,70 m x laux patins 1,20 m, poids 1 225 kg)  
 Si non , contraintes d'accès : **Zones arborées + merlon**  
 Barrière / Portail : **oui** clés à chercher chez : **non** n° tel : **-**  
 Point d'eau accessible en phase travaux **non** détails : **-**  
 Alimentation électrique du site **non** détails : **-**  
 Contraintes particulières : (pas de poussières, réseaux, horaires d'intervention...)  
**Réseaux, enrochements, grilles HERAS, zones arborées, merlon.**

**MILIEUX SUSCEPTIBLE(S) D'ÊTRE POLLUÉ(S)**

**Milieu eaux superficielles :**

Présence d'un ou plusieurs cours d'eau : **non** Nom : **-** dist./site : **-** m  
 Nom : **-** dist./site : **-** m  
 Pompage d'eau superficielle : **non**  
 Rejet au milieu eaux superficielles : **non**  
 Site en zone inondable : **non**  
 Présences de mares : **non** Nombre : **-** dist./site : **-** m  
 Commentaires : **-**

**Milieu eaux souterraines :**

Présence d'une ou plusieurs nappes : **oui** Nom : **Nappe de la craie** prof. : **< 10** m/TN  
 Nom : **-** prof. : **-** m/TN  
 Usage sur site : **non** Nature : **-**  
 Présence de piézomètres : **oui** Nombre : **1** Ø (mm) : **inconnu** Piézo. : **inconnu** m/TN  
 indice dans piézomètre : **PZC4**  
 fréquence de surveillance : **inconnue**  
 rapports de suivi à récupérer : **non**  
 Captages à proximité du site : **oui** Usage : **AEP, domestique et industriel** dist./site : **-** m  
 Commentaires : **-**



**QUESTIONNAIRE DE VISITE DE SITE**  
( 3 / 4 )

**Milieu sols :**

Revêtement extérieur :  Enrobé état : **Moyen**  
 Dalle béton état :  
 Sol nu  Enherbé

Indice(s) de pollution : -

Commentaires :  
-

**Milieu air :**

Risque d'envol de poussière : **oui**  
 Utilisation de produits volatils : **non** préciser : -

Commentaires :  
-

**Rejets :**

Gestion des eaux industrielles : (station d'épuration...) -  
 Gestion des eaux de toitures : (puisards...) -  
 Gestion des eaux pluviales : (séparateur...) -

Commentaires :  
-

**TEMOIGNAGES ET DOCUMENTS RELATIFS AU SITE**

**Personnes rencontrées :**

Nom : -	Nom : -	Nom : -
Fonction : -	Fonction : -	Fonction : -
Témoignage particulier : -	Témoignage particulier : -	Témoignage particulier : -

Documents consultés sur site : (préciser si copie obtenue)

-  
-

**Divers :**

- Arrêtés Préfectoraux : **non** : -
- Projet de reconversion : **oui** : -
- Plaintes de voisinage : **non** : -
- Autre incident : **non** : -
- Zone de pollution connue non diagnostiquée : **non** : -
- Présence de servitude sur le site : **non** : -
- Existence d'études antérieures : **non** : -
- Existence de travaux de dépollution antérieurs : **non** : -
- Plans du site actuel / historique : **oui** : **Voir annexes 1 et 3 du présent rapport**
- Présence d'un schéma / plan joint à ce CR : **oui** : **Voir page 4 du présent document**
- Réalisation de photographies pendant la visite : **oui** : **Voir annexe 1 du présent rapport**

**ENVIRONNEMENT DU SITE**

*Par défaut, le rayon du voisinage visité est de 250 m. Tous les constats hors site sont limités à ce rayon sauf précision.*

Dans la mesure du possible vérifier si présence de sous-sol, cave...

		dist./site (m)	localisation
<input checked="" type="checkbox"/>	Agricole	Bordure	E
<input checked="" type="checkbox"/>	Urbain	Bordure	N S E O
	Sensible (crèche, école, hôpital)		N S E O
	Commercial		N S E O

		dist./site (m)	localisation
	Habitat collectif		N S E O
<input checked="" type="checkbox"/>	Habitat individuel avec jardin potager	Bordure	N S E O
<input checked="" type="checkbox"/>	Habitat individuel sans jardin potager	Bordure	N S E O
<input checked="" type="checkbox"/>	Habitat dense	Bordure	N S E O
	Habitat dispersé		N S E O

Commentaires :  
-

**ZONES SOURCES IDENTIFIÉES / SUSPECTÉES LORS DE LA VISITE DE SITE**

- 1 - **Remblais d'aménagement de nature et d'origine inconnue**
- 2 - **Dépôts sauvages mis en évidence à plusieurs endroits dans le quartier**
- 3 - **Terril et merlon**

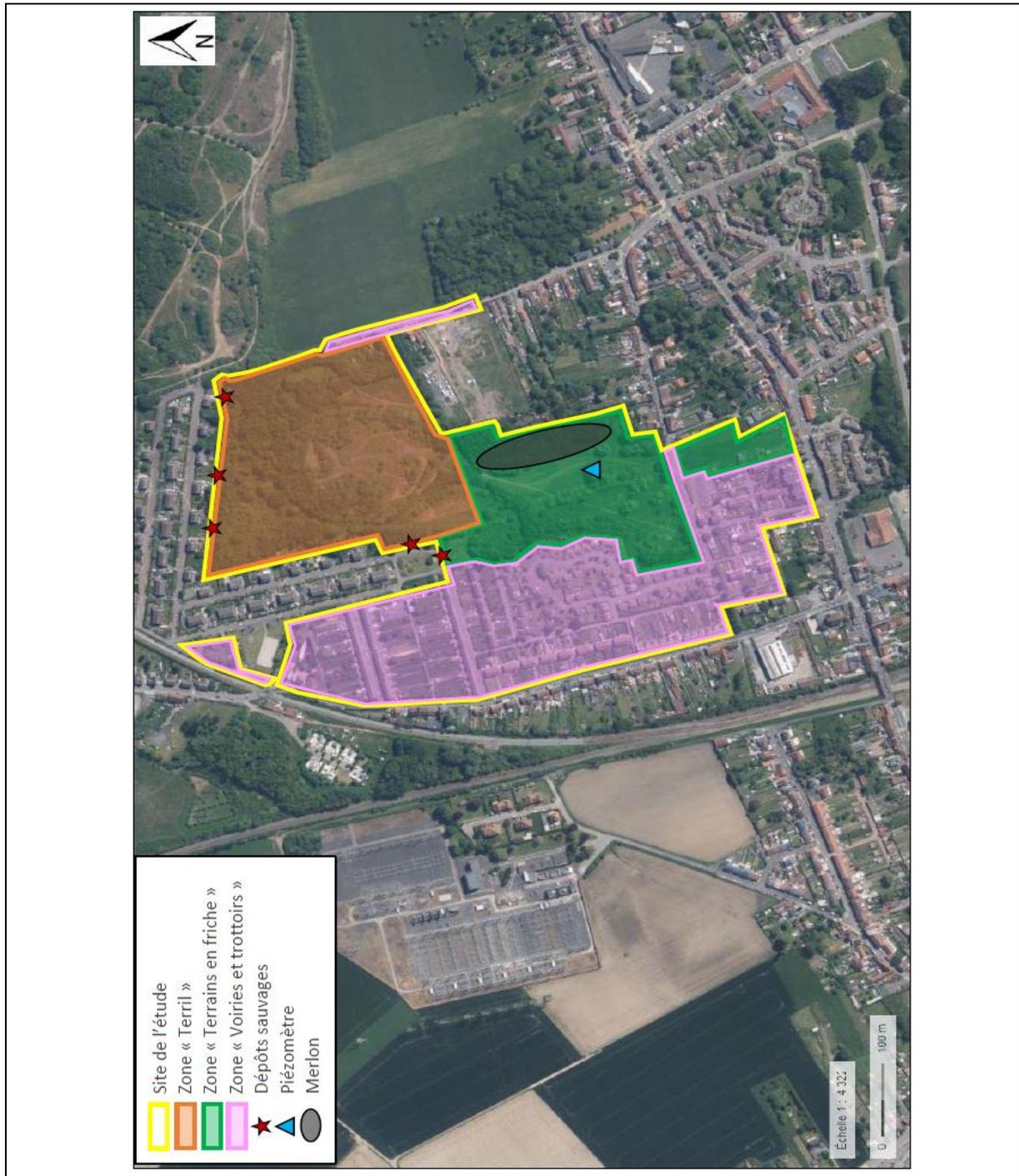
**MISE EN SÉCURITÉ DU SITE**

Au vu du constat, y a-t-il nécessité de mettre en œuvre des mesures immédiates de mise en sécurité du site ?

non

Si oui, lesquelles ?

<input type="checkbox"/>	Enlèvement de bidons fuyards	<input type="checkbox"/>	Restriction d'usage	<input type="checkbox"/>	Enlèvement de déchets
<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre d'un confinement	<input type="checkbox"/>	Évacuation du site	<input type="checkbox"/>	Comblement de vide
<input type="checkbox"/>	Contrôle d'une source AEP	<input type="checkbox"/>	Excavation de terres	<input type="checkbox"/>	Autres :

**AUTRES REMARQUES / COMMENTAIRES**
**SCHÉMA**


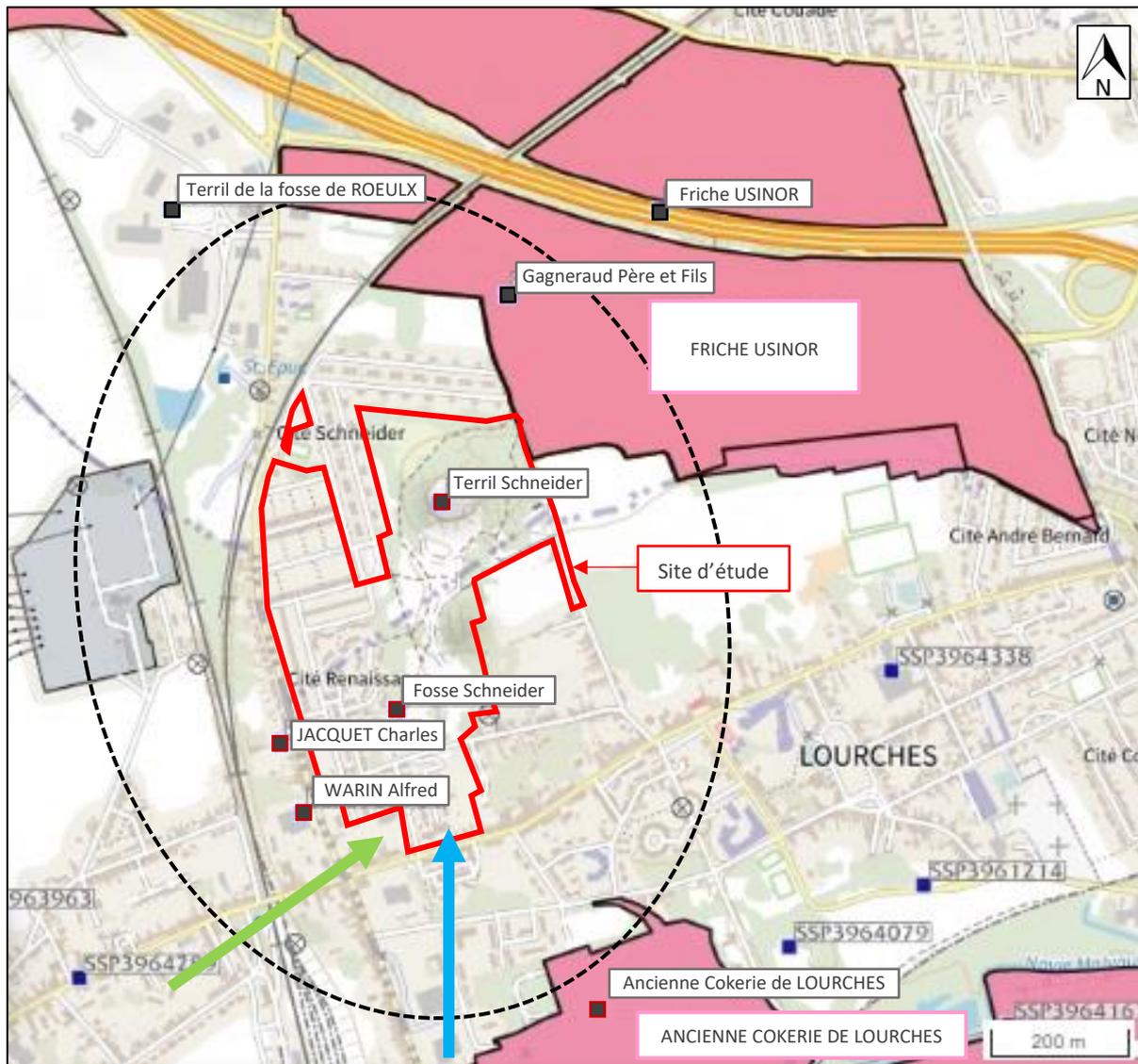
## Annexe 3

# Cartographies, photographies aériennes, plans et informations de l'étude historique et mémorielle

Inventaire des activités potentiellement polluantes et des activités de service au droit du site et des environs

Cartographies de l'inventaire des activités potentiellement polluantes et des activités de service au droit du site et des environs

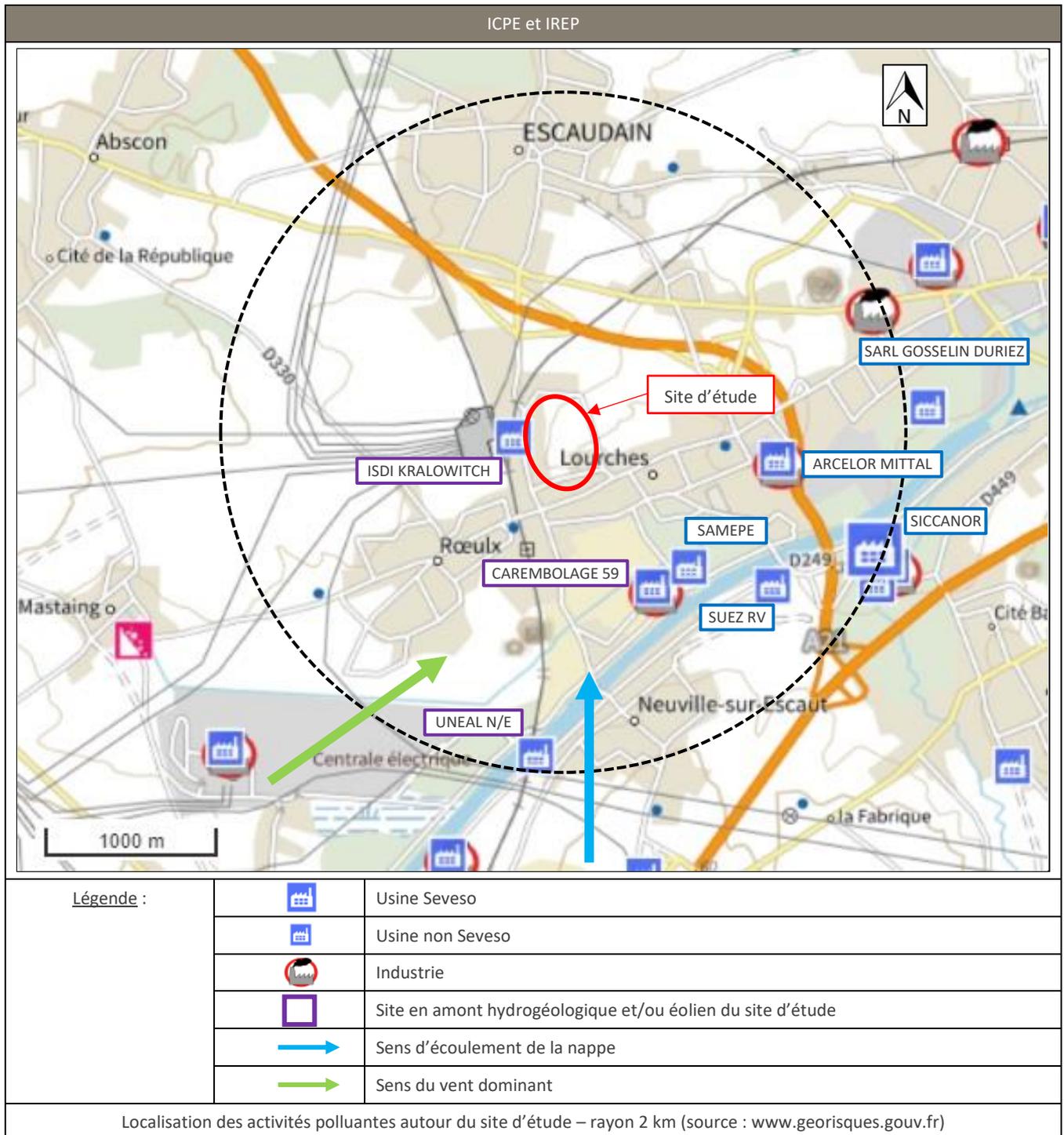
CASIAS, BASOL et SIS



Légende :

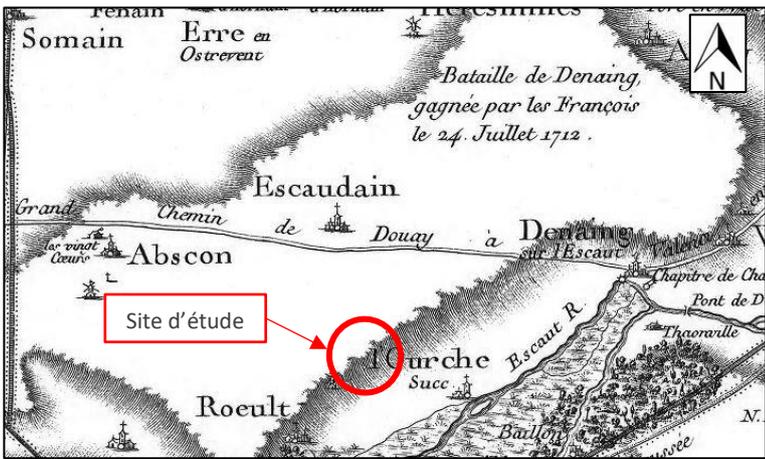
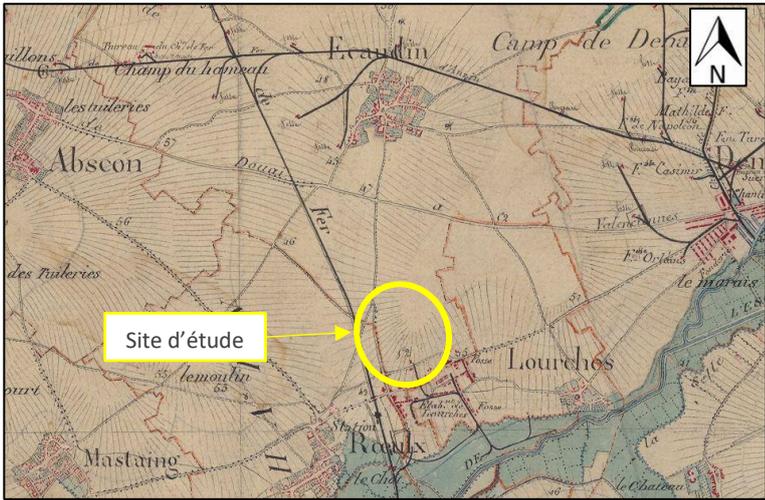
■	Site CASIAS (ex-BASIAS)
■	Site CASIAS (ex-BASIAS) en amont hydrogéologique et/ou éolien du site d'étude
■	Site BASOL et/ou SIS
→	Sens d'écoulement de la nappe
→	Sens du vent dominant

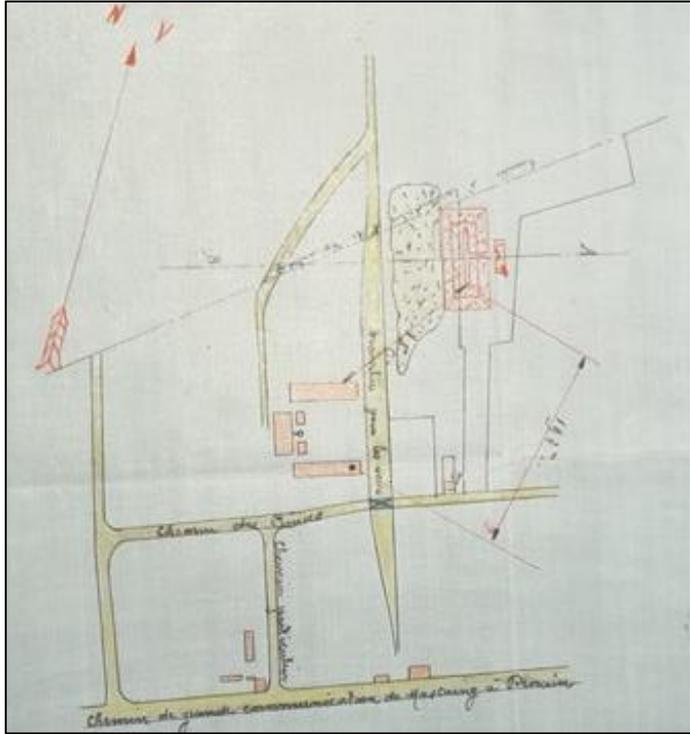
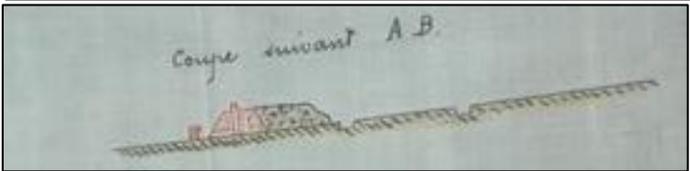
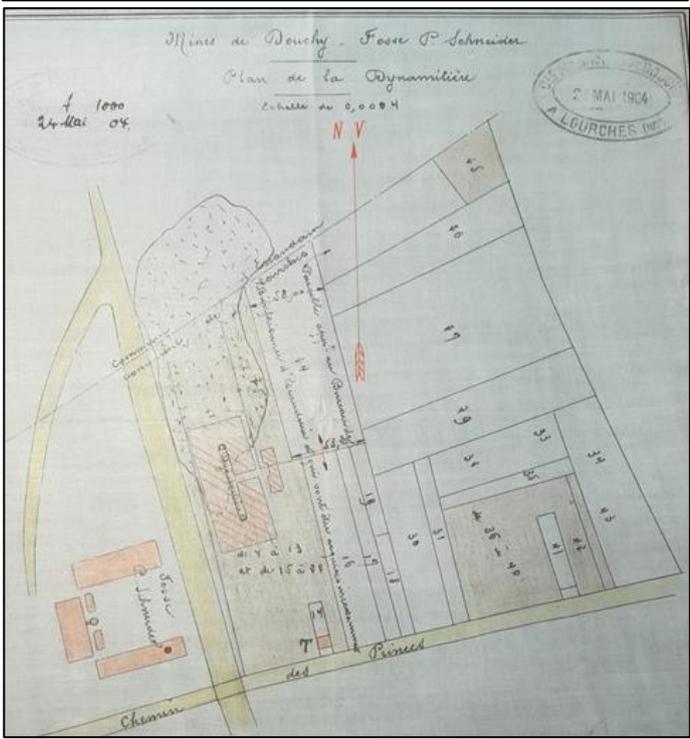
Localisation des activités polluantes autour du site d'étude – périmètre de 300 m autour du site (source : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))

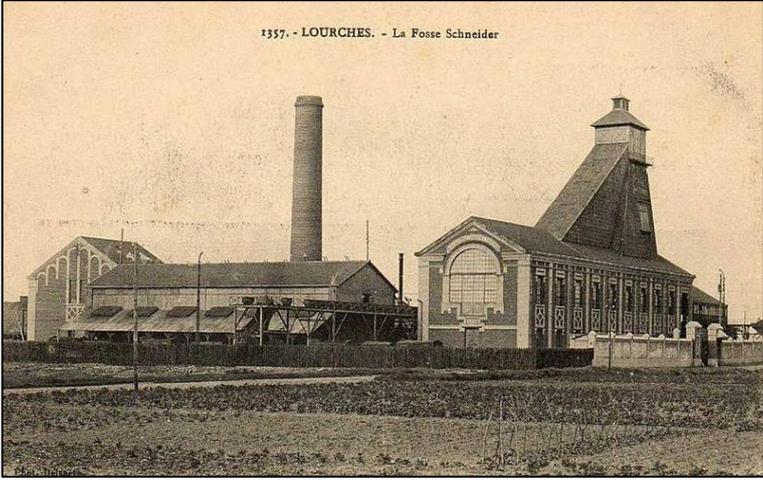


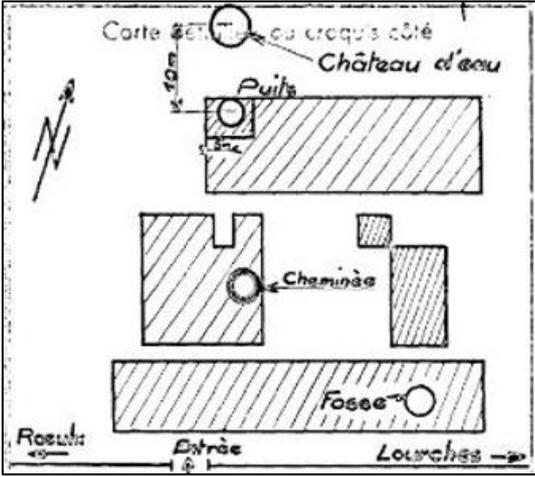
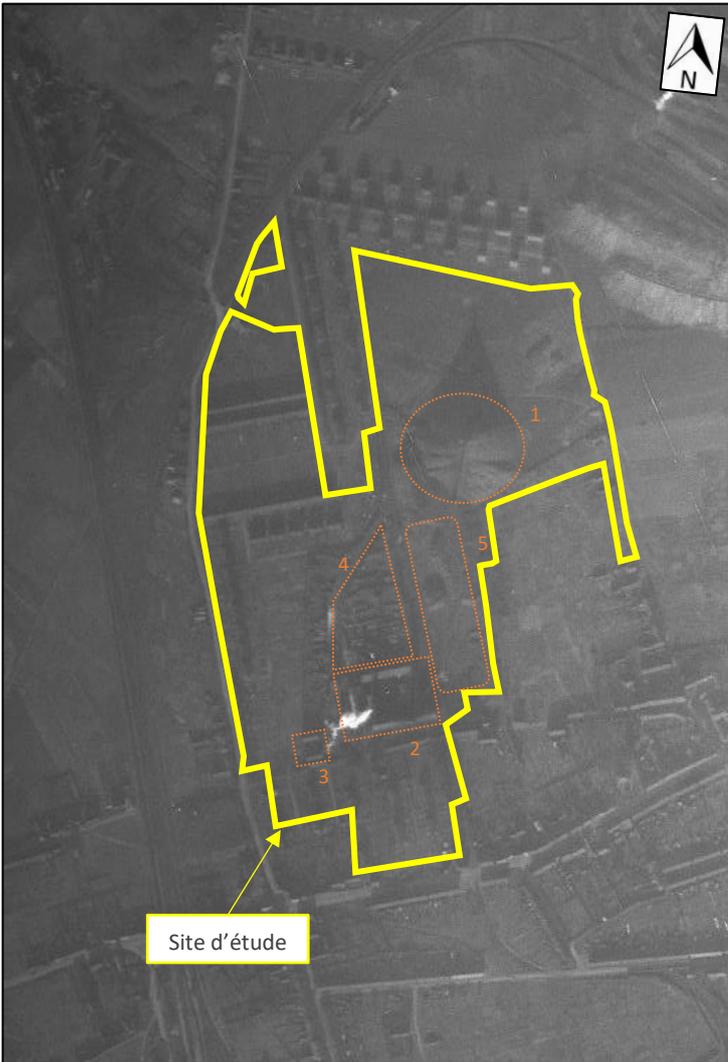
Synthèse des activités potentiellement polluantes et des activités de service au droit du site et des environs					
Raison sociale	Nomenclature	Distance et situation par rapport au site	Lien avec le site	Remarques	Source de pollution potentielle et composé associé
Terril SCHNEIDER	<u>CASIAS</u> SSP3961468 (ex NPC5902031)		<b>Site d'étude</b>	<p><b>Terril</b></p> <p><u>En activité de 1906 à 2010 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Terrils et/ ou crassier de mines ;</li> <li>Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...).</li> </ul> <p><u>Commentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôt de dynamite ;</li> <li>Lampisterie ;</li> <li>Dépôt de benzine de 0,3 m3 ;</li> <li>Intervention de l'Etablissement Public Foncier (EPF).</li> </ul>	<p><u>Terril et stockages :</u> HCT, HCV, HAP, BTEX, PCB, COHV, cyanures, composés soufrés, métaux et métalloïdes.</p>
Fosse SCHNEIDER	<u>CASIAS</u> SSP3961216 (ex NPC5901677)		<b>Site d'étude</b>	<p><b>Industrie minière</b></p> <p><u>En activité de 1938 à 1957 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôt de liquides inflammables (réservoir d'essence souterrain de 5,7 m<sup>3</sup>) ;</li> <li>Production et distribution de combustibles gazeux ;</li> <li>Criblage des charbons.</li> </ul> <p><u>Commentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Site en lien avec le terril Schneider ;</li> <li>Pas d'intervention de l'Etablissement Public Foncier (EPF) ;</li> <li>En 2000 le site correspondait à un « lieux de promenade, vélo... ».</li> </ul>	<p><u>Mine de charbon et stockage d'essence :</u> HCT, HCV, HAP, BTEX, PCB, COHV, métaux et métalloïdes</p>
JACQUET Charles	<u>CASIAS</u> SSP3964105 (ex NPC5905349)	<b>En bordure du site</b>	<b>En amont hydrogéologique et éolien du site</b>	<p><b>Garage</b></p> <p><u>En activité de 1962 à une date inconnue – activité terminée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garages, ateliers, mécanique et soudure.</li> </ul>	<p><u>Garage et atelier :</u> HCT, HCV, HAP, BTEX, PCB, COHV, métaux et métalloïdes</p>
WARIN Alfred	<u>CASIAS</u> SSP3963964 (ex NPC5905207)	<b>En bordure du site</b>	<b>En amont hydrogéologique et éolien du site</b>	<p><b>Atelier de travail des métaux</b></p> <p><u>En activité de 1963 à une date inconnue – activité terminée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres.</li> </ul>	<p><u>Atelier de travail des métaux :</u> HCT, HCV, HAP, BTEX, PCB, COHV, cyanures, composés soufrés, phénols, métaux et métalloïdes.</p>
FRICHE USINOR BAIL LOURCHES-ESCAUDAIN - SECTEUR A	<u>CASIAS</u> SSP3964335 (ex NPC5901673)  <u>BASOL</u> <u>SIS</u> SSP0003149	<b>En bordure du site</b>	<b>Considéré dans la zone d'influence éolienne et hydrogéologique au vu de la proximité avec le site</b>	<p><b>Usine sidérurgique</b></p> <p><u>En activité de 1919 à 1980 – activité terminée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sidérurgie ;</li> <li>Fabrication de matériaux de construction en terre cuite ;</li> <li>Dépôt de liquides inflammables.</li> </ul> <p><u>Historique du site :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1919 : construction d'une usine de production de fonte avec quatre hauts fourneaux et leurs installations annexes (épuration, soufflante, centrales électriques) ;</li> <li>1957 : ajout d'un haut fourneau ;</li> <li>1973 : ajout d'un fourneau ;</li> <li>1980 : arrêt de l'activité du site ;</li> <li>1996 : des investigations ont mis en évidence la présence de sources de pollution aux niveaux des sols de l'ancienne station électrique, de l'ancien réfrigérant, des anciennes installations sidérurgiques et des dépôts de laitier ;</li> <li>1998 : Une étude d'Évaluation Simplifiée des Risques (ESR) a été réalisée et a classé le site « à surveiller » pour la zone des anciens réfrigérants ;</li> <li>2008 : la SEM (Société d'Économie Mixte) Ville Renouvelée a confié au bureau d'études HASKONING-FRANCE la réalisation d'un diagnostic environnemental sur une partie du site pour aménager un parc d'activités. Les études menées sur le site ont mis en évidence la présence d'anomalies dans les remblais, à savoir : métaux lourds (notamment fer, nickel et plomb), hydrocarbures totaux de manière ponctuelle, sulfates et HAP. Suite à cela, le site a été vendu à l'Etablissement Public Foncier (EPF) et une action de l'administration est toujours en cours sur le site.</li> </ul>	<p><u>Usine sidérurgique et pollution historique :</u> HCV, HCT, HAP, BTEX, COHV, PCB, cyanures, composés chlorés et soufrés, sulfates, paramètres azotés et phosphorés, phénols, métaux et métalloïdes</p>

Raison sociale	Nomenclature	Distance et situation par rapport au site	Lien avec le site	Remarques	Source de pollution potentielle et composé associé
Ancienne cokerie de LOURCHES	<b>CASIAS</b> SSP3961213 (ex NPC5901610) <b>BASOL</b> SSP0003125	300 m au Sud du site	<b>En amont hydrogéologique du site</b>	<p align="center"><b>Cokerie</b></p> <p><u>En activité de 1888 à 1983 – activité terminée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production et distribution de combustibles gazeux : usine à gaz ;</li> <li>• Garages, ateliers mécanique et soudure : atelier de réparation des berlines ;</li> <li>• Cokéfaction : usine à coke (fours) ;</li> <li>• Production et distribution de vapeur et d'air conditionné : installation chaudière ;</li> <li>• Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume et asphalte : atelier pour le traitement des goudrons de la houille ;</li> <li>• Dépôt de liquides inflammables : dépôt de gaz de 80 tonnes, 11,6 m<sup>3</sup> de fuel et 3,95 m<sup>3</sup> de gasoil.</li> </ul> <p>Les études menées sur le site ont mis en évidence la présence de pollutions dans les sols et la nappe, de dépôts de déchets et de dépôts de déchets enterrés. En 2020, le site était en friche et présentait des stockages de boues polluées et des mares à goudron.</p>	<u>Cokerie et pollution historique :</u> HCT, HCV, HAP, BTEX, PCB, COHV, cyanures, composés soufrés, chlorures, sulfates, phénols, métaux et métalloïdes.
ISDI KRALLOWITCH	<b>ICPE</b> Enregistrement / Non SEVESO 0007006736	<b>En bordure du site</b>	<b>En amont hydrogéologique et éolien du site</b>	<p align="center"><b>Installation de stockage de déchets inertes</b></p> <p><u>Dates d'activités inconnues – activité terminée :</u></p> <p>Suite à la visite de site du 13 août 2015 par l'inspection de l'environnement, les éléments suivants ont été repérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tas de gravats non traités mélangés à des déchets non dangereux inertes (plastique, bois, ferraille, plâtre, matériaux d'isolation...) et dangereux (amiante liée...) éparpillés sur le site.</li> </ul> <p>L'entreprise a été temporairement suspendue suite à la visite tant que les matériaux non autorisés sur le site n'étaient pas évacués ailleurs.</p>	Sans objet pour le site d'étude au vu de l'activité exercée
CARAMBOLAGE 59	<b>ICPE</b> Autorisation / Non Seveso <b>IREP</b> 0007004066	750m au Sud du site	<b>En amont hydrogéologique</b>	<p align="center"><b>Commerce de détail d'équipements automobiles</b></p> <p><u>En fonctionnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stockage, dépollution, démontage de véhicules hors d'usage.</li> </ul> <p><u>Rejets enregistrés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quantité de déchets produite : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 29 tonnes de déchets dangereux en 2021 ;</li> <li>○ 4 078 tonnes de déchets non dangereux en 2015.</li> </ul> </li> </ul>	<u>Casse automobile :</u> HCT, HCV, HAP, BTEX, PCB, COHV, métaux et métalloïdes
UNEAL N/E	<b>ICPE</b> Autorisation / Non Seveso	1,6 km au Sud du site	<b>En amont hydrogéologique</b>	<p align="center"><b>Silos et usine d'aliments de bétail</b></p> <p><u>En fonctionnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Silos et installations de stockage de céréales, grains, produits alimentaires et tout produit organique dégageant des poussières inflammables ;</li> <li>• Installation de combustion ;</li> <li>• Stockage d'engrais solides simples et composés à base de nitrate d'ammonium.</li> </ul>	Sans objet pour le site d'étude au vu de l'activité exercée

Historique de l'activité du site		
Chronologie du site d'étude		
Année	Photographie / Plan / Information	Description
1740		<p>La carte de Cassini n'apporte pas d'information particulière sur le site d'étude et ses alentours.</p>
1837	<p>Article sur le site <a href="http://www.mineurdefond.fr">www.mineurdefond.fr</a></p>	<p>1<sup>er</sup> fonçage sous le nom de fosse Sainte Barbe. <b>Sources potentielles de pollution</b> : activité minière et remblais d'aménagement.</p>
1866		<p>La carte de l'Etat-Major montre qu'un quartier résidentiel semble déjà présent en partie Sud du site. Une voie ferrée se trouve également à l'Ouest du site.</p>
1886	<p>Article sur le site <a href="http://www.mineurdefond.fr">www.mineurdefond.fr</a></p>	<p>La fosse Sainte Barbe est abandonnée à l'extraction par manque de rentabilité.</p>
1900	<p>Article sur le site <a href="http://www.mineurdefond.fr">www.mineurdefond.fr</a></p>	<p>Création de la fosse Schneider. Reprise du carreau de fosse avec la création d'un nouveau puits, « Paul Schneider » ou puits numéro 5 de Douchy. <b>Source potentielle de pollution</b> : remblais d'aménagement.</p>

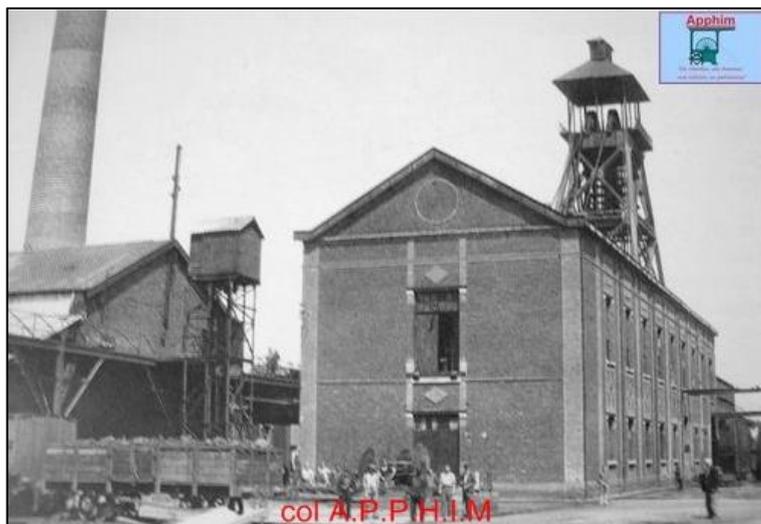
<p>1904</p>	<p style="text-align: center;">Archives Départementales : dossier M417/5556</p>   	<p>Arrêté d'autorisation du 04/09/1904 adressé à la Compagnie des Mines de Douchy pour l'établissement d'un dépôt de dynamite souterrain.</p> <p>Deux plans datant du 21 et du 24/05/1904 annexés à l'arrêté permettent de localiser le dépôt de dynamite. A noter que les deux plans ne localisent pas le dépôt au même endroit. L'emprise exacte de la dynamitière n'a donc pas pu être déterminé.</p> <p>Ces plans permettent également de visualiser que la fosse Schneider comporte 5 bâtiments et une cheminée.</p> <p><u>Source potentielle de pollution</u> : dépôt de dynamite.</p>
<p>1906</p>	<p>Archives Départementales : dossier M417/5562</p>	<p>Récépissé de Déclaration du 21/11/1906 adressé à la Compagnie des Mines de Douchy pour la création d'une lampisterie pour les lampes à benzine (dépôt de benzine de 300 litres maximum).</p> <p>Aucun plan permettant de localiser la lampisterie n'a été trouvé dans le dossier.</p> <p><u>Source potentielle de pollution</u> : dépôt de benzine.</p>

1907	Article sur le site <a href="http://www.mineurdefond.fr">www.mineurdefond.fr</a>	La fosse Schneider est opérationnelle pour l'exploitation du charbon. <u>Source potentielle de pollution</u> : mine de charbon.
1910	<p>Article sur le site <a href="http://wikipedia.org">wikipedia.org</a></p> 	<p>Photographie de la fosse Schneider en 1910.</p> <p>La photographie montre la présence de 3 bâtiments et d'une cheminée.</p> <p><u>Sources potentielles de pollution</u> : remblais d'aménagement et cheminée.</p>
1914 / 1918	Article sur le site <a href="http://wikipedia.org">wikipedia.org</a>	<p>La fosse Schneider est bombardée pendant la première guerre mondiale et reconstruite ensuite.</p> <p><u>Source potentielle de pollution</u> : remblais d'aménagement.</p>
1937	Archives Départementales : dossier M417/14440	<p>Ce dossier comporte des courriers de peintes et une pétition des habitants de la rue Blanqui qui sont incommodés par les poussières issues de la fosse.</p> <p>Ces courriers mentionnent que le criblage de la houille est réalisé en bordure de la rue Blanqui.</p> <p><u>Source potentielle de pollution</u> : criblage de la houille.</p>
1938	<p>Archives Départementales : dossier M417/14440</p> 	<p>Courrier de la Compagnie des Mines de Douchy en date du 03/05/1938 déclarant un criblage de charbon muni d'un appareil pour la captation des poussières sur la fosse Schneider.</p> <p>Un plan annexé à ce courrier permet de localiser la cribleuse.</p> <p>Ce plan permet également de visualiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la présence de 2 nouveaux bâtiments sur la fosse Schneider ;</li> <li>• la présence de voies ferrées de part et d'autres de la fosse ;</li> <li>• l'emprise du terril à cette époque.</li> </ul>

<p>1938</p>	<p>Fiche BSS de l'ouvrage BSS000CTTS</p> 	<p>Les documents annexés à la fiche BSS du puits de la fosse Schneider apportent les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• croquis du site en 1938 permettant de visualiser les bâtiments, la fosse, la cheminée, le puits et le château d'eau annexe ;</li> <li>• le puits était situé dans le sous-sol du bâtiment Nord ;</li> <li>• à cette date la nappe était recouverte d'une épaisse couche d'huile gênant le passage de la sonde pour mesure du niveau d'eau ;</li> <li>• le puits a été abandonné le 30/07/1956.</li> </ul>
<p>1939</p>	<p>Archives Départementales : dossier M417/14441</p>	<p>Courrier de la Compagnie des Mines de Douchy en date du 23/12/1939 déclarant l'intention d'installer un dépôt de carburant de 5 750 litres d'essence en 2 réservoirs souterrains (2750 et 3020 litres).</p> <p>Un plan annexé à ce courrier permet de localiser le dépôt à l'intérieur d'un bâtiment sans pouvoir l'identifier.</p> <p><b>Source potentielle de pollution :</b> dépôt de carburant.</p>
<p>1940</p>	<p>Archives Départementales : dossier M417/14441</p>	<p>Récépissé de Déclaration du 12/02/1940 adressé à la Compagnie des Mines de Douchy pour un dépôt de carburant de 5 750 litres.</p>
<p>1940</p>		<p><b>Site d'étude :</b></p> <p><b>Zone « Terril » :</b> un terril conique {1} est présent sur cette partie du site. Il est alimenté par des convoyeurs à bandes depuis la fosse.</p> <p><b>Zone « Terrains en friche » :</b> cette partie du site est occupée par les bâtiments et infrastructures de la fosse Schneider en activité. La photographie montre la présence d'au moins 3 bâtiments principaux et une cheminée {2}, deux bâtiments annexes {3}, une zone de stockages extérieurs {4} et des voies ferrées de part et d'autre de la fosse. Entre le terril et la fosse un merlon est présent et correspond à la dynamitière {5}. Au Sud de la rue Blanqui, les parcelles sont occupées par des voies ferrées.</p> <p><b>Zone voiries et trottoirs :</b> hormis à l'Ouest de la fosse Schneider, la majeure partie des voiries du quartier est déjà aménagée à cette époque.</p> <p><b>Environnement :</b> majoritairement des quartiers résidentiels et des terrains agricoles et/ou jardins ouvriers. Au Nord-Est, est présente l'usine sidérurgique USINOR. Des voies ferrées longent le site de l'étude à l'Ouest.</p> <p><b>Sources potentielles de pollution :</b> terril, zone de stockage et voies ferrées. Hors site : usine sidérurgique.</p>

1946

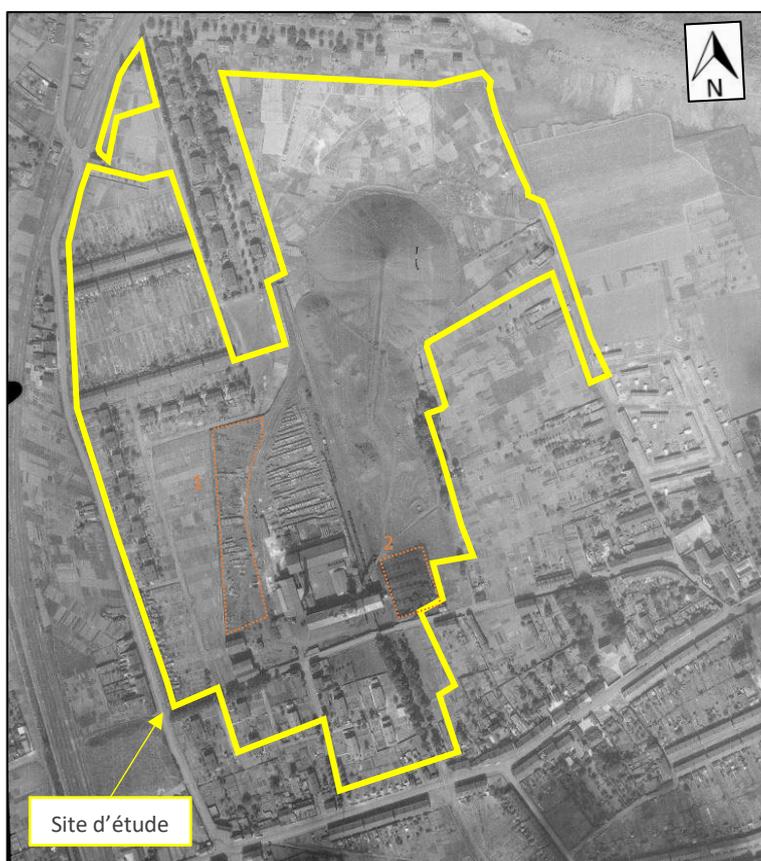
Article sur le site [www.mineurdefond.fr](http://www.mineurdefond.fr)



Photographie de la fosse Schneider en 1946.

La photographie montre la présence de 2 bâtiments et d'une cheminée.

1947



**Site d'étude :**

Zone « Terril » : des jardins ouvriers sont présents au Nord du terril.

Zone « Terrains en friche » : la photographie permet de distinguer la présence de 5 bâtiments principaux au sein de la fosse.

La zone de stockages extérieurs s'étend à l'Ouest de l'autre côté de la voie ferrée {1}.

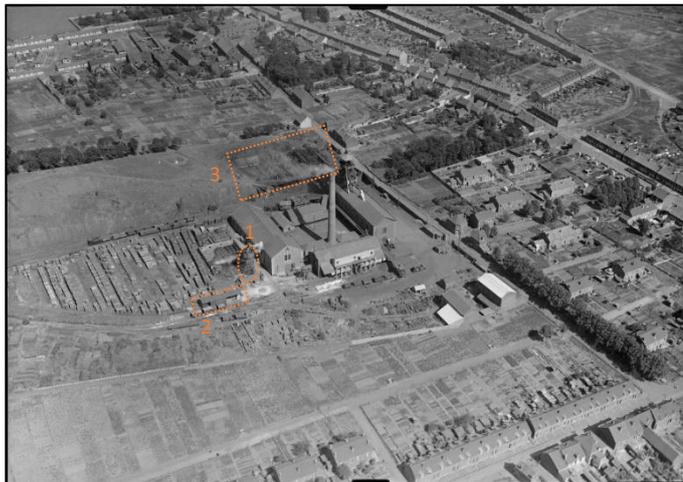
A l'Est de la cribluse une zone en dépression qui pourrait servir de stockage est visible {2}.

Zone voiries et trottoirs : des jardins ouvriers sont présents dans l'angle Nord-Ouest.

**Environnement** : une cokerie reliée à la fosse Schneider via des voies ferrées est présente au Sud.

Sources potentielles de pollution : zone de stockage et zone en dépression pouvant servir de stockage. Hors site : cokerie.

1949



**Site d'étude :**

Zone « Terril » : pas de changement majeur sur cette partie du site.

Zone « Terrains en friche » : un château d'eau {1} est visible au Nord-Ouest des bâtiments principaux de la fosse.

Un hangar de stockage est présent en bordure Ouest de la zone de stockages extérieurs.

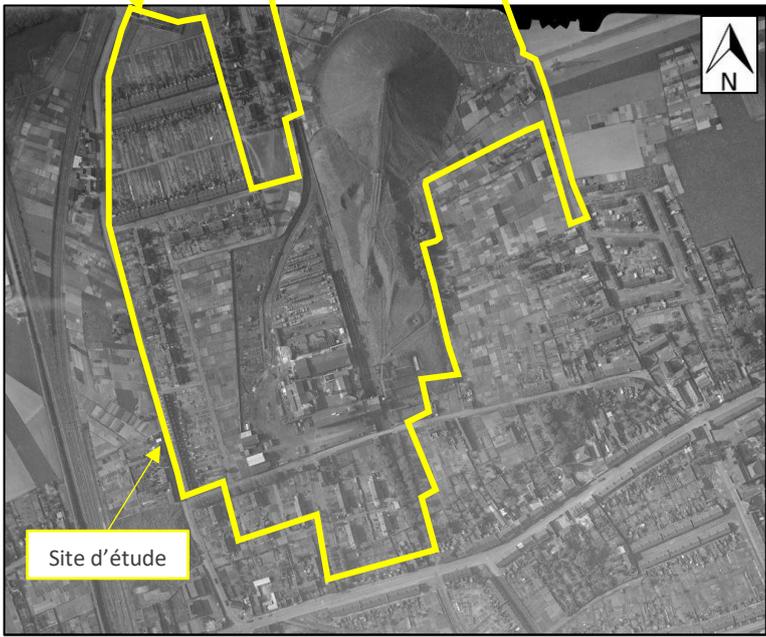
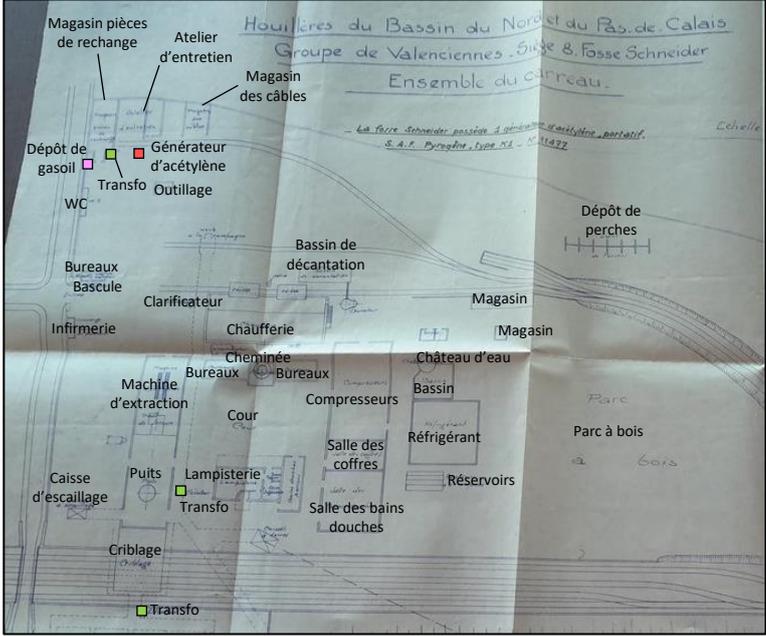
A l'Est de la cribieuse, la zone en dépression semble correspondre à une ancienne zone de chargement / déchargement surélevée des berlines {3}.

Zone voiries et trottoirs : à cette époque la rue de Blanqui est surélevée au Sud-Est pour le passage des voies ferrées depuis la mine de charbon jusqu'à la cokerie au Sud via un tunnel.

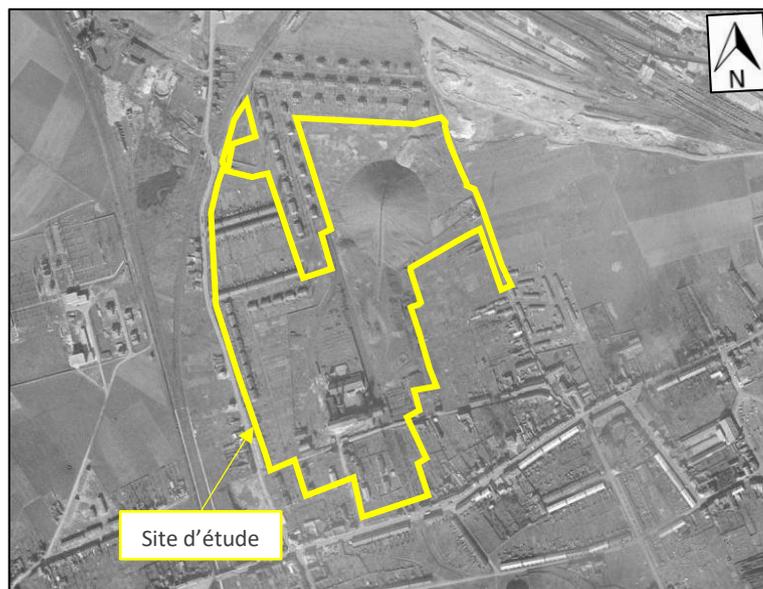
Environnement : cokerie visible en arrière-plan sur la photo.

Présence d'un tunnel pour chemin de fer au sud de la zone.

Sources potentielles de pollution : terril, hangar de stockage et ancienne zone de chargement / déchargement surélevée des berlines.

1950	Article sur le site wikipedia.org	La fosse Schneider est modernisée. <b>Source potentielle de pollution</b> : remblais d'aménagement.
1951		<p><b>Site d'étude</b> : pas de changement majeur sur l'ensemble du site.</p> <p><b>Environnement</b> : création d'un poste source à l'Ouest du site.</p>
1952	<p>Archives Départementales : dossier W70043</p> 	<p>Récépissé de Déclaration du 01/02/1952 adressé au Groupe de VALENCIENNES Des Houillères du Bassin du Nord Pas de Calais pour l'installation sur le carreau de fosse d'un générateur producteur d'acétylène destiné à l'exécution de travaux de soudure autogène.</p> <p>Un plan annexé à ce courrier permet de définir toutes les installations de l'usine à cette époque.</p> <p><b>Sources potentielles de pollution</b> : atelier d'entretien, dépôt de gasoil, générateur d'acétylène, postes de transformation, bassins, chaufferie, machine d'extraction, criblage, lampisterie, compresseurs, réfrigérant et réservoirs.</p>
1955	Article sur le site www.mineurdefond.fr	Arrêt brutal de l'exploitation suite à une inondation importante des galeries.
1957	Article sur le site www.mineurdefond.fr	Le puit de la fosse est remblayé. La mine de charbon de la fosse Schneider cesse son activité. <b>Source potentielle de pollution</b> : remblais de comblement.

1957



**Site d'étude :**

Zone « Terril » : des mouvements de terres sont visibles au Nord-Est du terril.

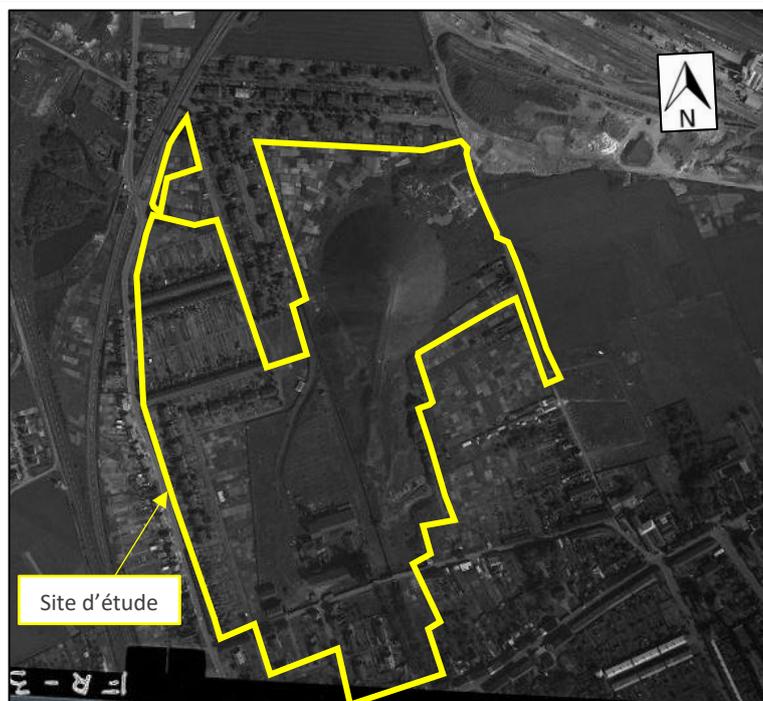
Zone « Terrains en friche » : Plusieurs infrastructures de la fosse Schneider ont été démantelées, à savoir : le château d'eau, les voies ferrées et la zone de stockages extérieurs.

Zone voiries et trottoirs : pas de changement majeur sur cette partie du site.

Environnement : pas de changement majeur.

Sources potentielles de pollution : mouvements de terres, remblais de comblement et déblais de démolition.

1961



**Site d'étude :**

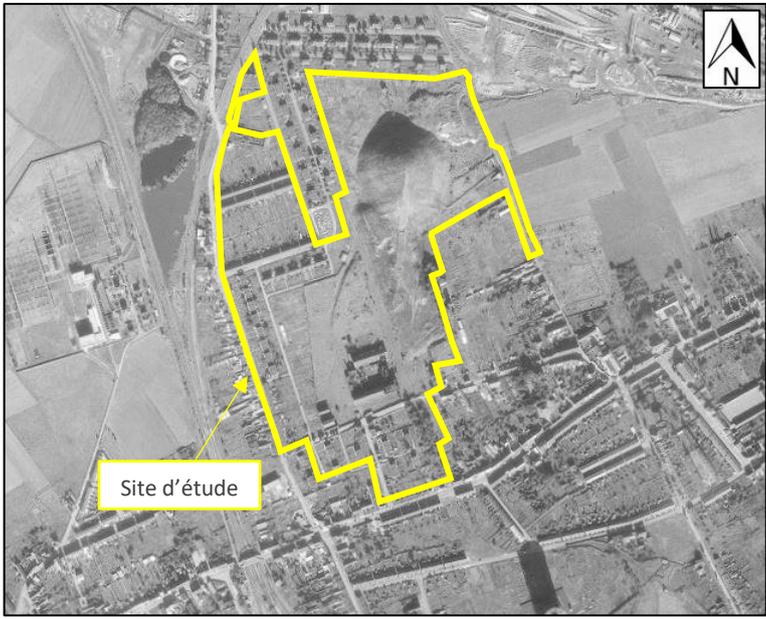
Zone « Terril » : des mouvements de terres sont toujours visibles au Nord-Est du terril.

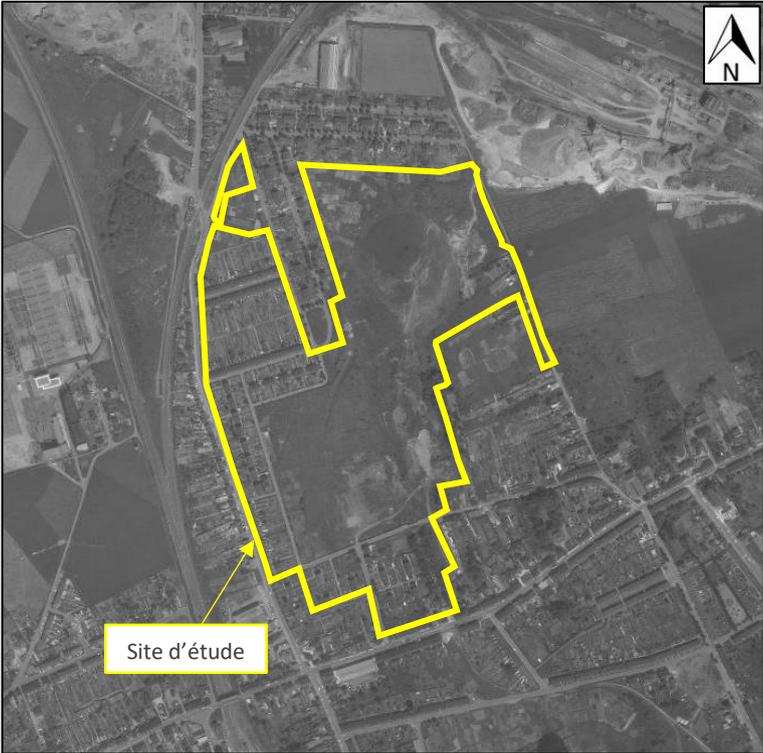
Zone « Terrains en friche » : le démantèlement de la fosse Schneider se poursuit par la démolition de la cribreuse et le comblement de l'ancienne zone de chargement / déchargement surélevée des berlines.

Zone voiries et trottoirs : pas de changement majeur sur cette partie du site.

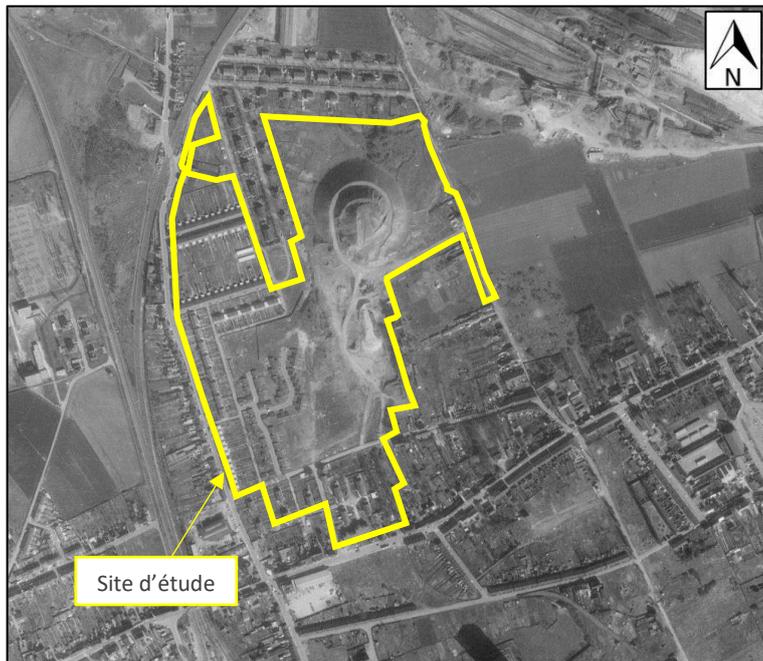
Environnement : pas de changement majeur.

Sources potentielles de pollution : mouvements de terres, remblais de comblement et déblais de démolition.

1963		<p><b>Site d'étude :</b></p> <p><u>Zone « Terril »</u> : le convoyeur à bandes a été démantelé du terril.</p> <p><u>Zone « Terrains en friche »</u> : pas de changement majeur sur cette partie du site.</p> <p><u>Zone voiries et trottoirs</u> : pas de changement majeur sur cette partie du site.</p> <p><b>Environnement :</b> pas de changement majeur.</p>
1967		<p><b>Site d'étude :</b></p> <p><u>Zone « Terril »</u> : pas de changement majeur sur cette partie du site.</p> <p><u>Zone « Terrains en friche »</u> : pas de changement majeur sur cette partie du site.</p> <p><u>Zone voiries et trottoirs</u> : des voiries ont été réaménagées en partie Sud du site.</p> <p><b>Environnement :</b> construction d'un bâtiment industriel au Nord du quartier Schneider.</p> <p><u>Source potentielle de pollution</u> : remblais d'aménagement.</p>

<p>1969</p>		<p><b>Site d'étude :</b></p> <p><u>Zone « Terril »</u> : des mouvements de terres sont toujours visibles au Nord-Est du terril.</p> <p><u>Zone « Terrains en friche »</u> : le démantèlement de la fosse Schneider se poursuit par la démolition des bâtiments principaux de la fosse (hors chevalement).</p> <p><u>Zone voiries et trottoirs</u> : pas de changement majeur sur cette partie du site.</p> <p><b>Environnement :</b> pas de changement majeur.</p> <p><u>Sources potentielles de pollution</u> : mouvements de terres, remblais de comblement et déblais de démolition.</p>
<p>1971</p>	<p>Article sur le site wikipedia.org</p>	<p>Le chevalement de la fosse Schneider est démantelé.</p> <p><u>Source potentielle de pollution</u> : déblais de démolition.</p>
<p>1973</p>		<p><b>Site d'étude :</b></p> <p><u>Zone « Terril »</u> : des mouvements de terres sont toujours visibles au Nord-Est du terril.</p> <p><u>Zone « Terrains en friche »</u> : le démantèlement de la fosse Schneider se termine par la démolition des bâtiments annexes de la fosse et le chevalement. Les emplacements des anciennes voies ferrées sont comblés. Le site est laissé en friche.</p> <p><u>Zone voiries et trottoirs</u> : les jardins ouvriers à l'Ouest de la fosse sont abandonnés (terrains en friche).</p> <p><b>Environnement :</b> les jardins ouvriers à l'Est du site sont abandonnés (terrains en friche). Les terrains agricoles au Nord du quartier Schneider sont en cours d'aménagement. Des bâtiments sont construits au Sud.</p> <p><u>Sources potentielles de pollution</u> : mouvements de terres, remblais de comblement et déblais de démolition.</p>

1978



**Site d'étude :**

Zone « Terril » : création de cheminements sur le terril pour son exploitation. La partie au Nord-Est du terril est en friche.

Zone « Terrains en friche » : des mouvements de terres en lien avec l'exploitation du terril sont visibles sur cette partie du site notamment au niveau de l'ancienne dynamitière.

Zone voiries et trottoirs : des voiries ont été réaménagées en partie Sud du site et un lotissement est construit à l'Ouest de l'ancienne fosse et des voiries sont aménagées.

**Environnement** : pas de changement majeur.

Sources potentielles de pollution : mouvements de terres et remblais d'aménagement.

1980



**Site d'étude :**

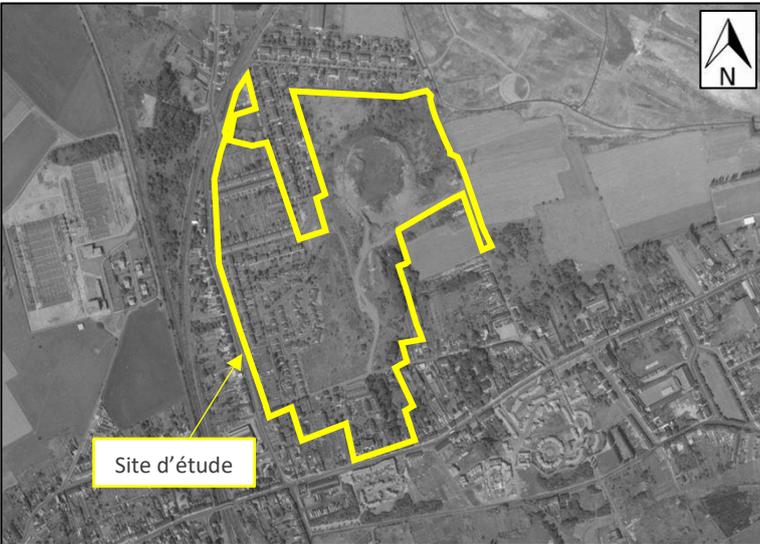
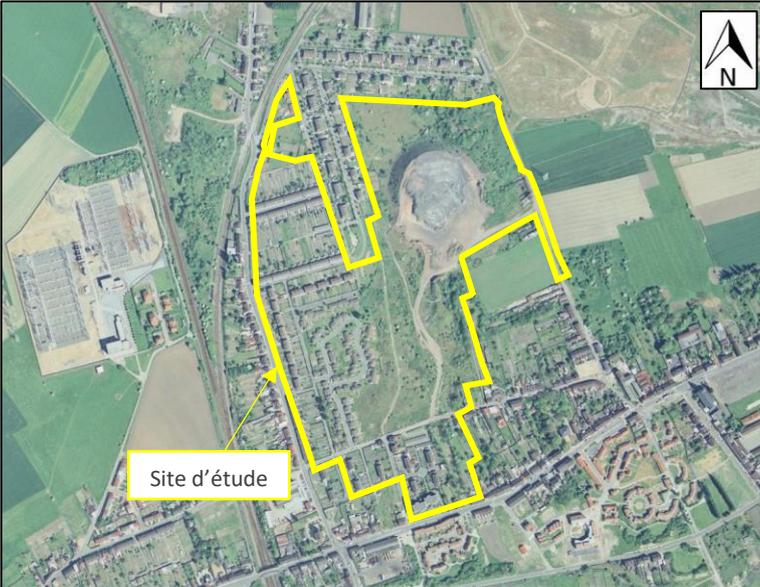
Zone « Terril » : exploitation du terril en cours.

Zone « Terrains en friche » : des mouvements de terres en lien avec la construction d'un lotissement à l'Ouest sont visibles sur cette partie du site.

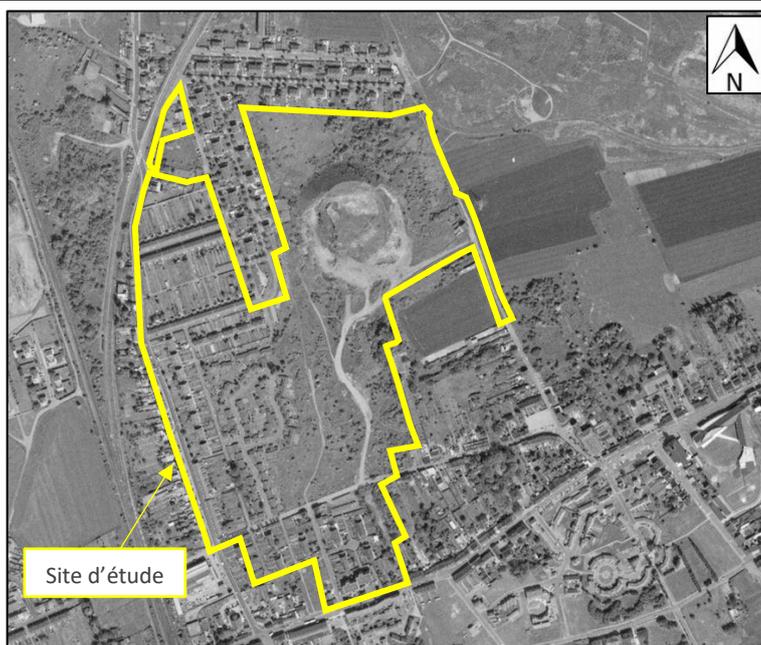
Zone voiries et trottoirs : le lotissement à l'Ouest de l'ancienne fosse est agrandi et de nouvelles voiries sont aménagées. Un parking et des garages sont construits au Sud.

**Environnement** : les jardins ouvriers en bordure Est ont été remplacés par un terrain agricole.

Sources potentielles de pollution : mouvements de terres et remblais d'aménagement.

<p>1983</p>		<p><b>Site d'étude :</b></p> <p><u>Zone « Terril » :</u> les jardins ouvriers au Nord-Ouest du terril sont abandonnés (terrains en friche).</p> <p><u>Zone « Terrains en friche » :</u> cette partie du site est laissée en friche.</p> <p><u>Zone voiries et trottoirs :</u> pas de changement majeur sur cette partie du site.</p> <p><b>Environnement :</b> arrêt de l'exploitation de la cokerie au Sud et construction d'un quartier résidentiel Sud-Est.</p>
<p>1989</p>		<p><b>Site d'étude :</b></p> <p><u>Zone « Terril » :</u> poursuite de l'exploitation du terril.</p> <p><u>Zone « Terrains en friche » :</u> pas de changement majeur sur cette partie du site.</p> <p><u>Zone voiries et trottoirs :</u> pas de changement majeur sur cette partie du site.</p> <p><b>Environnement :</b> arrêt de l'exploitation et démolition de l'usine sidérurgique USINOR au Nord-Est du site et agrandissement du quartier résidentiel au Sud-Est.</p>
<p>1990</p>		<p><b>Site d'étude :</b></p> <p><u>Zone « Terril » :</u> pas de changement majeur sur cette partie du site.</p> <p><u>Zone « Terrains en friche » :</u> pas de changement majeur sur cette partie du site.</p> <p><u>Zone voiries et trottoirs :</u> un espace vert et des logements ont été construits dans l'angle Nord-ouest du site.</p> <p><b>Environnement :</b> pas de changement majeur.</p> <p><u>Source potentielle de pollution :</u> remblais d'aménagement.</p>

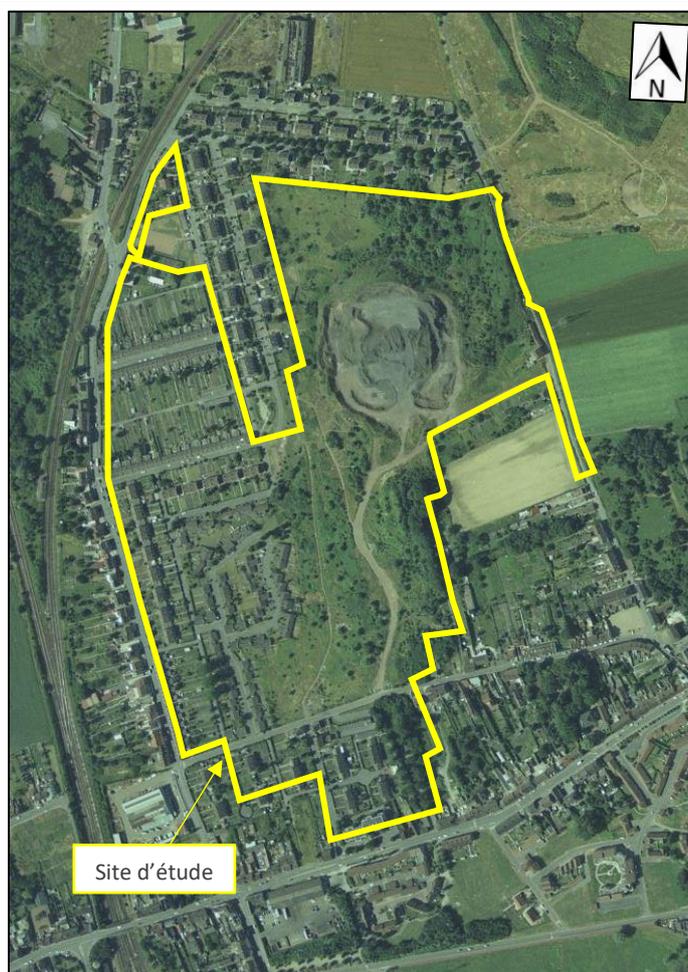
1992



**Site d'étude :** pas de changement majeur sur l'ensemble du site.

**Environnement :** pas de changement majeur.

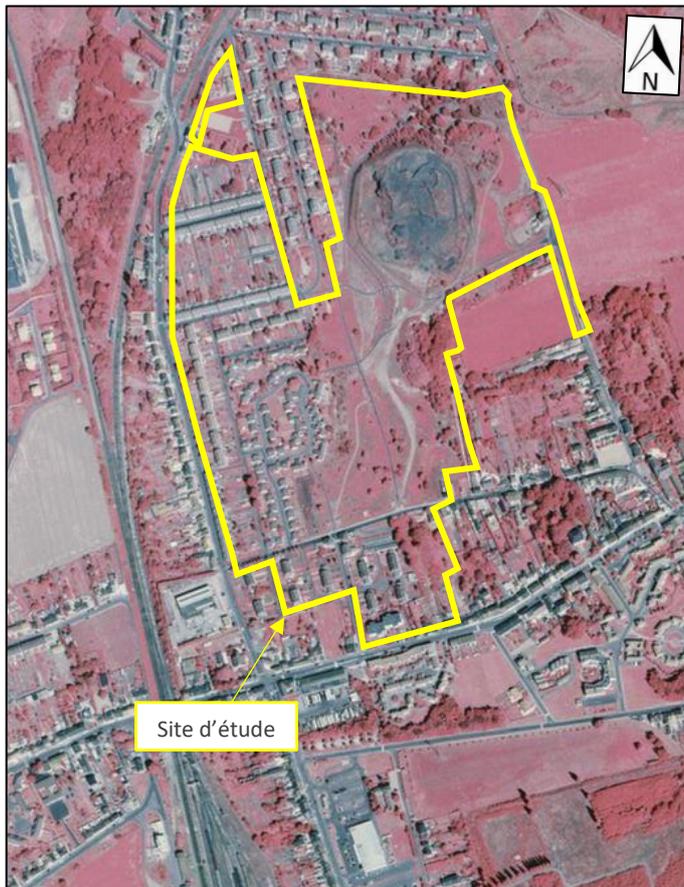
1994



**Site d'étude :** pas de changement majeur sur l'ensemble du site.

**Environnement :** une aire de jeux est créée au Nord-Ouest du quartier Schneider et une zone tertiaire s'implante au Nord-Ouest du site.

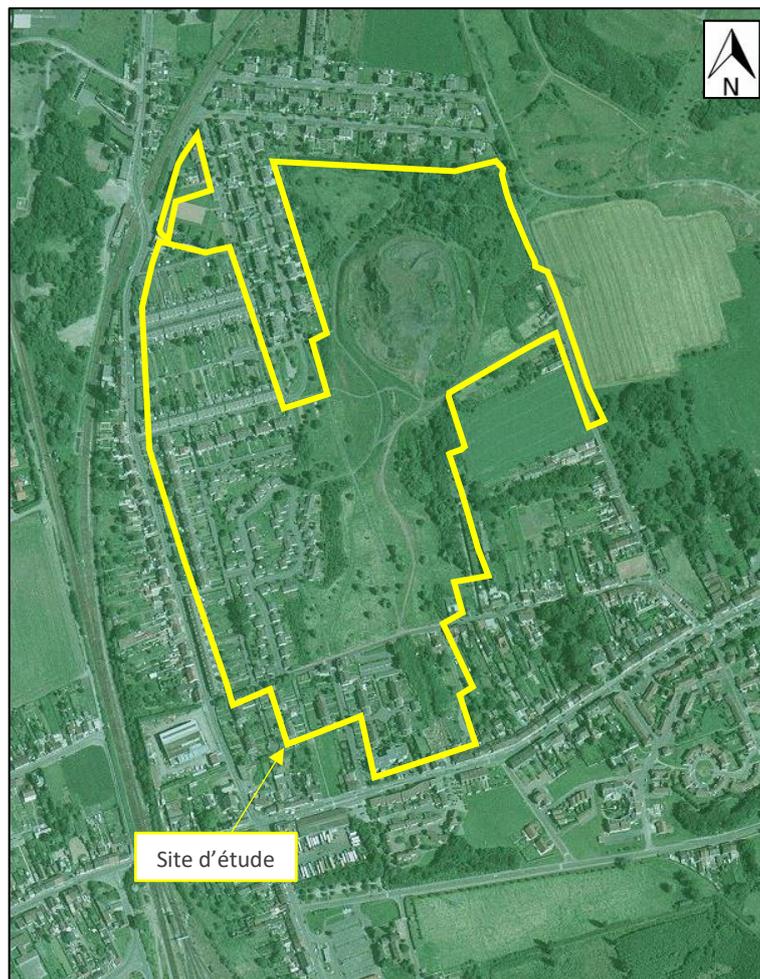
1998



**Site d'étude :** pas de changement majeur sur l'ensemble du site.

**Environnement :** extension de la zone tertiaire au Nord-Ouest du site.

2000



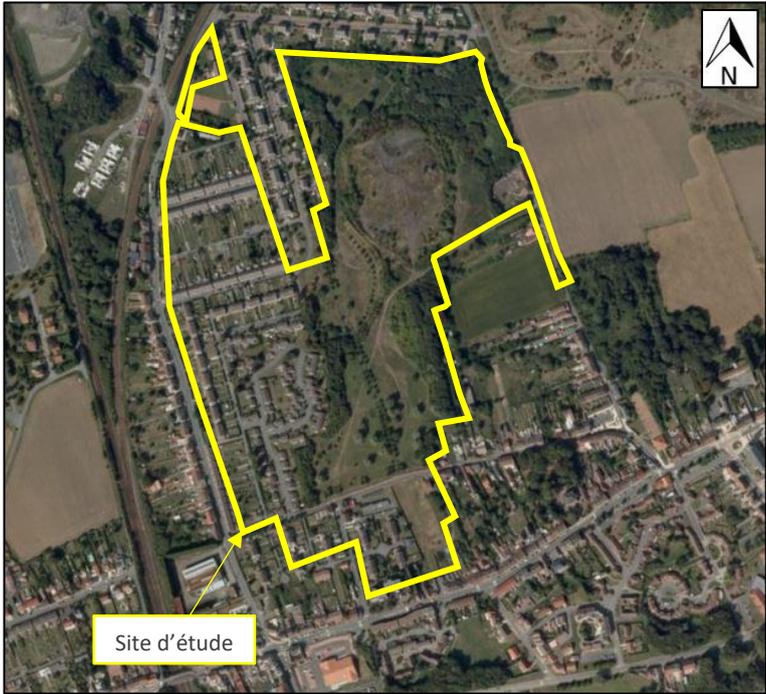
**Site d'étude :**

**Zone « Terril » :** l'exploitation a cessé sur le terril qui a été reprofilé et sur lequel la végétation a poussé.

**Zone « Terrains en friche » :** l'espace a été aménagé comme zone de promenade (plantation d'arbres, création et reprofilage des cheminements).

**Zone voiries et trottoirs :** pas de changement majeur sur cette partie du site.

**Environnement :** pas de changement majeur.

2004	Information transmise par l'EPF Hauts de France	<p>Acquisition des parcelles « Terril » et « Terrains en friche » par l'EPF.</p> <p>Requalification et traitement paysager des abords du relief artificiel entre 2004 et 2005.</p> <p><u>Source potentielle de pollution</u> : remblais d'aménagement.</p>
2009		<p><b>Site d'étude :</b></p> <p><u>Zone « Terril »</u> : les abords du terril ont été reprofilés.</p> <p><u>Zone « Terrains en friche »</u> : les parcelles en friche arborée au Sud de la rue Blanqui ont été réaménagées en espace vert.</p> <p><u>Zone voiries et trottoirs</u> : pas de changement majeur sur cette partie du site.</p> <p><b>Environnement :</b> pas de changement majeur.</p>
2010	Fiche BASIAS NPC5902031	D'après les informations mentionnées sur la fiche BASIAS du terril Schneider, l'exploitation du terril aurait stoppé en 2010.
2012		<p><b>Site d'étude :</b> pas de changement majeur sur l'ensemble du site hormis densification de la végétation.</p> <p><b>Environnement :</b> pas de changement majeur.</p>

2015



**Site d'étude :** pas de changement majeur sur l'ensemble du site hormis densification de la végétation.

**Environnement :** pas de changement majeur.

2016



**Site d'étude :** pas de changement majeur sur l'ensemble du site.

**Environnement :** pas de changement majeur.

2018



**Site d'étude :** pas de changement majeur sur l'ensemble du site.

**Environnement :** pas de changement majeur.

2019



**Site d'étude :** pas de changement majeur sur l'ensemble du site.

**Environnement :** la parcelle agricole en bordure Est est utilisée pour du stockage.

2020



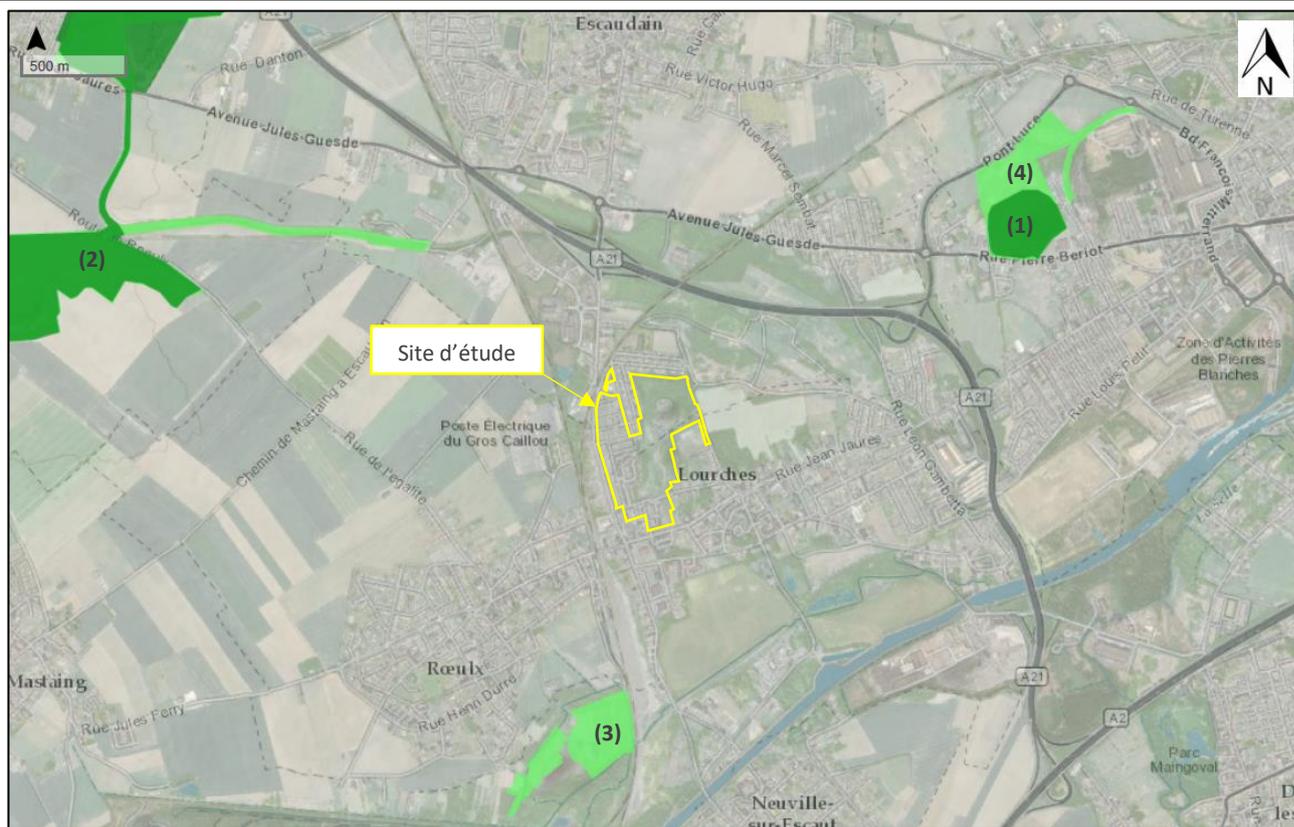
**Site d'étude :** pas de changement majeur sur l'ensemble du site hormis densification de la végétation.

**Environnement :** pas de changement majeur.

# Annexe 4

## Cartographies de l'étude de vulnérabilité des milieux

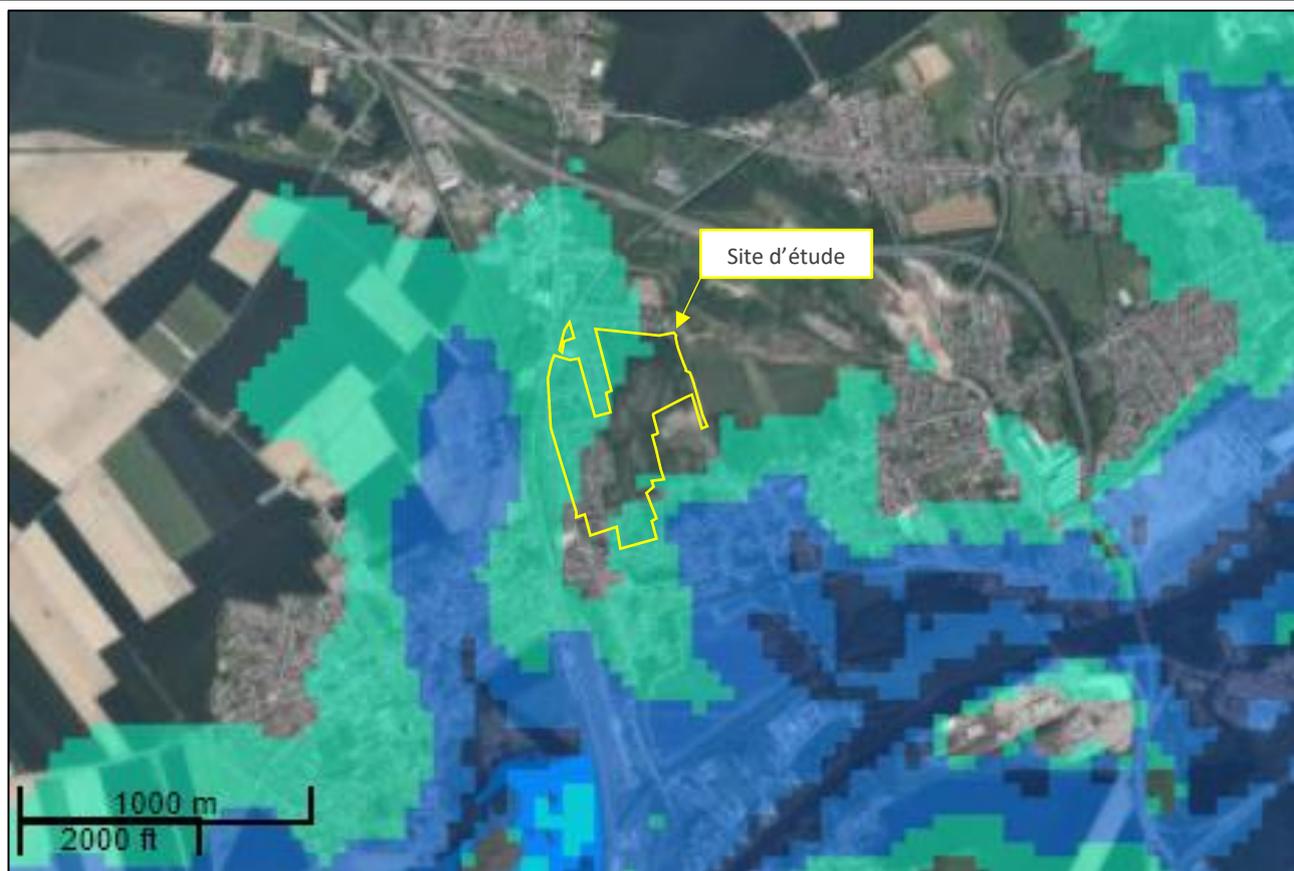
Contexte environnemental – Espaces protégés



Légende

	<p>Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de Type 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) Terril et milieux associés de l'ancienne fosse Renard (identifiant : 310007243)</li> <li>(2) Ancienne carrière des Plombs (identifiant : 3100330004)</li> </ul>
	<p>Espaces naturels sensibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(3) Les près du marais</li> <li>(4) Terril et milieux associés de l'ancienne fosse Renard</li> </ul>
<p>Source : inpn.mnhn.fr</p>	

Contexte environnemental – zones potentiellement humides et zone humides

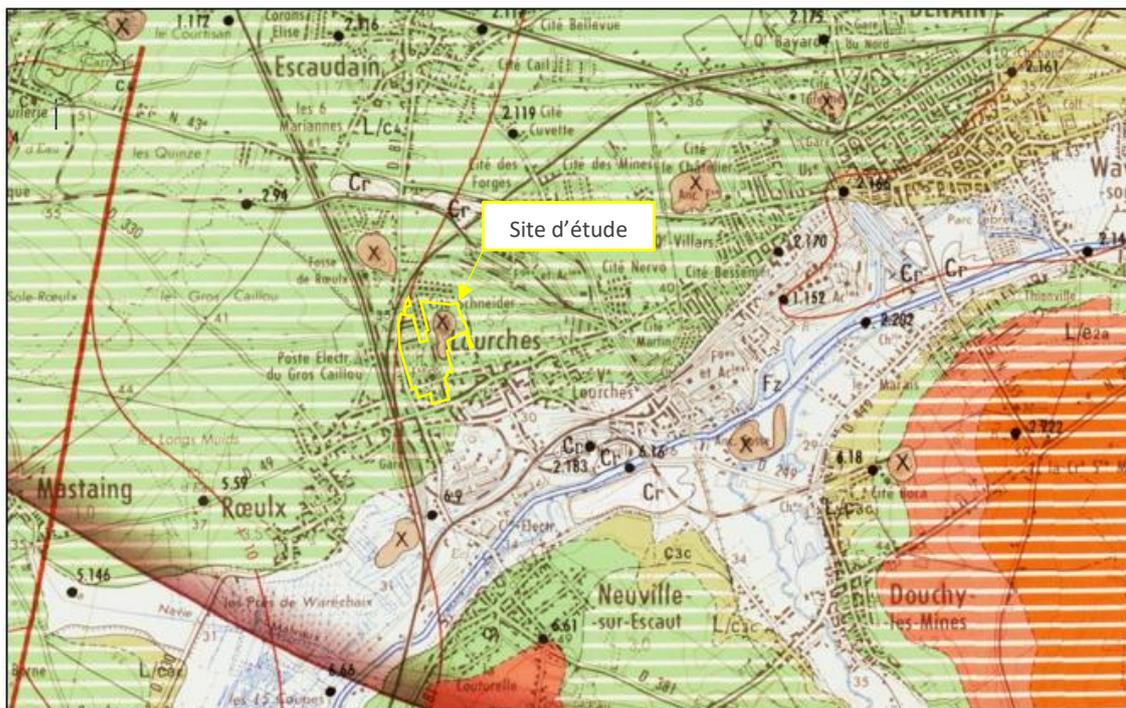


Légende

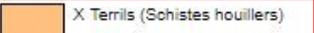
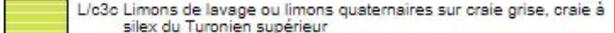
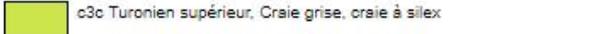


Carte des milieux potentiellement humides et des zones humides (source : sig.reseau-zones-humides.org)

Contexte géologique



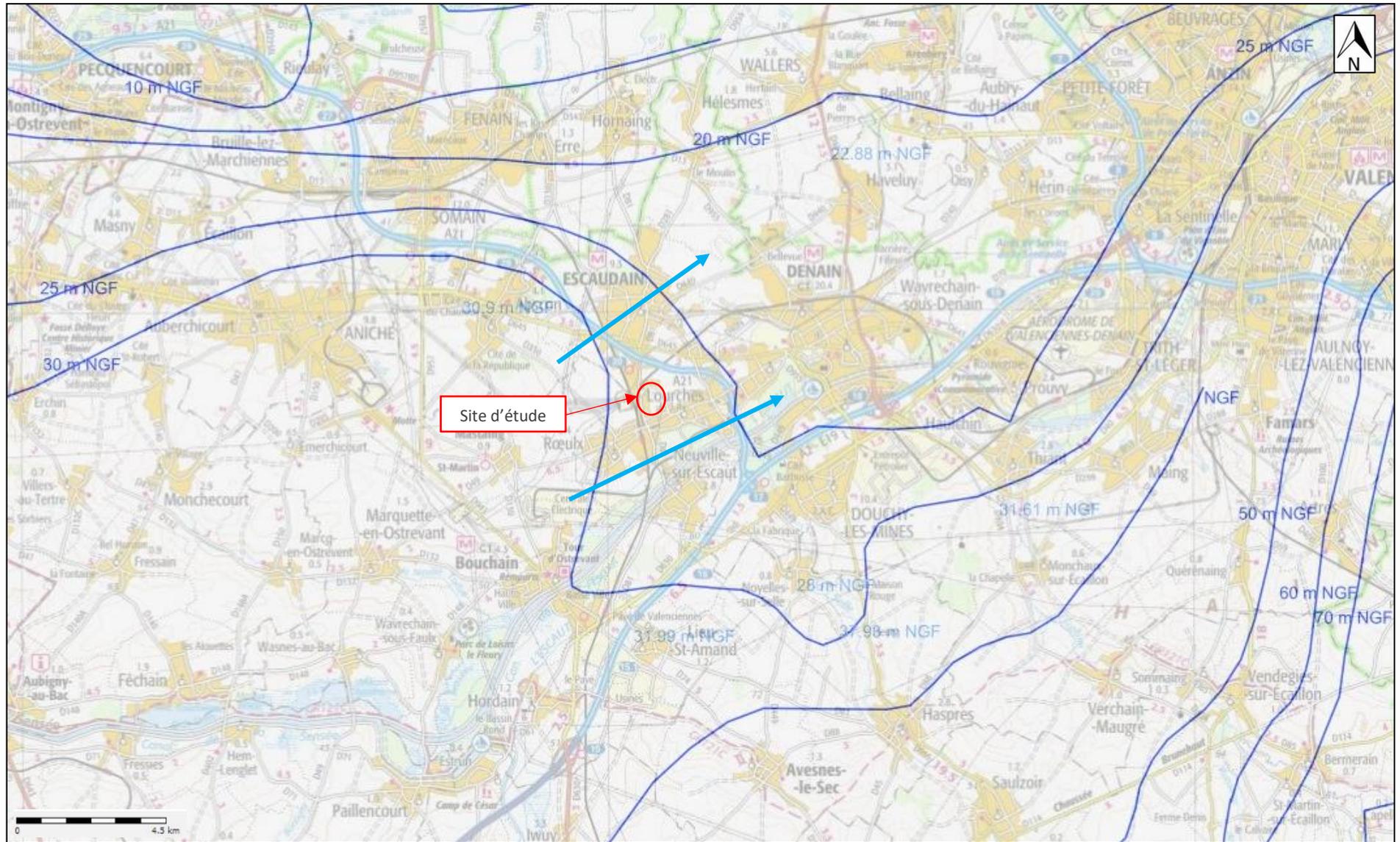
Carte géologique imprimée 1/50 000 (BRGM) - Feuille N°28 - Valenciennes

	Cr Crassiers (Scories industrielles, etc...)		L/o4 Limons de la vage ou limons quaternaires sur craie blanche du Sénonien
	X Terrils (Schistes houillers)		L/o3c Limons de lavage ou limons quaternaires sur craie grise, craie à silex du Turonien supérieur
	Fz Alluvions modernes		e2a Landénien, Argile de Louvill et Tuffeau de Valenciennes
	L/e2b Limons de lavage ou limons quaternaires sur sables verts de Grandglise du Landénien		c4 Sénonien, Craie blanche
	L/e2ab Limons de lavage ou limons quaternaires sur sables verts, tuffeau et argile de base indifférenciés du Landénien		c3c Turonien supérieur, Craie grise, craie à silex
	L/e2a Limons de lavage ou limons quaternaires sur argile de Louvill et Tuffeau de Valenciennes du Landénien		hydro Réseau hydrographique

Extrait de la carte géologique de Valenciennes et sa légende (source : Infoterre.brgm.fr)



Contexte hydrogéologique



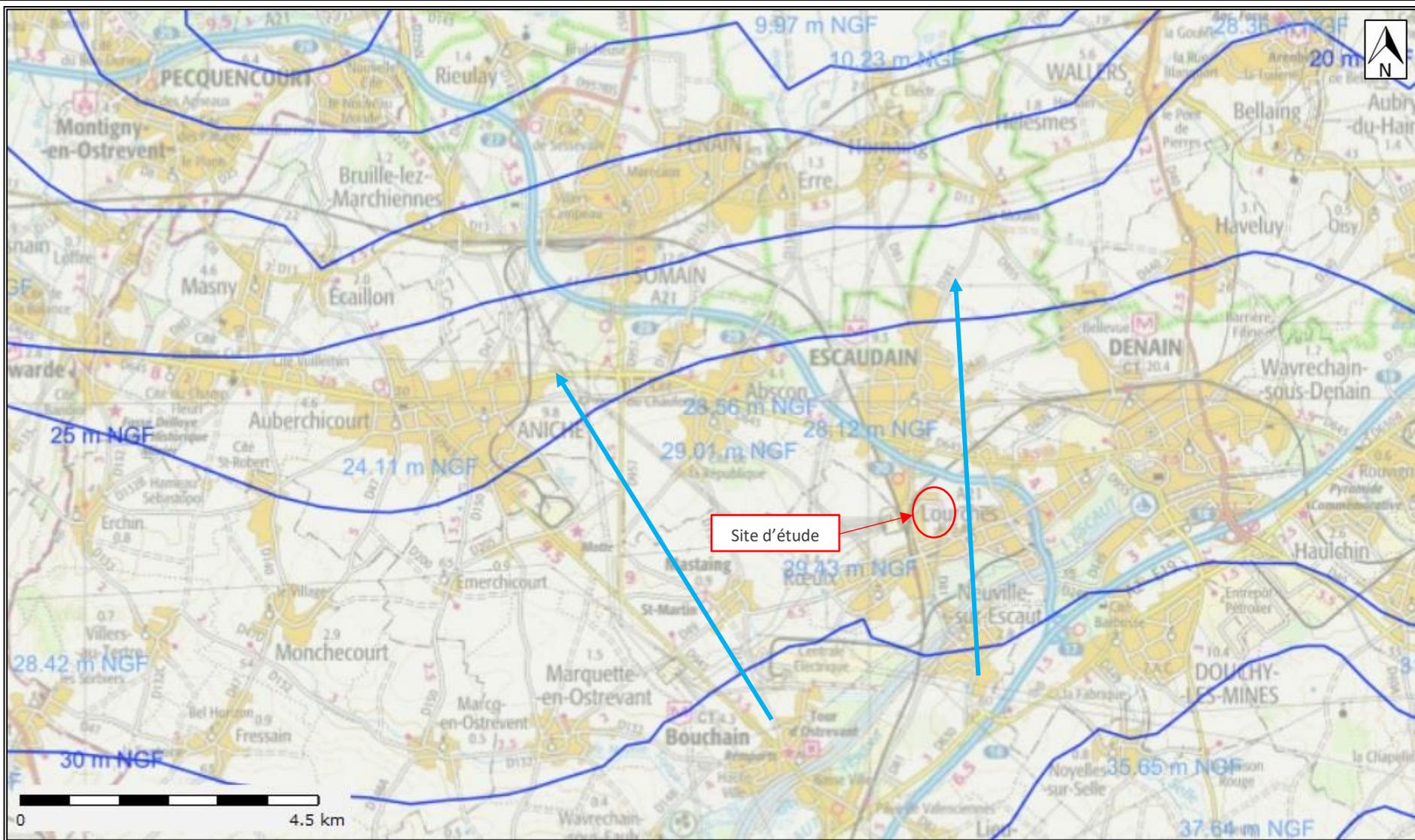
Légende :



Sens d'écoulement de la nappe au droit du secteur d'étude

Extrait de carte des isopièzes de la nappe de la craie - Hautes Eaux 2009 (source : <https://sigesnpc.brgm.fr/>)

Contexte hydrogéologique

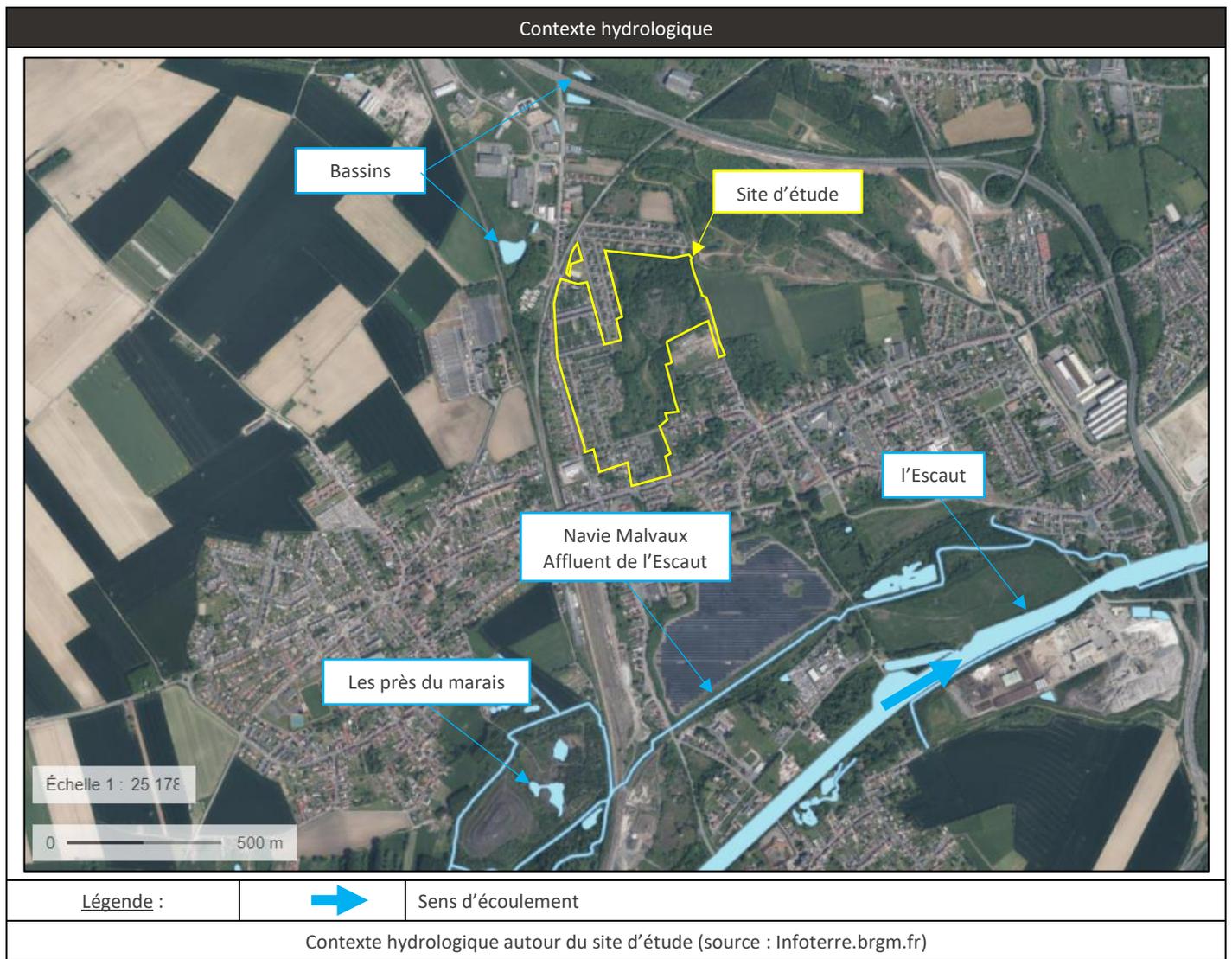


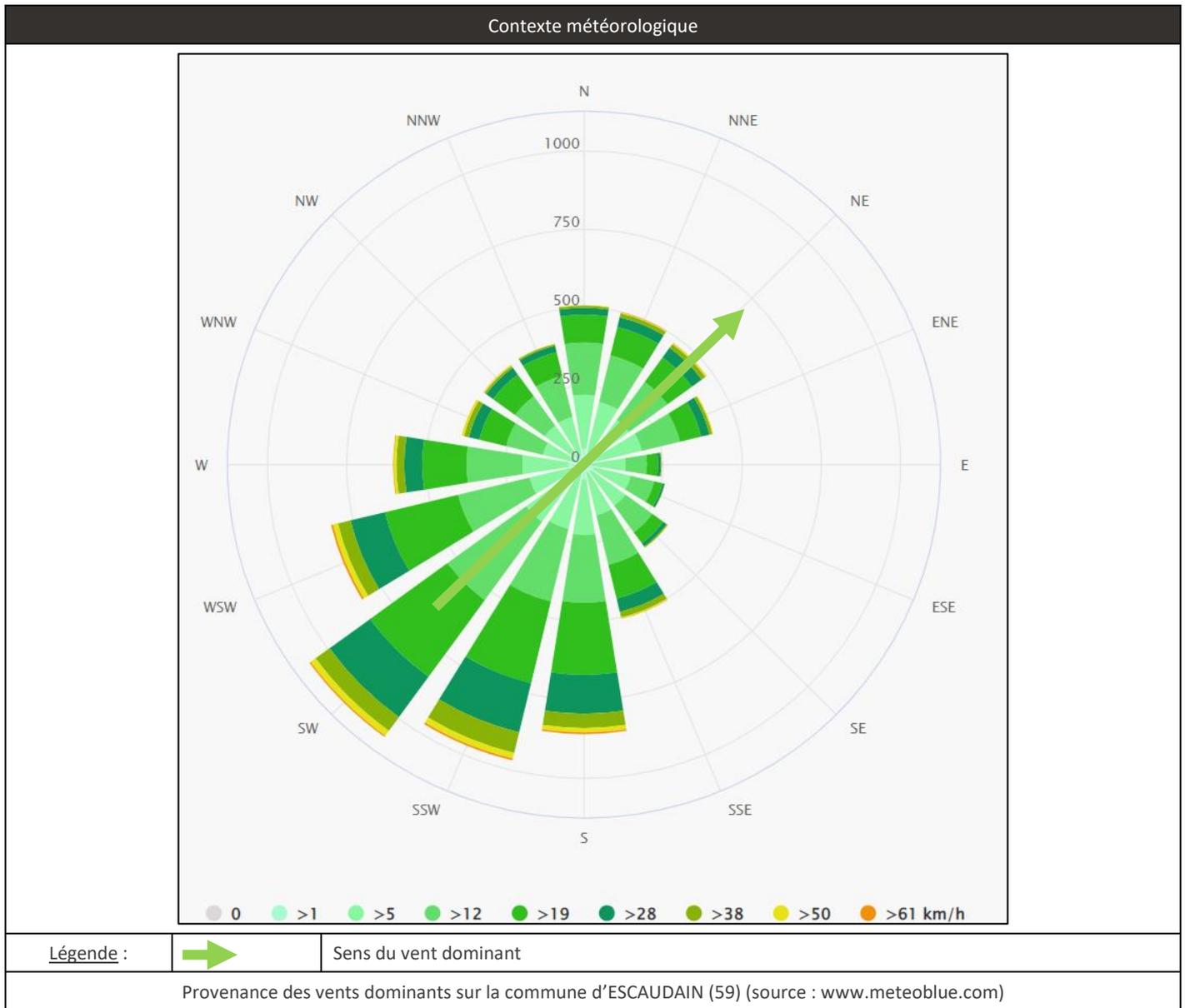
Légende :



Sens d'écoulement de la nappe au droit du secteur d'étude

Extrait de carte des isopièzes de la nappe de la craie - Bautes Eaux 2009 (source : <https://sigesnpc.brgm.fr/>)





# Annexe 5

## Synthèse des risques naturels – document ERRIAL



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

# ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 26 février 2024

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr). Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

## PARCELLE(S)

**59124 ESCAUDAIN**

Code parcelle :

**000-AR-190, 000-AR-191, 000-AR-50, 000-AR-192, 000-AB-434**



Parcelle(s) : 000-AR-190, 000-AR-191, 000-AR-50, 000-AR-192, 000-AB-434, 59124 ESCAUDAIN

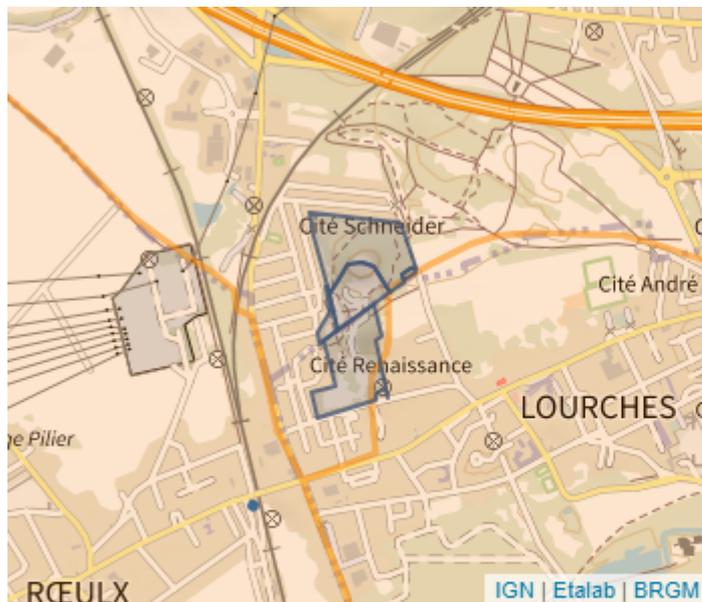
## A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES EXISTANTS ET FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL SONT :

### SISMICITÉ : 3/5



- |   |                 |
|---|-----------------|
|  | 1 - très faible |
|  | 2 - faible      |
|  | 3 - modéré      |
|  | 4 - moyen       |
|  | 5 - fort        |

Un tremblement de terre ou séisme, est un ensemble de secousses et de déformations brusques de l'écorce terrestre (surface de la Terre). Le zonage sismique détermine l'importance de l'exposition au risque sismique.



## **RAPPEL**

### **Sismicité**

Pour le bâti neuf et pour certains travaux lourds sur le bâti existant, en fonction de la zone de sismicité et du type de construction, des dispositions spécifiques à mettre en oeuvre s'appliquent lors de la construction.

Pour connaître les consignes à appliquer en cas de séisme, vous pouvez consulter le site :

<https://www.gouvernement.fr/risques/seisme>

### **Recommandation**

Pour faire face à un risque, il faut se préparer et connaître les bons réflexes.

Consulter le dossier d'information communal sur les risques (DICRIM) sur le site internet de votre mairie et les bons conseils sur [georisques.gouv.fr/me-preparer-me-proteger](http://georisques.gouv.fr/me-preparer-me-proteger)

## INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

### INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

**Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ?**  Oui  Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

## SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

## ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

### ARGILE : 1/3



-  1 : Exposition faible
-  2 : Exposition moyenne
-  3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition faible : La survenance de sinistres est possible en cas de sécheresse importante, mais ces désordres ne toucheront qu'une faible proportion des bâtiments (en priorité ceux qui présentent des défauts de construction ou un contexte local défavorable, avec par exemple des arbres proches ou une hétérogénéité du sous-sol). Il est conseillé, notamment pour la construction d'une maison individuelle, de réaliser une étude de sols pour déterminer si des prescriptions constructives spécifiques sont nécessaires. Pour plus de détails :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3>



## POLLUTION DES SOLS (500 m)

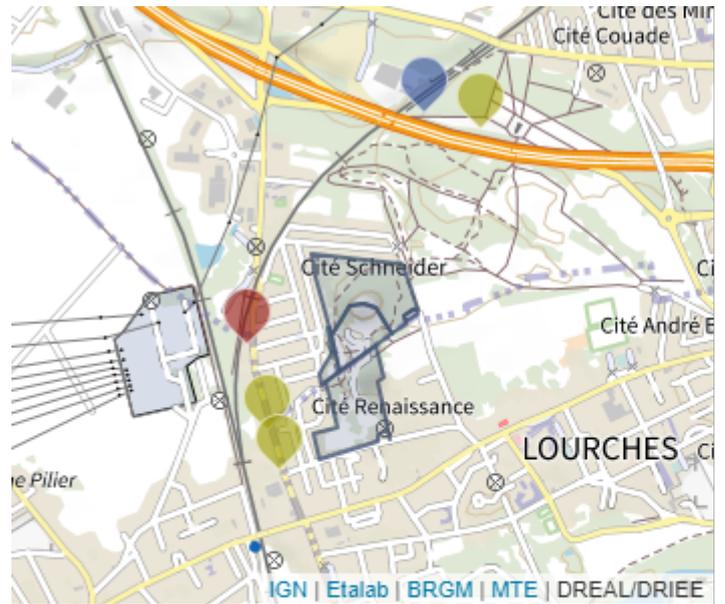


Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements, changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 1 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 3 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).
- 1 site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

1 site(s) présente(nt) une proximité forte avec votre parcelle. Dans le cas où vous souhaiteriez en savoir davantage, il est recommandé de faire réaliser une étude historique et, le cas échéant, des analyses de sols par un bureau d'étude spécialisé dans le domaine des sols pollués.

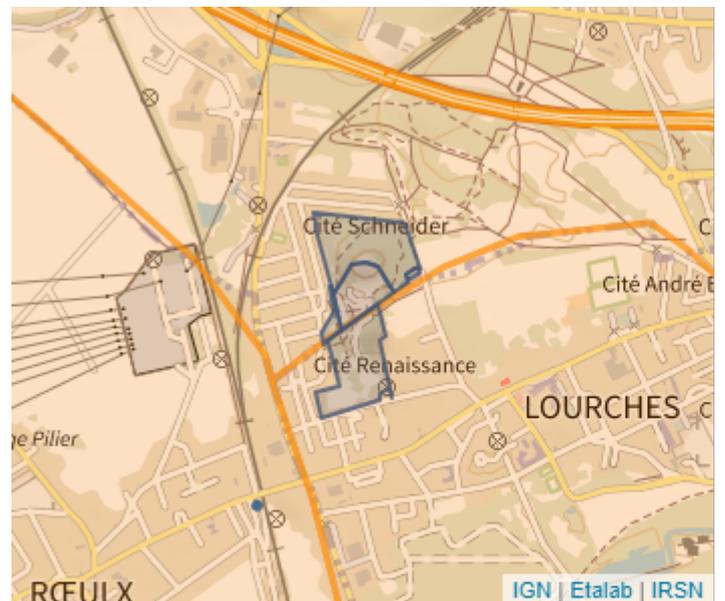


## RADON : 2/3



- 1 : potentiel radon faible
- 2 : potentiel radon moyen
- 3 : potentiel radon significatif

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte. Ce gaz est présent partout dans les sols et il s'accumule dans les espaces clos, notamment dans les bâtiments.



## ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 5

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 3

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9200181A	07/07/1991	08/07/1991	01/04/1992	03/04/1992
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
IOCE1133767A	22/08/2011	23/08/2011	12/12/2011	15/12/2011

Secousse Sismique : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9500748A	20/06/1995	20/06/1995	08/01/1996	28/01/1996

Mouvement de Terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

## ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
ISDI KRALLOWITCH	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007006736">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007006736</a>

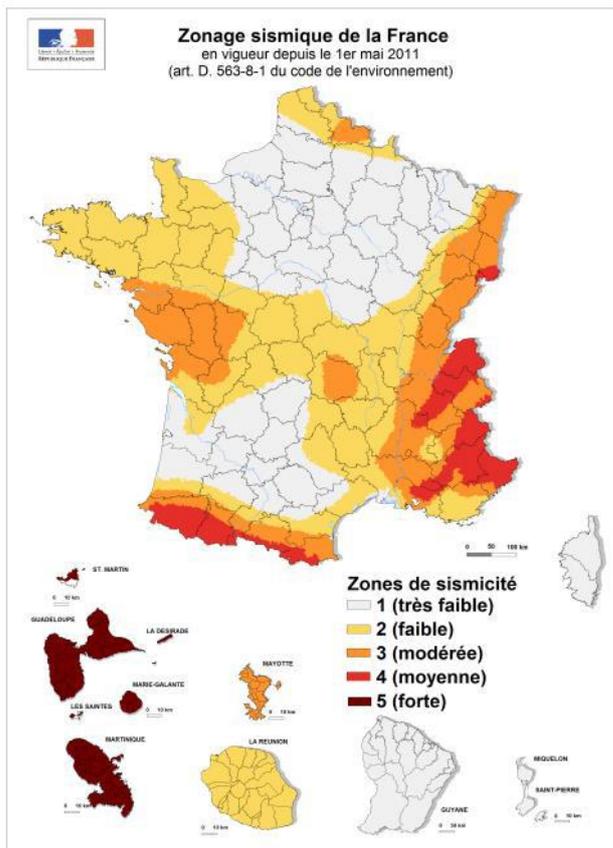
Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3963964">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3963964</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3964105">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3964105</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3961171">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3961171</a>

Inventaire des site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

Nom du site	Fiche détaillée
FRICHE USINOR BAIL LOURCHES-ESCAUDAIN-SECTEUR A	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00031490101">https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00031490101</a>

**Le zonage sismique sur ma commune**



**Le zonage sismique de la France:**

Les données de sismicité instrumentale et historique et des calculs de probabilité permettent d'aboutir à l'élaboration d'un zonage sismique. Cette analyse probabiliste représente la possibilité pour un lieu donné, d'être exposé à des secousses telluriques. Elle prend en compte la répartition spatiale non uniforme de la sismicité sur le territoire français et a permis d'établir la cartographie ci-contre qui découpe le territoire français en 5 zones de sismicité: **très faible, faible, modérée, moyenne, forte**. Les constructeurs s'appuient sur ce zonage sismique pour appliquer des dispositions de constructions adaptées au degré d'exposition **au risque sismique**.

**La réglementation distingue quatre catégories d'importance (selon leur utilisation et leur rôle dans la gestion de crise):**

- I – bâtiments dans lesquels il n'y a aucune activité humaine nécessitant un séjour de longue durée**
- II – bâtiments de faible hauteur, habitations individuelles**
- III – établissements recevant du public, établissements scolaires, logements sociaux**
- IV – bâtiments indispensables à la sécurité civile et à la gestion de crise (hôpitaux, casernes de pompiers, préfectures ...)**

Pour les bâtiments neufs		1	2	3	4	5
I		Aucune exigence				
II		Aucune exigence		Règles CPMI-EC8 Zones 3/4	Règles CPMI-EC8 Zone 5	
		Aucune exigence	Eurocode 8			
III		Aucune exigence	Eurocode 8			
IV		Aucune exigence	Eurocode 8			

**Si vous habitez, construisez votre maison ou effectuez des travaux :**

- en **zone 1**, aucune règle parasismique n'est imposée ;
- en **zone 2**, aucune règle parasismique n'est imposée sur les maisons individuelles et les petits bâtiments. Les règles de l'Eurocode 8 sont imposées pour les logements sociaux et les immeubles de grande taille ;
- en **zone 3 et 4**, des règles simplifiées appelées CPMI –EC8 zone 3/4 peuvent s'appliquer pour les maisons individuelles;
- en **zone 5**, des règles simplifiées appelées CPMI-EC8 zone 5 peuvent s'appliquer pour les maisons individuelles.

**Pour connaître, votre zone de sismicité:** <https://www.georisques.gouv.fr/> - rubrique « Connaître les risques près de chez moi »

**Le moyen le plus sûr pour résister aux effets des séismes est la construction parasismique : concevoir et construire selon les normes parasismique en vigueur, tenir compte des caractéristiques géologiques et mécaniques du sol.**

**Pour en savoir plus:**

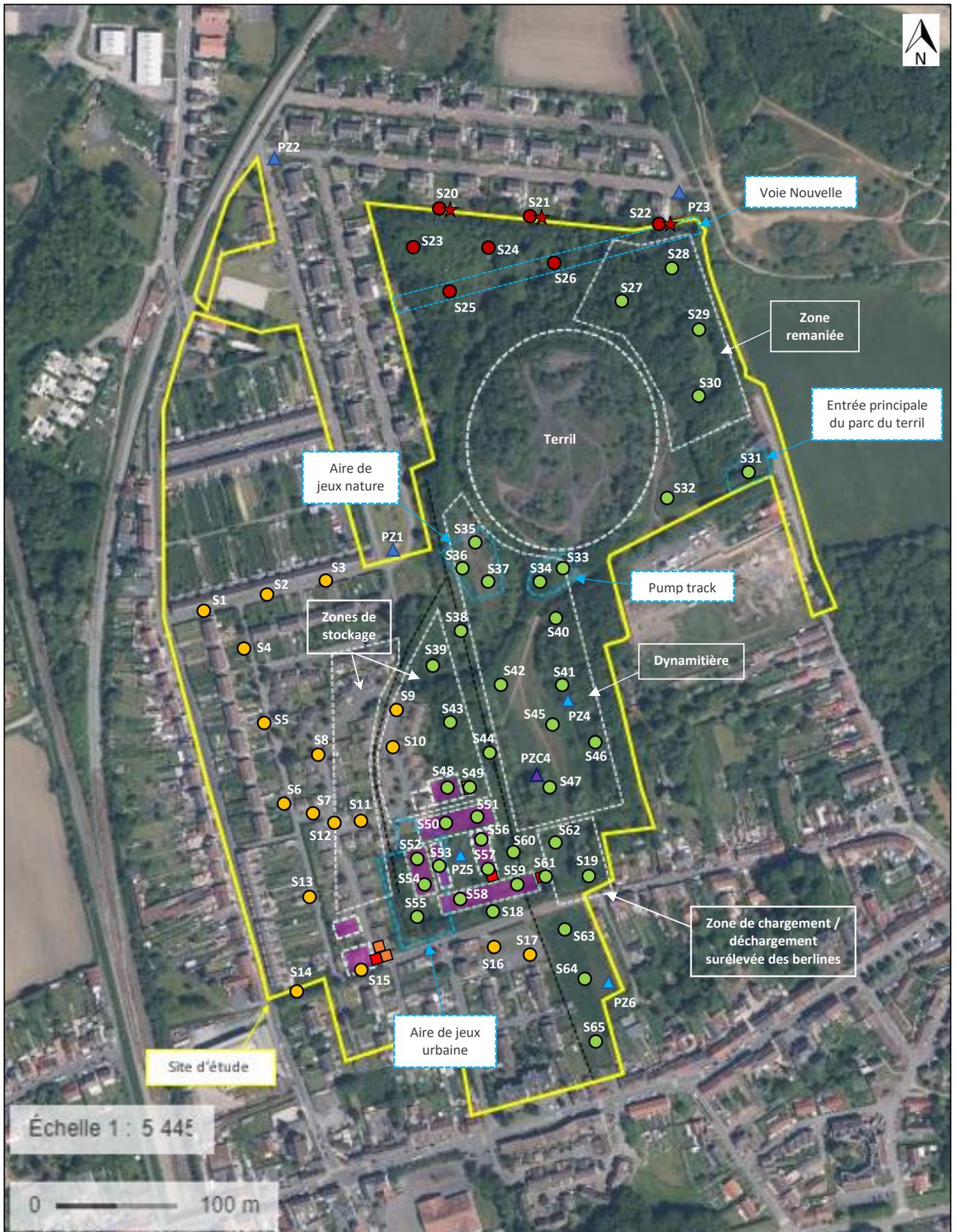
Qu'est-ce qu'un séisme, comment mesure-t-on un séisme ? → <https://www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque/seisme>

Que faire en cas de séisme ? → <https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger/que-faire-en-cas-de-seisme>

# Annexe 6

## Cartographie, sécurité et gestion environnementale pour les investigations recommandées

Investigations sur site



Localisation prévisionnelle des sondages (hors piézomètre) sur la base d'une vue aérienne

Légende :

-  Dépôt sauvages constatés lors de la visite de site
-  Anciennes installations et/ou infrastructures liées à l'exploitation de la mine de charbon (détail précisé en Annexe 3)
-  Anciens bâtiments de la fosse Schneider (détail précisé en Annexe 3 – Plan de 1952)
-  Anciens réservoirs et/ou dépôts de carburant
-  Anciens postes de transformation
-  Anciennes voies ferrées
-  Aménagements principaux prévus dans le cadre du projet
-  Sondage à la tarière mécanique mené à 2 m de profondeur
-  Fouille à la pelle mécanique mené à 4 m de profondeur
-  Sondage à la tarière manuelle mené à 1 m de profondeur
-  Piézomètre posé à 20 m de profondeur sur le quartier dans le cadre de la phase 1 du projet
-  Piézomètre à poser à 20 m de profondeur sur le site dans le cadre de la phase 2 du projet
-  Piézomètre présent sur site (aucune information concernant l'ouvrage)

#### Sécurité sur le chantier

Les sondages seront menés sur les zones ne présentant aucun réseau. En effet, un repérage préalable des réseaux enterrés sera réalisé via la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), conformément à la réglementation en vigueur. Ce repérage fera l'objet d'une vérification à l'aide d'un détecteur de réseaux.

L'ensemble des consignes habituelles d'hygiène et de sécurité du domaine du BTP lors de toutes les étapes de réalisation de la prestation, mais également toutes les recommandations en termes d'équipements de protection humaine (EPI) et/ou matériels seront considérées en présence de milieux potentiellement pollués.

Une analyse des risques sera établie par nos soins et sera communiquée à chacun des intervenants avant l'exécution du chantier, à travers la réalisation d'une fiche commande sous l'intitulé « Risques liés à l'environnement du chantier ».

#### Gestion environnementale

Les matériaux extraits lors de la foration, non prélevés en vue d'analyses chimiques, seront réemployés sur site afin de remblayer les investigations par couches lithologiques (terre végétale, remblais et terrain naturel) avec du gravier roulé inerte propre pour compenser l'échantillonnage et finis par un dispositif étanche de type, coulis de bentonite ciment et/ou par de l'enrobé à froid, jusqu'à la surface finie du sol au droit des zones bitumées et/ou par une réfection sommaire (tassement des terres) au droit des terrains enherbés et/ou gravillonnés.

Les cuttings issus de la pose des ouvrages (piézomètres) et produits issus des analyses non réalisées mais échantillonnés (sols et/ou eaux de purges) seront collectés, référencés et stockés dans des bacs de rétention prévus à cet effet au sein des agences, en vue d'un traitement spécifique et orientés en ISD adaptée.

D'une manière générale, l'ensemble des déchets générés par la réalisation des investigations sera trié et évacué vers les filières de traitements adéquates.

#### Conditionnement et collecte des échantillons

Les domaines suivants seront pris en compte dans cette prestation :

- la collecte des échantillons ;
- la conservation du flaconnage ;
- le transport et la traçabilité des échantillons prélevés et analysés par un marquage croisé sur le contenant (dénomination de l'échantillon, nom du chantier, date et nom du client) et sur les fiches de prélèvement.

Dans tous les cas, l'ensemble des prélèvements effectués fera l'objet d'une identification in-situ (avant tout remaniement), mise en flaconnage spécifique et stockage durant 4 à 6 semaines, selon la matrice.

Tous les échantillons seront soit collectés par un véhicule mobile du laboratoire soit par un transporteur national, dans un délai de 24 heures, afin d'être gérés et pris en compte par le laboratoire accrédité COFRAC suivant la norme NF EN/CEI 17025 et recevant les accréditations du Ministère de l'Environnement, dans un délai le plus restreint possible entre le moment de prélèvement et celui de l'analyse.

# Annexe 7

## Grille de codification des prestations

CODE	PRESTATIONS GLOBALES ET ÉLÉMENTAIRES	
DOMAINE A		
Prestations globales		
AMO Études	Assistance à maîtrise d'ouvrage en phase Études	
LEVE	Levée de doute pour savoir si un site relève ou non de la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués	
INFOS	Réalisation des études historiques, documentaires et de vulnérabilité afin d'élaborer un schéma conceptuel et, le cas échéant, un programme prévisionnel d'investigations	X
DIAG	Mise en œuvre d'un programme d'investigations et interprétation des résultats	
PG	Plan de gestion dans le cadre d'un projet de réhabilitation ou d'aménagement d'un site	
IEM	Interprétation de l'état des milieux	
SUIVI	Surveillance environnementale	
BQ	Bilan quadriennal	
CONT	Contrôle : - de la mise en œuvre du programme d'investigation ou de surveillance ; - de la mise en œuvre des mesures de gestion.	
XPER	Expertise dans le domaine des sites et sols pollués.	
VERIF	Vérifications en vue d'évaluer le passif environnemental lors d'un projet d'acquisition d'une entreprise	
Prestations élémentaires		
A100	Visite de site	X
A110	Études historiques, documentaires et mémorielles	X
A120	Étude de vulnérabilité des milieux	X
A130	Élaboration d'un programme prévisionnel d'investigations	X
A200	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols	
A210	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les eaux souterraines	
A220	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les eaux superficielles et/ou sédiments	
A230	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les gaz du sol	
A240	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur l'air ambiant et les poussières atmosphériques	
A250	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les denrées alimentaires	
A260	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les terres excavées	
A270	Interprétation des résultats des investigations	
A300	Analyse des enjeux sur les ressources en eaux	
A310	Analyse des enjeux sur les ressources environnementales	
A320	Analyse des enjeux sanitaires	
A330	Identification des différentes options de gestion possibles et réalisation du bilan coûts/avantages	
A400	Dossiers de restriction d'usage, de servitudes	